

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT  
DU  
23/10/2023  
C20787

WENCH

SASU DESMARTHON-MERCADIÉ  
HUISSIER DE JUSTICE  
1, rue FONTENILLE -BP 40074  
42302 ROANNE cedex (LOIRE)



**Compétence territoriale : Cour d'Appel de Lyon - Loire (42) - Rhône (69) - Ain (01)**  
**Nationale en matière de Constats, de Conseil et de Recouvrement amiable**

Membre d'une Association agréée, le règlement par chèque est accepté.

(Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.  
Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser aux personnes habilitées de l'étude.)

EXPÉDITION

## PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT-TROIS OCTOBRE

À LA REQUÊTE DE :

La société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'administration, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est situé 26-28 Rue de Madrid à PARIS 8<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT (75008), représentée par son représentant légal en exercice et domicilié en cette qualité audit siège social ; laquelle vient aux droits de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA)**, qui était elle-même immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro B 391 563 939, dont le siège social était situé 93-95 Rue Vendôme à LYON CEDEX 06 (69457), et ce par suite d'une fusion-absorption en date du 1<sup>er</sup> juin 2015, la société CIRFAA étant elle-même venue aux droits de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD RHONE ALPES AUVERGNE**, société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 391 563 939 et dont le siège social était situé 42 Bis Quai de France à GRENOBLE (38000) ;

Ayant pour avocat constitué par les présentes et ses suites, et plaidant par **Maître Jean Louis ROBERT**, Avocat au sein de la **SELARL ROBERT**, Avocat au Barreau de ROANNE, dont le cabinet est sis 2 Bis Rue Fontenille à ROANNE (42300), où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit ; au cabinet duquel il est fait élection de domicile, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu par **Maitre Daniel BONNETAIN**, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LA CLAYETTE (71800), 17 rue du Château, en date du 12 novembre 2003, contenant :

Prêt 0% n°8000014514 octroyé par le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE aux consorts YEM – DUN, d'un montant initial de 21 342,86 Euros ;

Prêt PAS REVICAP REGULARITE n°8000014511 octroyé par le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE aux consorts YEM – DUN, d'un montant initial de 199 080 Euros ;

D'une inscription d'hypothèque conventionnelle publiée et enregistrée au service de la publicité foncière de ROANNE en date du 05 décembre 2003, Volume 2003 V n°2024 ;

D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière délivré en date du [REDACTED] pour avoir paiement de la somme de 178 460,08 euros, restée à ce jour impayée.

***Je, Maître Paul MERCADIÉ, Huissier de Justice associé au sein de la SASU DESMARTHON-MERCADIÉ titulaire d'un office d'huissier de Justice, en résidence à ROANNE(Loire), y demeurant 1, rue Fontenille, soussigné.***

**Certifie m'être rendu, ce jour, à 16 heures 00 minute, 8 Chemin de la Rivière à 42670 (BELMONT DE LA LOIRE) ;**

**WENCH**

**J'effectue mes constatations en présence de :**

- Madame Sok Ha DUN, Propriétaire ;
- Le cabinet de diagnostic **DIAGTEC**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 47 Rue Saint-Alban à ROANNE (42300), représentée par son représentant légal en exercice et domicilié en cette qualité audit siège, Monsieur Julien AMOYEL ;

La fiche de renseignement vendeur a été complétée et signée ce jour par [REDACTED], elle est annexée au présent acte. (**Annexe 1**)

WENCH

**1. Description générale et cadastrale du bien immobilier**

La propriété objet de la saisie se compose d'une maison d'habitation ainsi qu'un large terrain attenant.

Le terrain est entièrement clôturé, et comprend un potager ainsi qu'une cabane de jardin.

La maison d'habitation est élevée sur cave et comprend deux niveaux d'une surface habitable de 206,83 m<sup>2</sup>, avec un sous-sol, un rez-de-chaussée ainsi qu'un étage supérieur.

Le sous-sol se compose d'une cave.

Le rez-de-chaussée comprend une entrée qui dessert une cuisine, une première chambre, un cabinet d'aisance, une salle d'eau, un bureau, un salon ainsi que l'accès à l'étage supérieur.

La cuisine dessert une buanderie ainsi qu'un cellier. Le cellier dessert quant à lui le garage ainsi que l'accès au sous-sol.

Le salon dessert une grande pièce de vie à usage de salon – salle à manger.

L'étage comprend quant à lui un palier en forme de « U » qui dessert une salle de bains, cinq chambres supplémentaires ainsi qu'un cabinet d'aisance. Deux des chambres à l'étage ainsi que la salle de bains donnent sur un même balcon.

Le palier dessert également une trappe d'accès aux combles.

L'habitation est située 8 Chemin de la Rivière à 42670 (BELMONT DE LA LOIRE).

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ Page 1 of 1

ANNÉE DE MAJ										DEP		COM		GISEL		TRES		RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ		NUMERO COMMUNAL		Y00001			
Propriété/Habitation										MUSONIN		S'YRIMALL		S'YRIMALL											
675 GR GRANDE RUE										01700		MIRIBEL		MUSONIN		DUN SOKIANDAKA									
Propriété/Habitation										MUSONIN		DUN SOKIANDAKA													
TERRE DES PRINNETS										7100		SAINT-IGNY-DE-ROCHE													
PROPRIÉTÉS BÂTIES										PROPRIÉTÉS NON BÂTIES															
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS															
IDENTIFICATION DU LOCAL										EVALUATION DU LOCAL															
AN	SECT	N° PLAN	N° PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	DAT	ENY	SIV	N° PORT	N° VAR	S	M	AF	NAT	CAT	RC COM	COLI	NAT	AN	AN	FRACTION	%	IX	RC
01	AR	210			8 CHEM DE LA RIVIERE	0104	A	01	00	01001	0459381	015A	C	II	55A	4	0211								0211
RCV IMPOSABLE CDM										RCV IMPOSABLE CDM															
0 000 EUR										0 000 EUR															
RCV IMPOSABLE CDM										RCV IMPOSABLE CDM															
0 000 EUR										0 000 EUR															
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES										PROPRIÉTÉS NON BÂTIES															
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS															
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC	N° PARC	S	SUP	GR	CL	NAT	CONTE	REVENU	COLI	NAT	AN	FRACTION	%	IX	RC				
04	AR	210		8 CHEM DE LA RIVIERE	0104	015A	015A						21 20	16 10	5 65	C	TA		1 10	20					
RCV IMPOSABLE CDM										RCV IMPOSABLE CDM															
0 000 EUR										0 000 EUR															
RCV IMPOSABLE CDM										RCV IMPOSABLE CDM															
0 000 EUR										0 000 EUR															
RCV IMPOSABLE CDM										RCV IMPOSABLE CDM															
0 000 EUR										0 000 EUR															

Source : Direction Générale des Finances Publiques Page 1

\*Extrait du relevé de propriété du bien immobilier issu de la Direction Générale des Finances publiques.

## 2. Orientation du bien immobilier

La façade avant de l'habitation est orientée au Nord. La façade arrière de l'habitation est orientée au Sud.

Le pignon gauche de l'habitation est orienté à l'Est. Le pignon droit de l'habitation est orienté à l'Ouest.

## 3. Désignation générale du bien immobilier

Commune	Type parcelle	Lieudit	Section	Numéro	Contenance
BELMONT DE LA LOIRE	Bâtie	8 Ch. De la Rivière	AE	216	00 ha 21 a 38 ca



*\*Vue cadastrale de la parcelle issue du site Internet Cadastre.gouv pour illustration.*

#### 4. Tenants et aboutissants - Constat de l'environnement du bien immobilier

La propriété est située dans un quartier pavillonnaire de la commune, composée de plusieurs maisons d'habitations voisines.

Elle est située à environ 2 minutes en véhicule du centre-ville de la commune de BELMONT DE LA LOIRE (42670), et à environ 40 minutes en véhicule de la ville de ROANNE (42300).



*\*Vue satellite extraite du site Internet Google Maps pour illustration de l'environnement.*

#### 5. Description des parties extérieures du bien immobilier

- **TERRAIN ET CLÔTURE :**

Depuis la voie publique, je constate que la propriété est défendue par un portail métallique, plein en partie basse et barreaudé en partie supérieure, lequel est peint de couleur marron et coulissant sur rail.

Je constate que l'ouverture du portail est manuelle.

L'accès s'opère également par un portillon métallique, plein en partie basse et barreaudé en partie supérieure, lequel est peint de couleur marron également.

Je constate que le portail ainsi que le portillon prennent appui sur des piliers en béton à l'état brut.

Toujours depuis la voie publique, je constate que la limite de propriété est matérialisée par un muret en moellons de parpaings à l'état brut, surmonté d'un grillage rigide et stylisé, métallique de couleur blanche, lequel est fixé sur des piquets métalliques.

Au sein du muret à gauche du portillon, je constate la présence d'une boîte aux lettres encastrée, métallique de couleur blanche.

Je constate par ailleurs une plaque métallique « SONNEZ » sur le pilier gauche du portillon, ainsi qu'une plaque métallique « 8 » sur le pilier droit du portail.

Je constate que le portail s'ouvre sur une allée composée de terre brute, de cailloux et de graviers, comprenant de l'herbe éparse.

Cette allée mène jusqu'à la façade avant de l'habitation qui est située en contrehaut. Je constate que le terrain est en légère pente descendante en direction du Nord.

Cette allée opère également le tour d'une sorte de jardinière matérialisée par un enrochement et contenant un arbre planté en partie centrale, avant de revenir vers le portail.

Sur la droite de cette allée, je constate la présence d'une bande de terrain recouvert d'herbe, comprenant par ailleurs une haie de végétaux à hauteur de la limite de propriété Ouest.

Cette limite de propriété est matérialisée par un grillage métallique à mailles carrées, fixé sur des piquets métalliques, le tout de couleur verte.

Le long de cette limite, je constate par ailleurs la présence d'arbres hauts.

À hauteur de la façade Ouest de l'habitation, je constate au sein de la clôture en limite Ouest la présence d'un second portail d'accès, lequel est à double battant et métallique de couleur marron, plein en partie basse et barreaudé en partie supérieure.

Je constate que ce portail prend appui sur des piliers constitués de moellons de parpaings à l'état brut.

Atteignant la partie arrière du terrain, je constate de nouveau que celui-ci se compose de terre recouverte d'herbe, avec des végétaux plantés de manière éparse.

Je constate que le terrain est nivelé sur deux niveaux, séparés par un enrochement.

S'agissant de la limite de propriété Sud, je constate de nouveau que celle-ci est constituée par un grillage à mailles carrées, fixé sur des piquets métalliques, le tout de couleur verte.

Au niveau de l'angle Sud-Est de la propriété, je constate au sein du terrain la présence d'un potager, lequel est situé sur la partie du terrain en contrehaut.

Ce potager est délimité par une clôture constituée d'un grillage métallique à mailles carrées, fixé sur des piquets en bois.

À l'extrémité de ce potager, je constate la présence d'une cabane de jardin composée d'un bardage en bois et surmontée d'une toiture à un seul versant, composée de plaques métalliques.



S'agissant de la limite de propriété Est, je constate que celle-ci est de nouveau constituée par un grillage à mailles carrées, fixé sur des piquets métalliques, le tout de couleur verte.

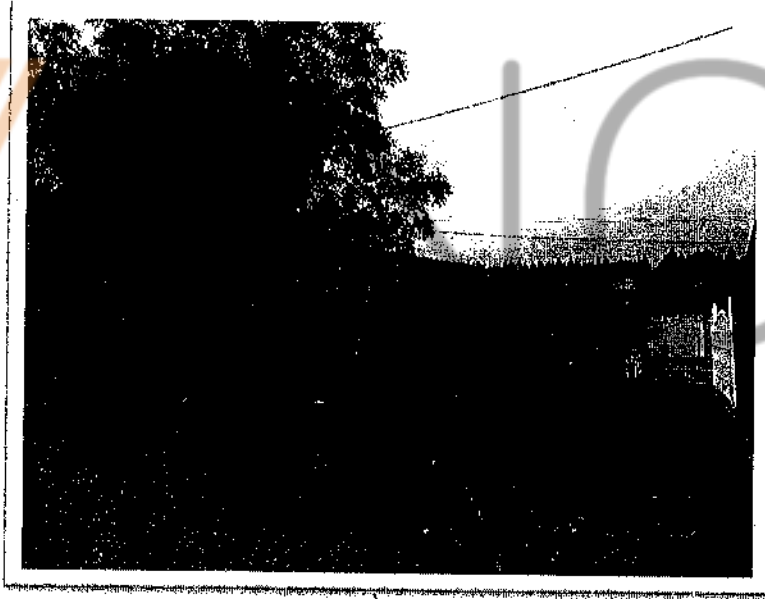
Revenant vers l'avant de la propriété, je constate la présence d'arbres plantés dans le terrain, et notamment d'un pommier.

Je constate que la limite de propriété Nord-Est est matérialisée par un muret en moellons de parpaings à l'état brut, surmonté d'un grillage rigide et stylisé, métallique de couleur blanche, lequel est fixé sur des piquets métalliques.

Je constate que ce muret est nivelé.















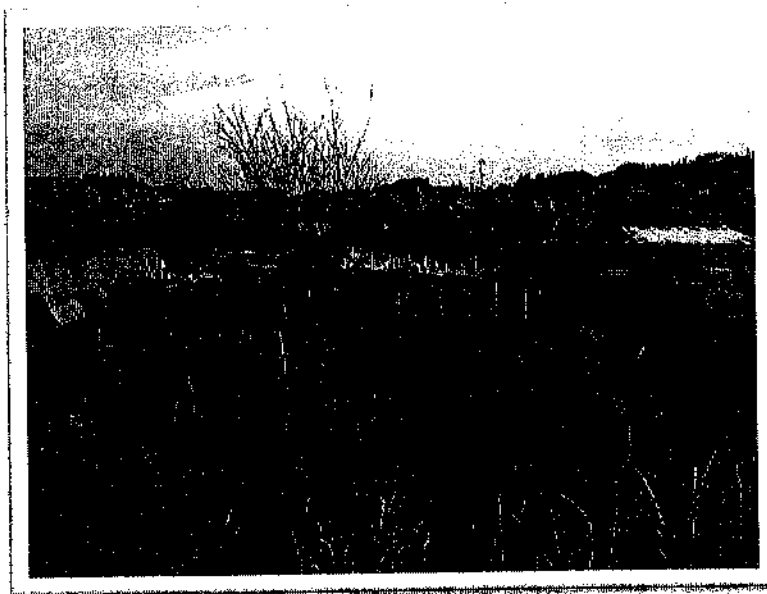














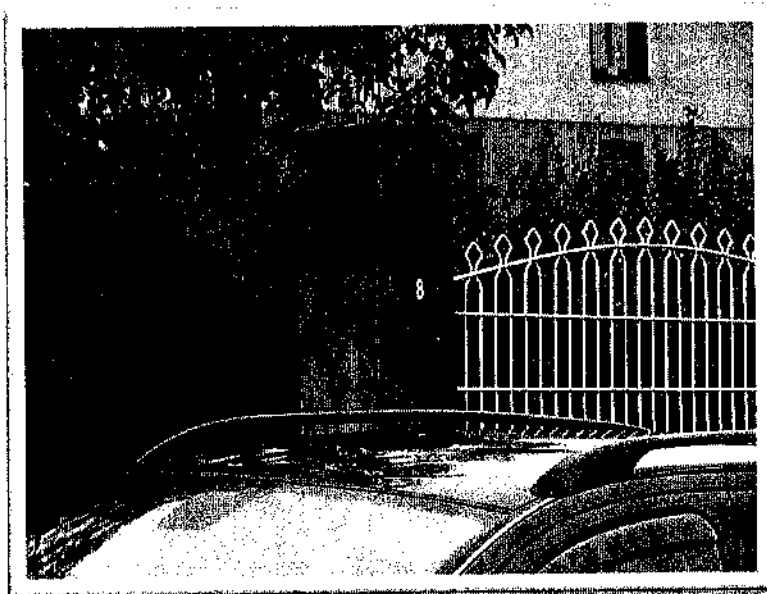












## • FAÇADES ET TOITURE :

### □ Façade Nord (avant) :

S'agissant de la façade Nord, je constate que celle-ci est recouverte d'un crépi de couleur beige.

Je constate que les encadrements des différentes ouvertures sont constitués d'un crépi lisse de couleur beige également.

Au sein de cette façade, je constate à l'extrémité gauche la présence d'une porte de garage, laquelle est double. Il s'agit d'une porte sectionnelle de couleur blanche, laquelle est électrique.

Je constate également la présence d'une applique lumineuse fixée sur la façade à droite de la porte sectionnelle.

En suivant je constate la présence d'une ouverture fenêtrée à soufflet en PVC de couleur blanche, à double vitrage, équipée de défenses métalliques de couleur noire.

En suivant je constate la présence d'un renforcement au sein de la façade, lequel est couvert par un auvent constitué par la toiture de l'habitation, lequel prend appui sur deux piliers en bois.

Le plafond de cet auvent est constitué par un débord entièrement en bois de couleur marron.

Je constate la présence de rampes néons.

Au sein du renforcement, je constate la présence de deux ouvertures fenêtrées en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipées de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Entre les deux fenêtres, je constate la présence d'un nouveau renforcement dans la façade, lequel comprend la porte d'entrée de l'habitation.

Il s'agit d'une porte à panneaux de bois peint de couleur violette, comprenant un oculus vitré en partie supérieure, dont le vitrage est occultant, ainsi que deux poignées métalliques.

Je constate la présence d'une sonnette sur l'encadrement à droite de la porte.

Dans le prolongement, je constate la présence d'une baie vitrée coulissante à deux vantaux, comprenant des menuiseries en PVC de couleur blanche, à double vitrage.

La baie vitrée est équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Au-dessus, je constate la présence d'une ampoule sur douille.

À l'extrémité droite de la façade, je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise.

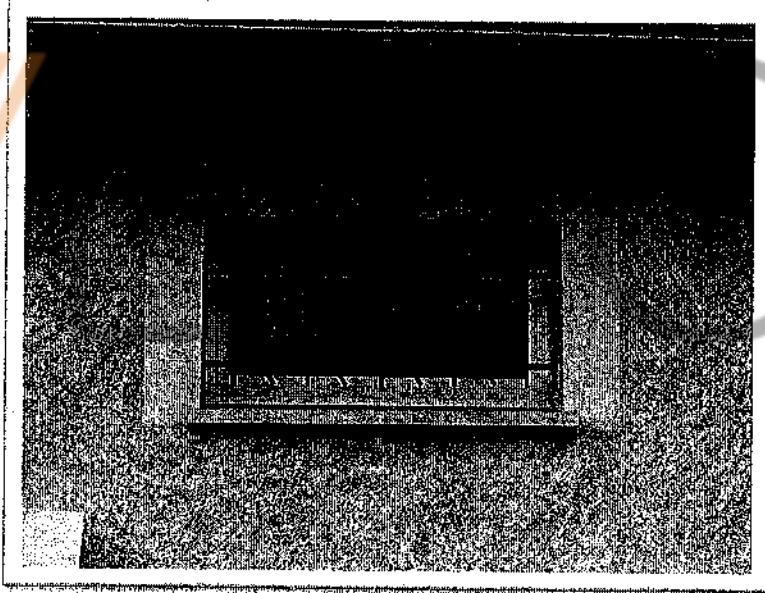
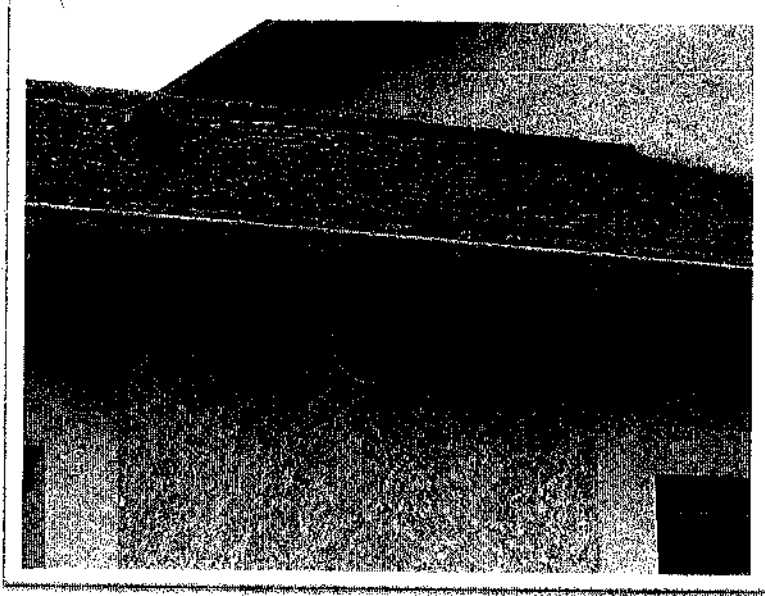
Au-devant de toute la partie de la façade qui comprend le renforcement ainsi que la baie vitrée dans le prolongement, je constate la présence d'une terrasse constituée d'une dalle en ciment à l'état brut.

Je constate que cette dalle est surélevée, et accessible par trois marches ainsi qu'un palier.

À l'étage, je constate en façade la présence de trois ouvertures fenêtrées, en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, toutes équipées de volets battants en bois de couleur bleue.





















□ **Façade Ouest (pignon droit) :**

S'agissant de la façade Ouest, je constate que celle-ci est recouverte d'un crépi de couleur beige.

Je constate que cette façade se compose de deux pans distincts, l'habitation étant composé de deux corps.

S'agissant du premier pan, celui-ci est élevé sur un seul niveau.

Je constate la présence d'une porte-fenêtre en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Au-dessus, je constate la présence d'une ampoule sur douille.

Je constate que l'encadrement est constitué d'un crépi lisse de couleur beige également.

S'agissant du second pan situé à l'arrière du précédent, je constate que celui-ci est élevé sur deux niveaux.

À l'extrémité droite de ce pan, je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise.



ENC

H



□ **Façade Sud (arrière) :**

S'agissant de la façade Sud, je constate que celle-ci est recouverte d'un crépi de couleur beige.

Je constate que les encadrements des différentes ouvertures sont constitués d'un crépi lisse de couleur beige également.

Je constate que cette façade se découpe en trois pans distincts.

S'agissant du premier pan en partie gauche, je constate que celui-ci est élevé sur un seul niveau.

Il comprend une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

À l'extrémité gauche de ce pan, je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise.

S'agissant du pan en partie centrale de la façade, je constate que celui-ci est élevé sur deux niveaux.

Au rez-de-chaussée, je constate la présence d'une porte-fenêtre en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Je constate la présence d'une ouverture fenêtrée à simple battant et double vitrage, dont le vitrage est occultant, en PVC de couleur blanche.

Je constate ensuite la présence d'une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Je relève également deux douilles ainsi qu'un robinet d'eau sur la façade.

À l'étage supérieur, je constate la présence de trois portes-fenêtres en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipées de volets battants en bois peint de couleur bleue.

Au-devant de ces trois ouvertures, je constate la présence d'un balcon de 8,41 m<sup>2</sup> composé d'une dalle en béton à l'état brut, comprenant un garde-corps barreaudé en bois.

Je relève également la présence d'une douille au-dessus de la porte-fenêtre centrale.

S'agissant du pan en partie droite, je constate que celui-ci est élevé sur un seul niveau.

En façade, je constate la présence d'une porte de service en PVC de couleur blanche, comprenant un oculus vitré et stylisé en partie supérieure.

Cette porte donne sur le cellier de l'habitation.

En suivant je constate la présence de deux ouvertures fenêtrées à soufflet en PVC de couleur blanche, à double vitrage, équipées de défenses métalliques de couleur noire.

Je constate la présence d'une douille fixé sur la façade.

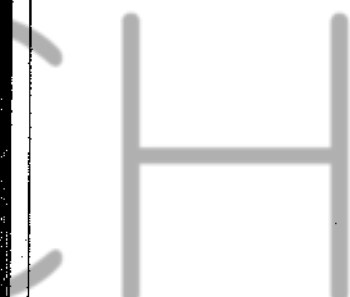
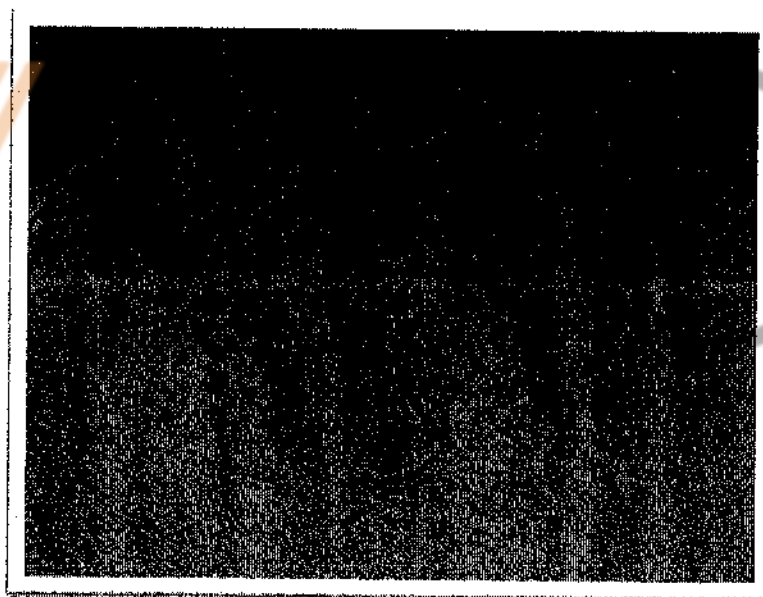
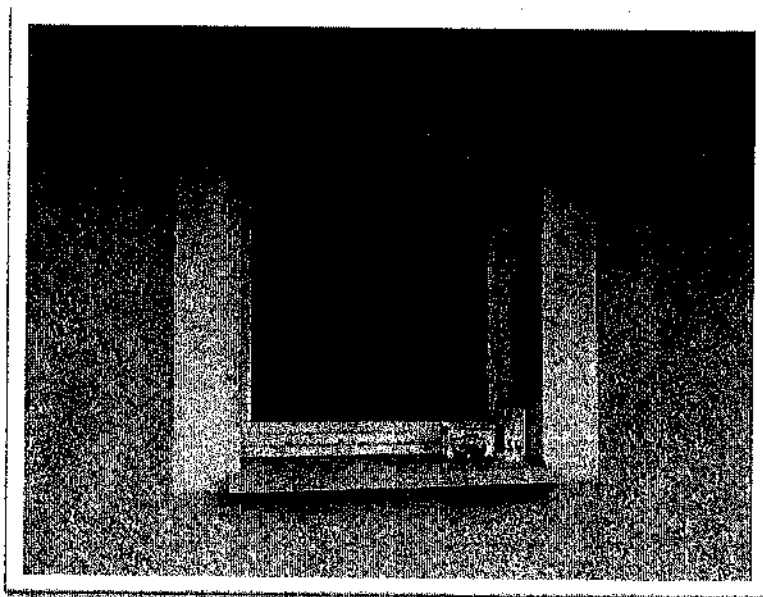
À l'extrémité droite du pan, je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise.

Au-devant de ce pan de façade, je constate au sol la présence d'une terrasse constituée d'une dalle en ciment à l'état brut.





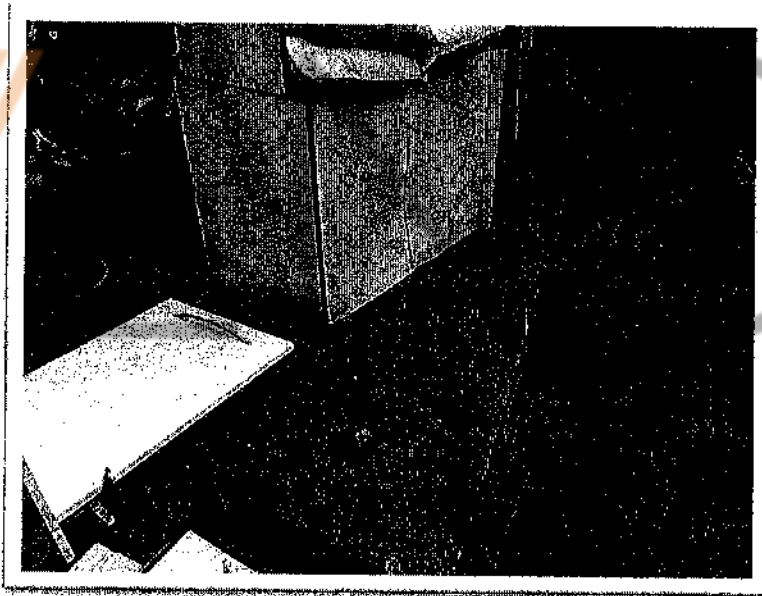
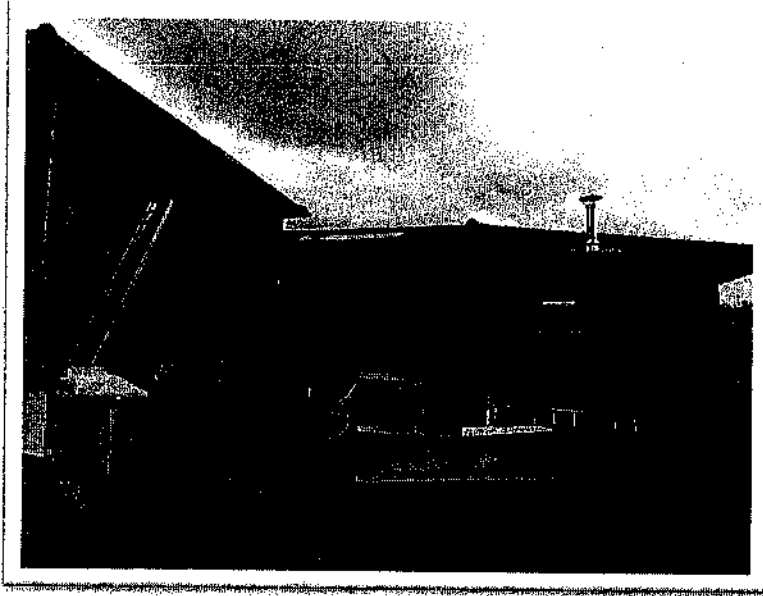


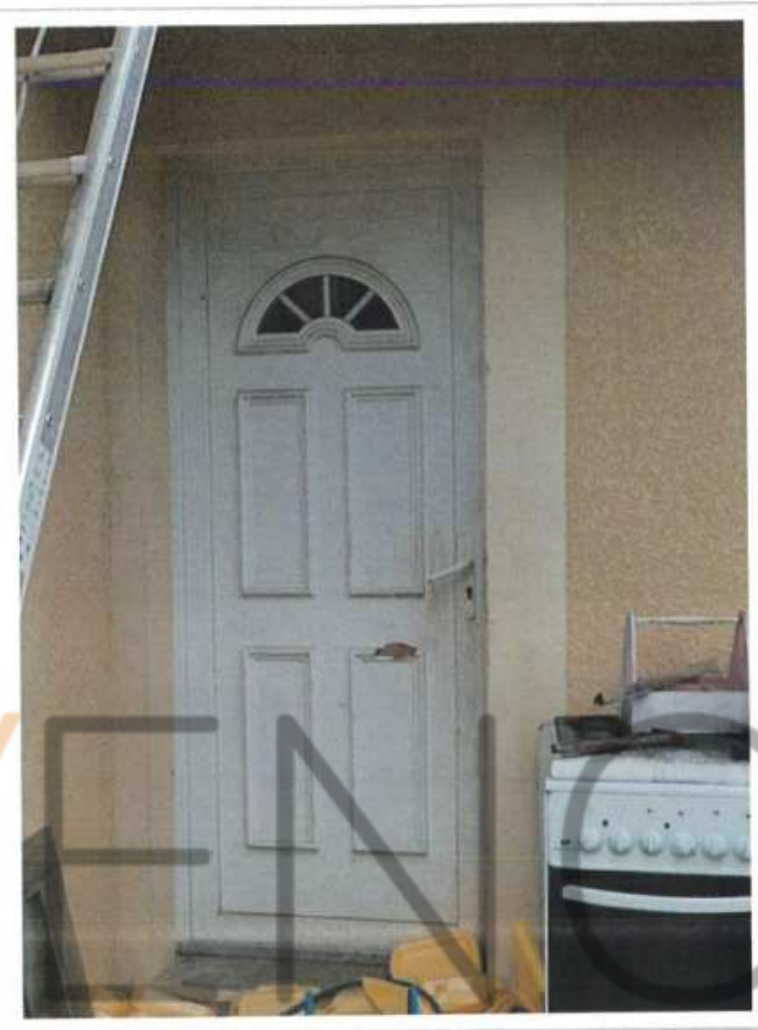


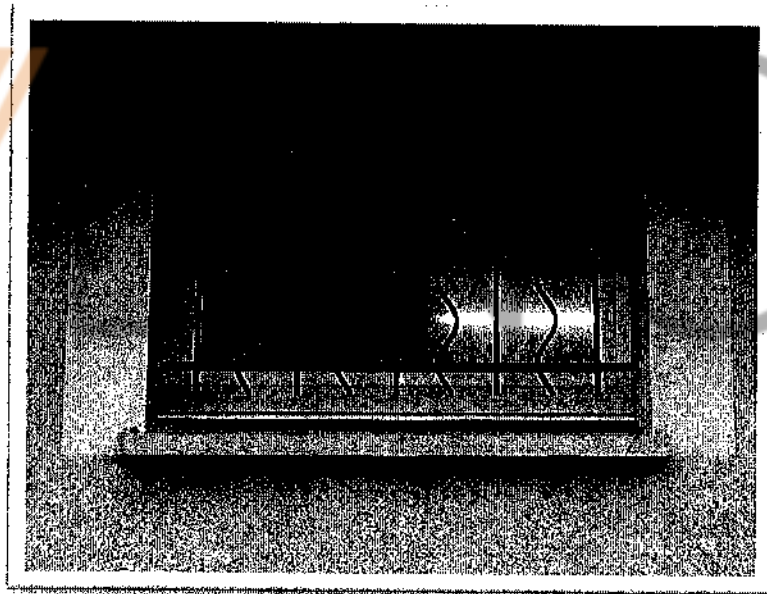
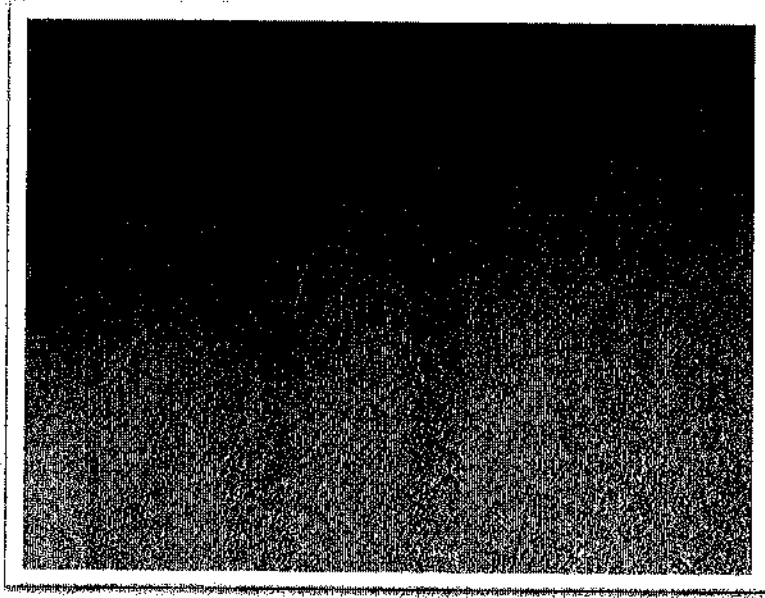


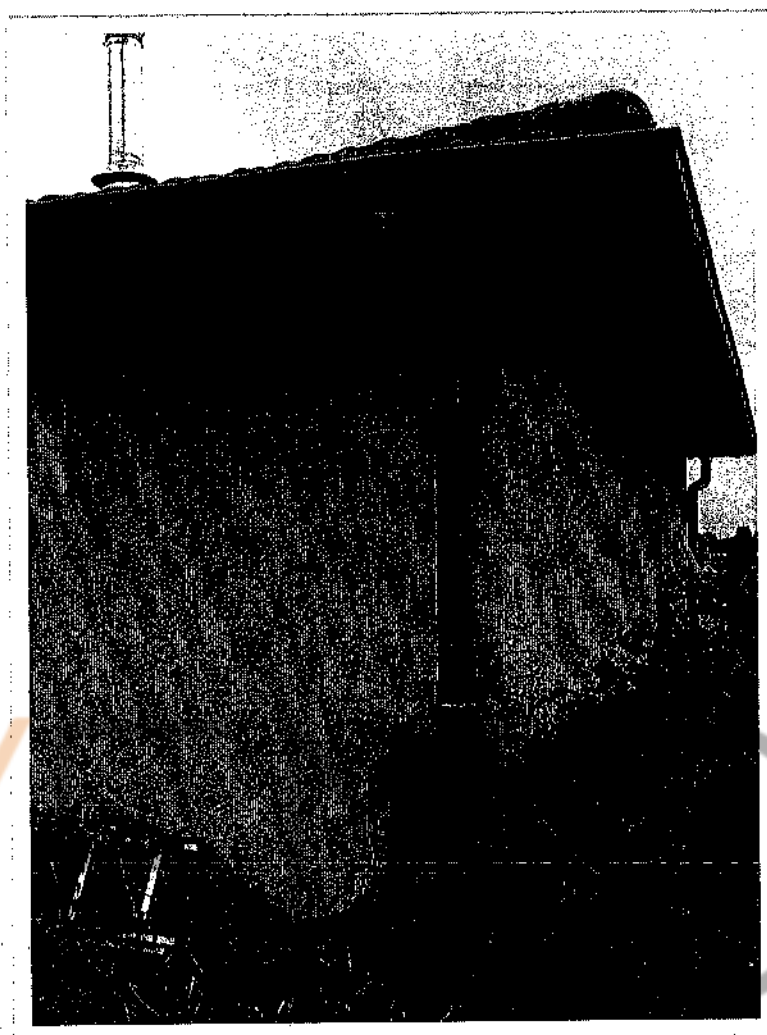












□ **Façade Est (pignon gauche) :**

S'agissant de la façade Ouest, je constate que celle-ci est recouverte d'un crépi de couleur beige.

Je constate que cette façade se compose de deux pans distincts, l'habitation étant composée de deux corps.

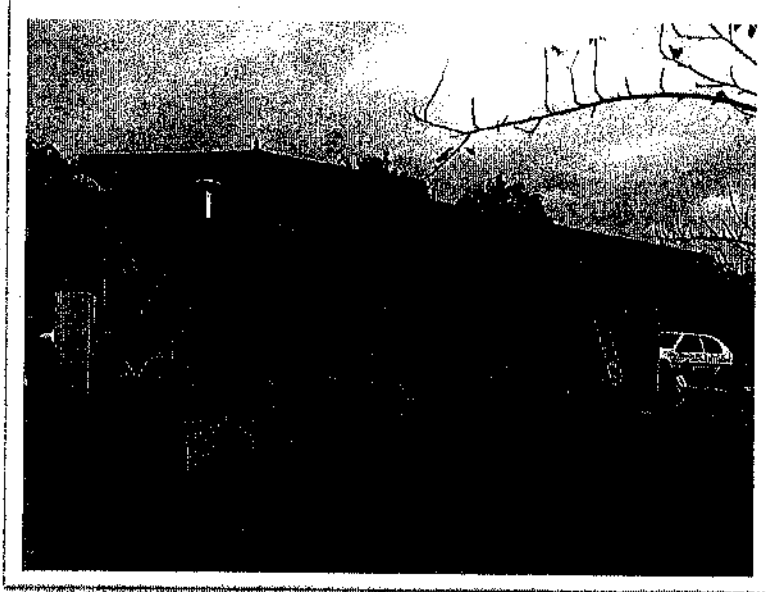
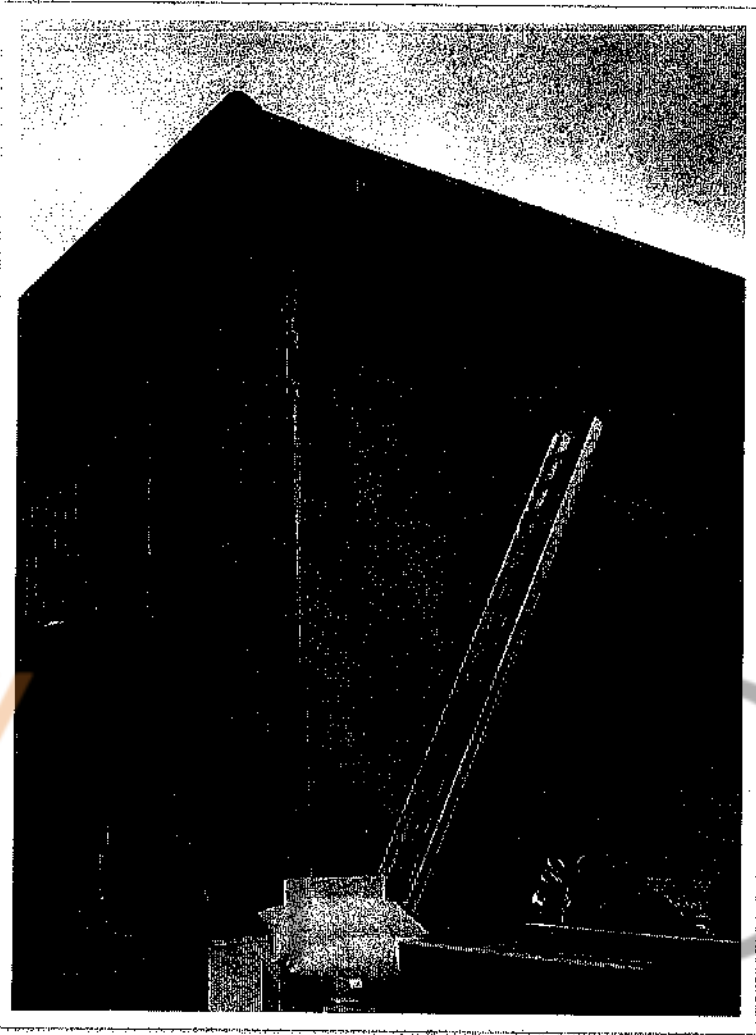
S'agissant du premier pan, celui-ci est élevé sur un seul niveau.

Je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise à l'extrémité droite du pan, ainsi qu'un robinet d'eau.

S'agissant du second pan situé à l'arrière du précédent, je constate que celui-ci est élevé sur deux niveaux.

À l'extrémité gauche de ce pan, je constate la présence d'une descente d'eaux pluviales métallique de couleur grise.







□ Toiture :

Je constate que le corps d'habitation élevé sur un seul niveau est surmonté d'une toiture à trois versants, avec une couverture en tuiles mécaniques.

Aux extrémités des versants, je constate des chéneaux de gouttière métalliques de couleur grise.

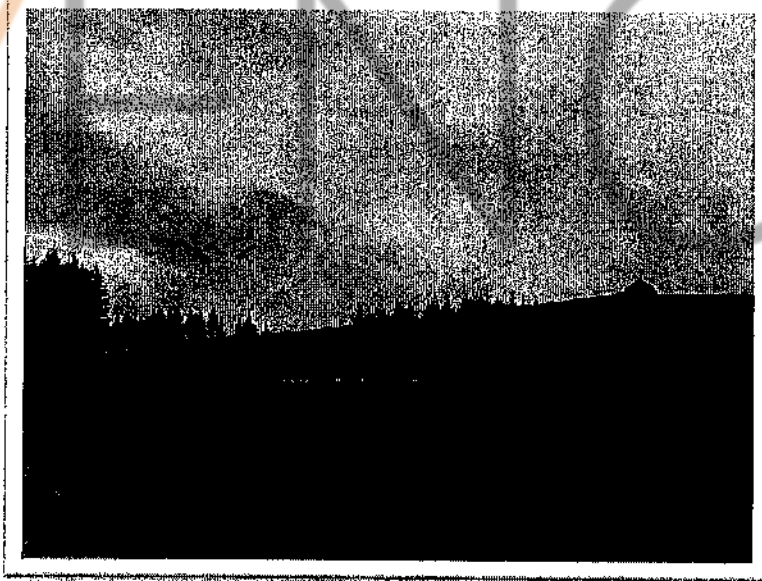
Sur le versant Sud de la toiture qui surmonte le garage, je constate la présence d'un appareil de type panneau solaire.

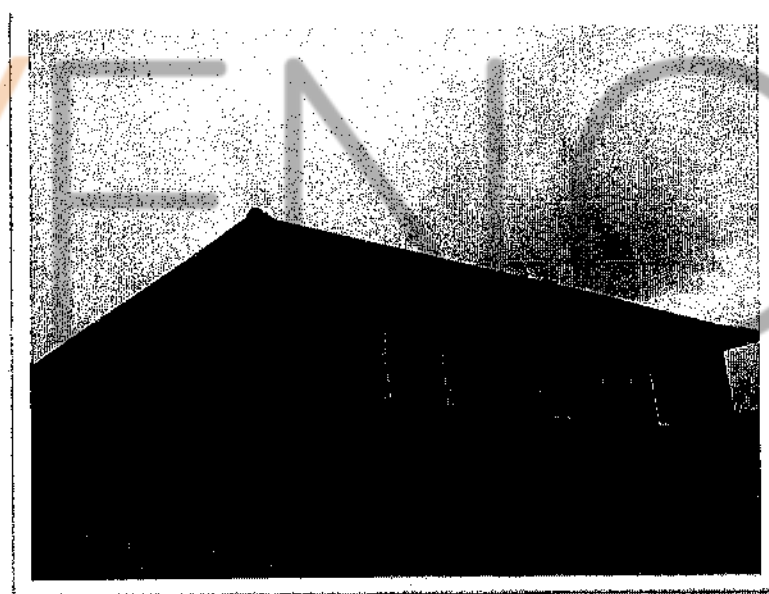
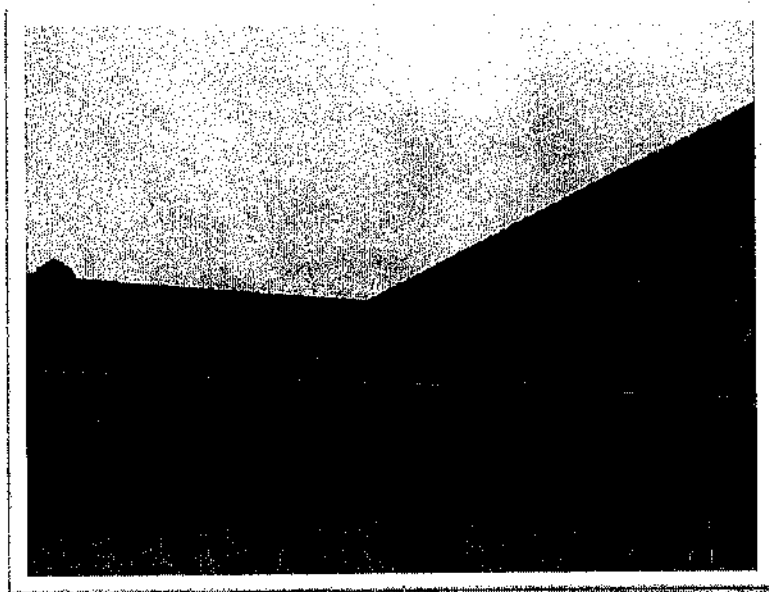
Je constate également la présence d'un conduit de cheminée métallique de couleur grise, lequel est raccordé à la chaudière à granules située dans le garage.

Je constate que le corps d'habitation élevé sur deux niveaux est quant à lui surmonté d'une toiture à quatre versants, avec une couverture en tuiles mécaniques.

Je constate la présence d'un conduit de cheminée, lequel est crépi de couleur beige.

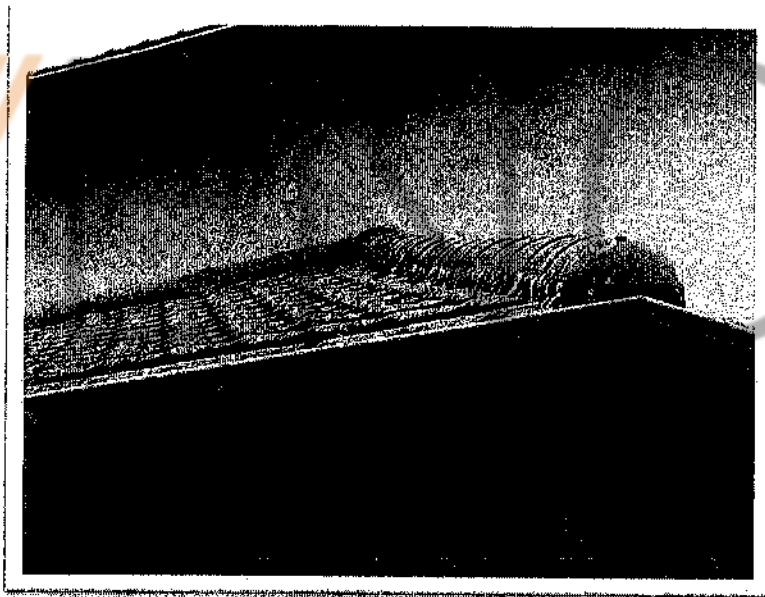
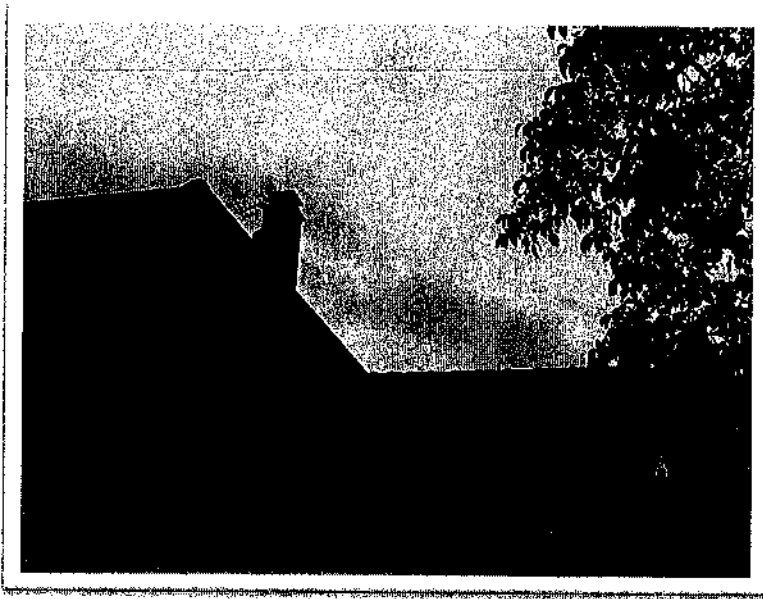
Sur ce conduit, je constate la présence d'une parabole ainsi qu'une antenne râteau.

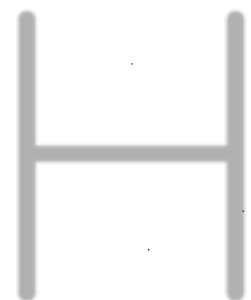
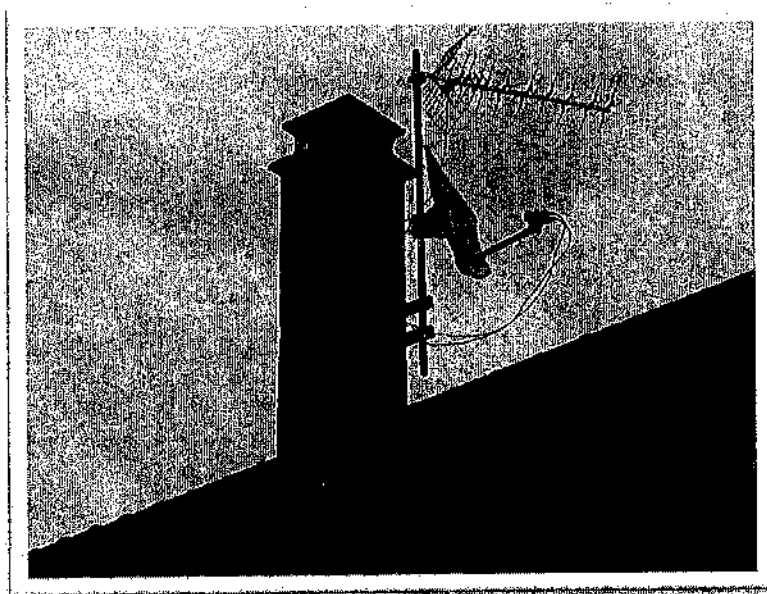


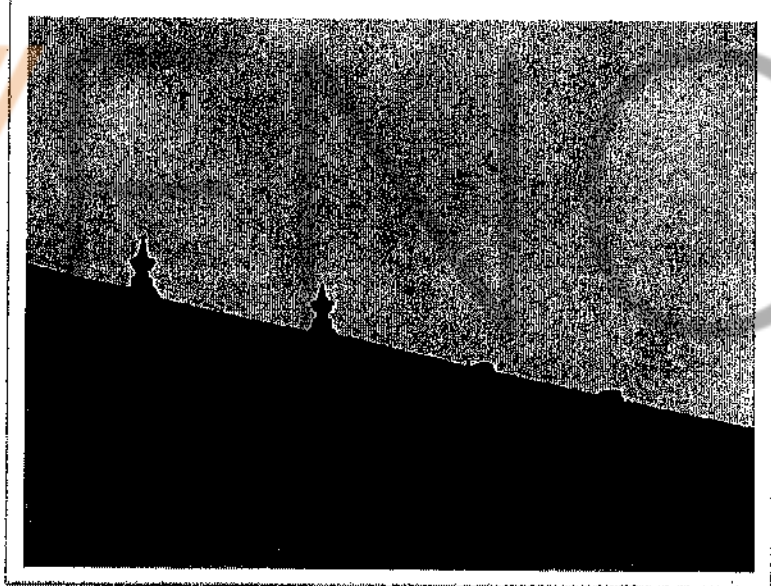
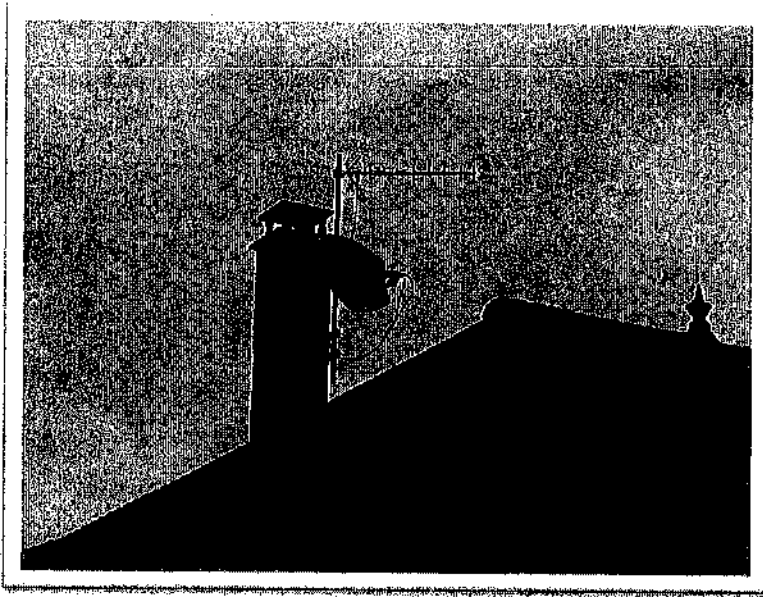


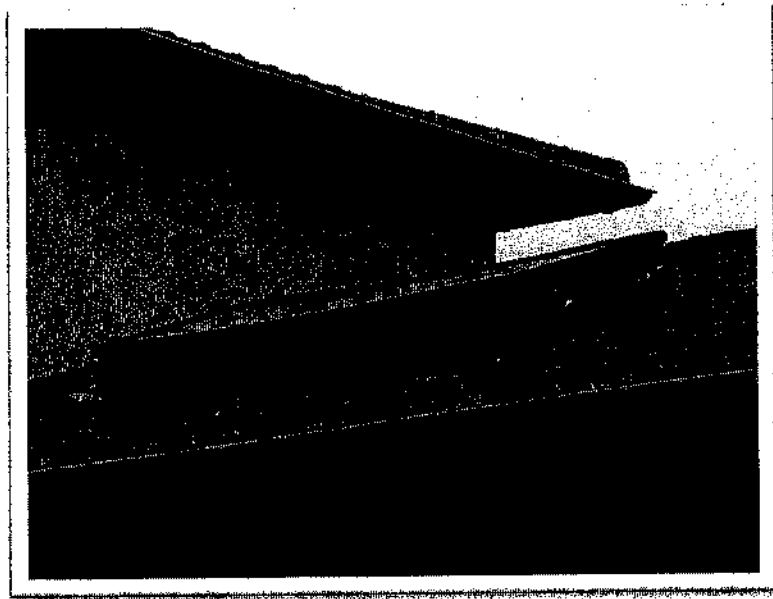
FENCO

H

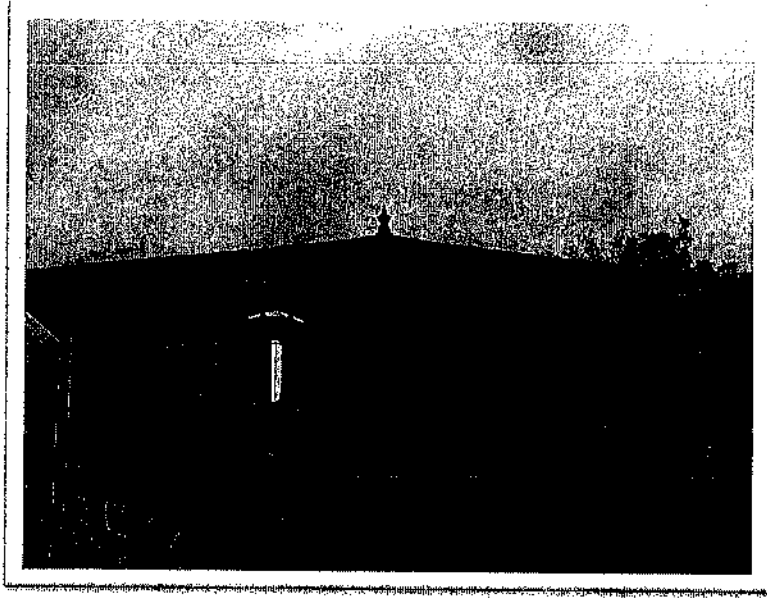












WENCH

**6. Constat des parties intérieures du bien immobilier –  
Partie 1 : Équipements.**

Plomberie – Chauffage	L'habitation est équipée d'un plancher chauffant dont la nourrice est située au sous-sol. Un cumulus d'une contenance de 150 Litres est également situé au sous-sol. L'habitation est aussi équipée d'un poêle à granulés situé dans le salon et d'une chaudière à granules située dans le garage. Certaines pièces de l'habitation sont équipées d'un radiateur mural, lesquels ne sont pas alimentés.
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Electricité	Le tableau électrique est situé dans le garage. Le compteur électrique est situé au sous-sol.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Huissieries – ouvrants	Les portes intérieures de l'habitation sont en bois. Les ouvertures fenêtrées sont en PVC de couleur blanche, à double vitrage.
------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Porte d'accès	La porte d'entrée est une porte à panneaux de bois peint de couleur violette, comprenant un oculus vitré en partie supérieure, dont le vitrage est occultant, ainsi que deux poignées métalliques.
---------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

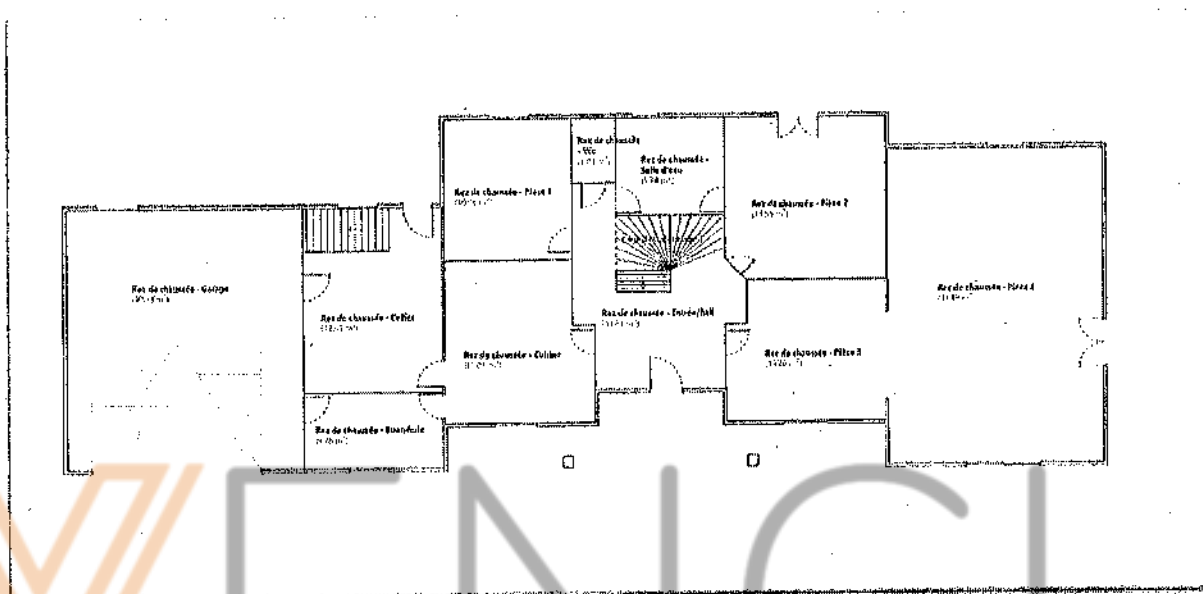
Assainissement	L'assainissement de l'habitation est en tout à l'égout.
----------------	---------------------------------------------------------

Servitude	Il ne m'a pas été déclaré l'existence de servitudes.
-----------	------------------------------------------------------



**7. Constat des parties intérieures du bien immobilier –  
Partie 2 : Description des pièces.**

**REZ-DE-CHAUSSÉE**



**ENTRÉE (13,67 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère par la porte d'entrée de l'habitation, laquelle est à panneaux de bois peint de couleur violette, comprenant un oculus-vitré en partie supérieure, dont le vitrage est occultant, ainsi que deux poignées métalliques.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

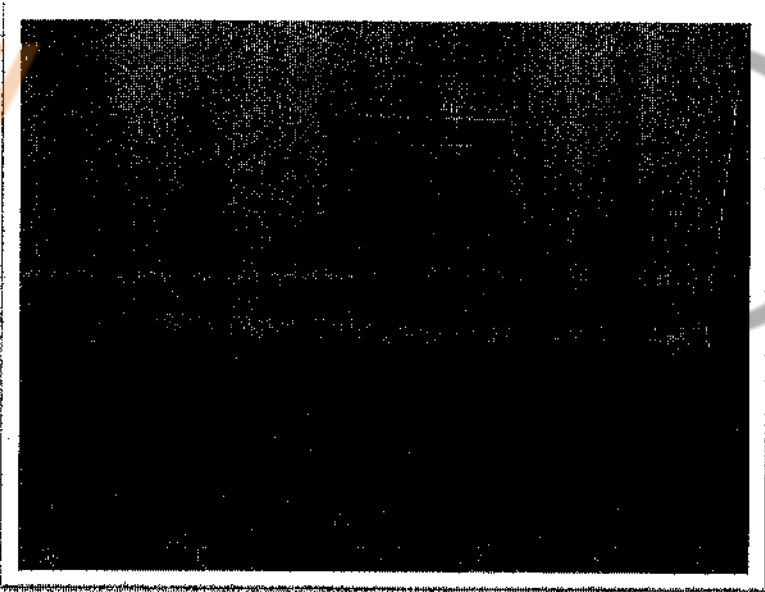
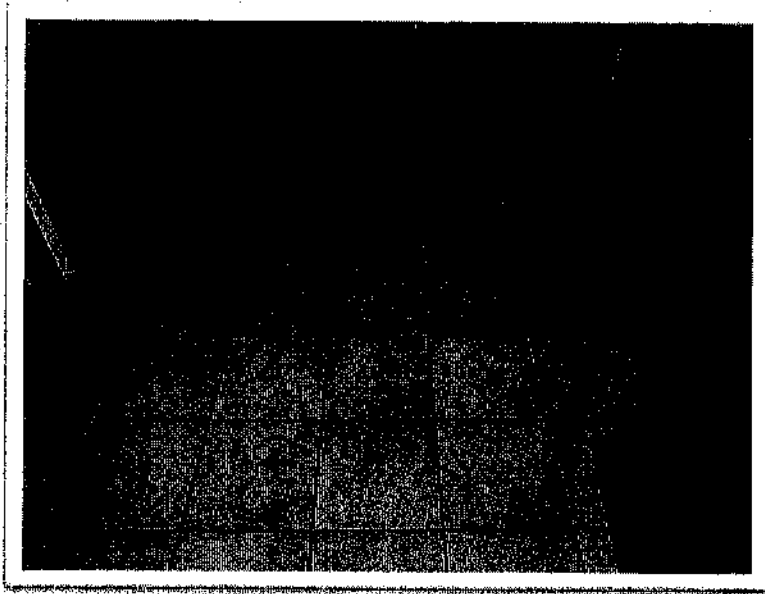
**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

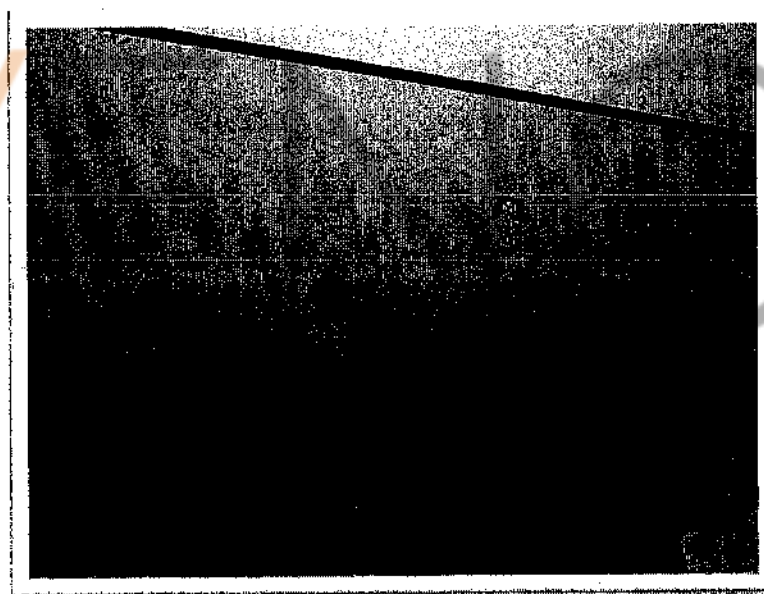
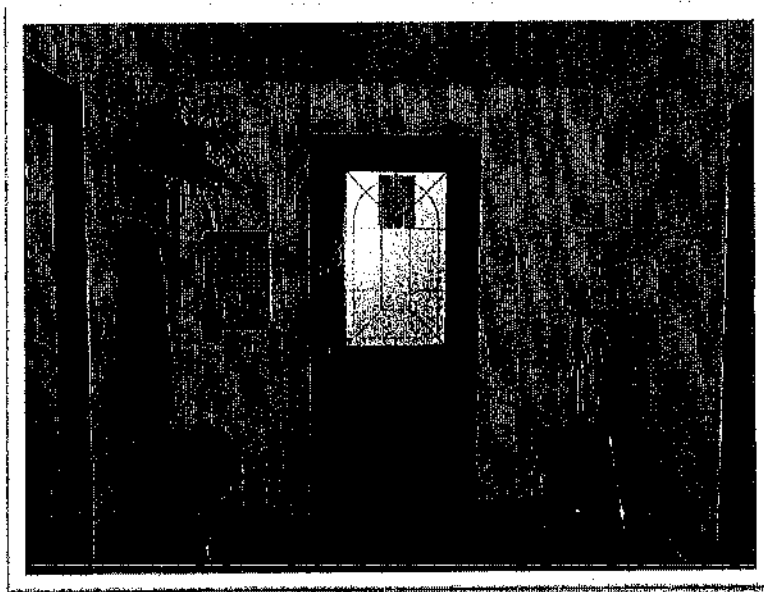
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

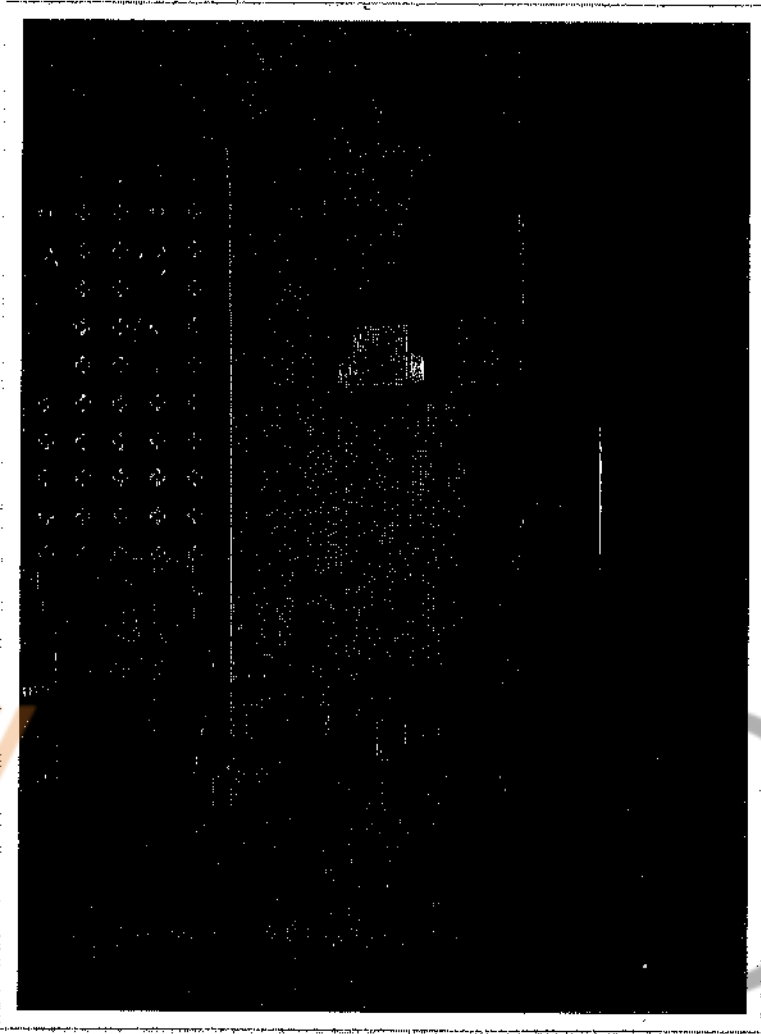
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

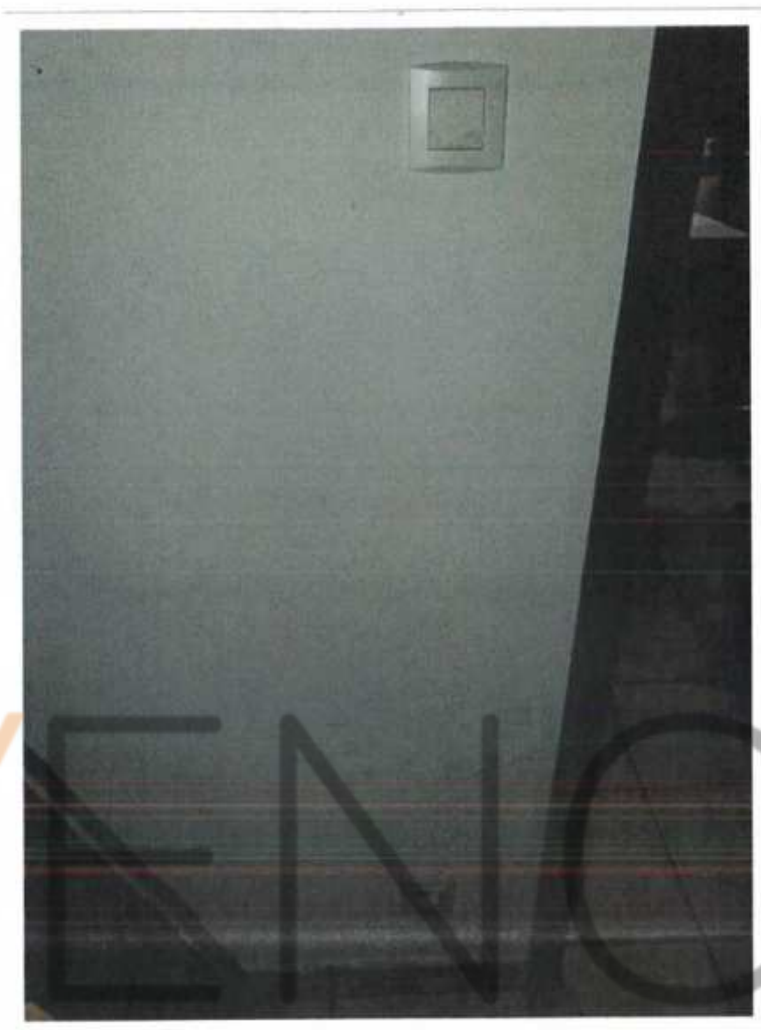
**Équipements :**

- Des ampoules sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Une prise téléphonie.













**CUISINE (16,01 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte en bois peint de couleur noire, vitrée en partie supérieure, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

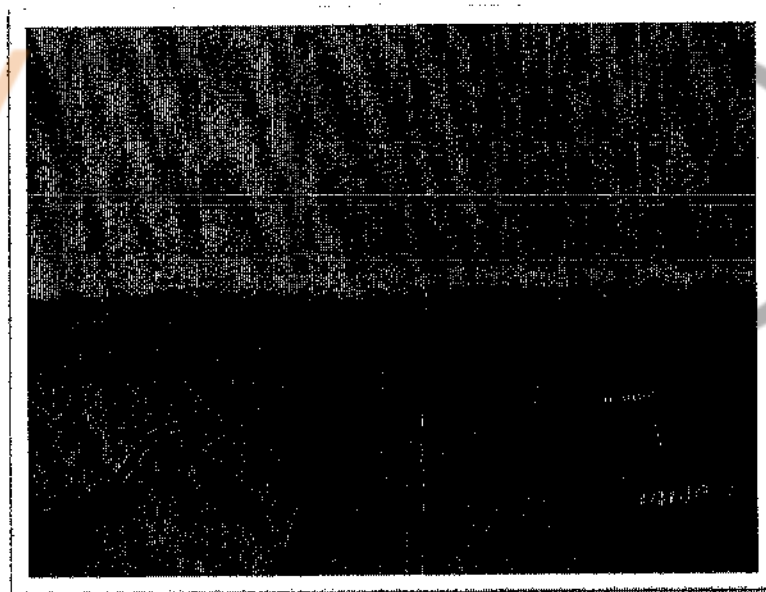
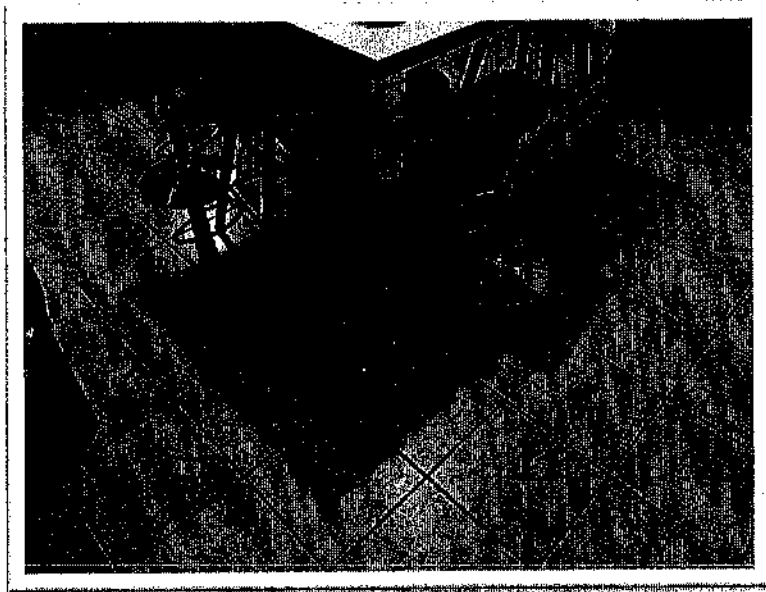
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

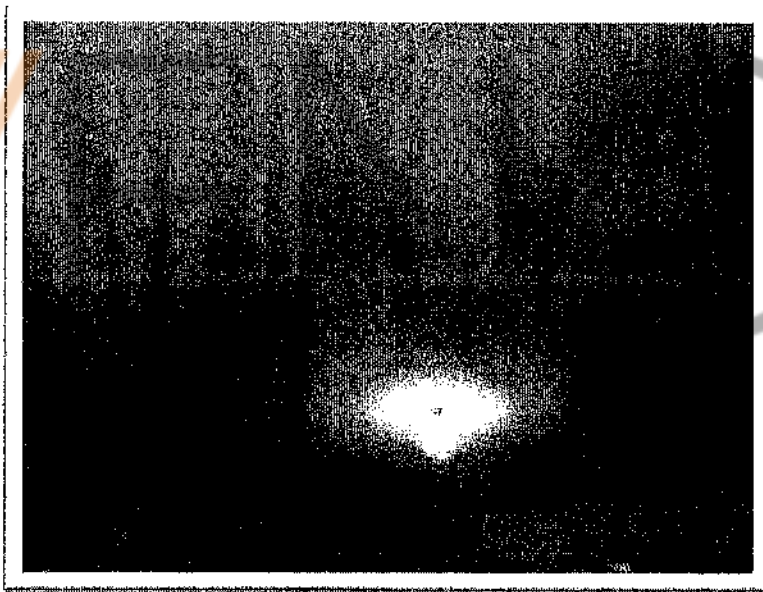
**Equipements :**

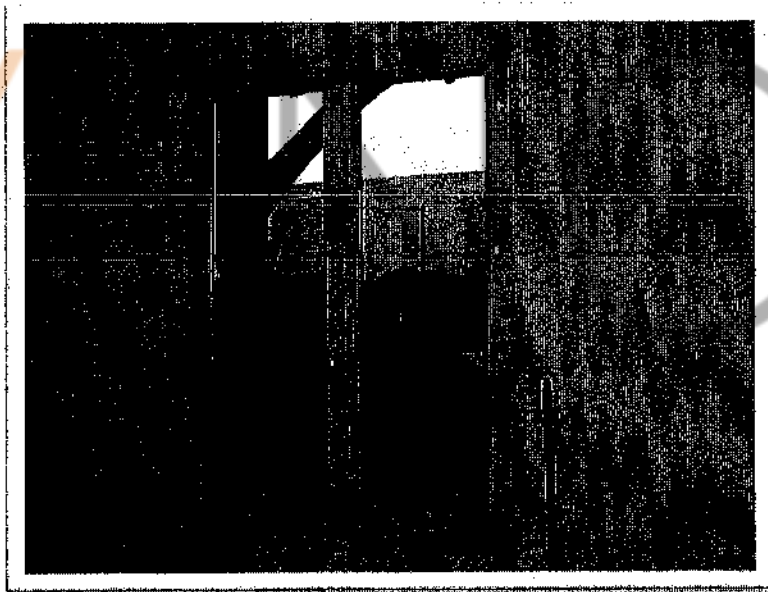
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un boîtier thermostatique mural.
- Un interrupteur mural « ATLANTIC ».
- Des meubles de cuisine hauts et bas en bois mélaminé, surmonté d'un plan de travail en imitation pierre de couleur grise.
- Une crédence en imitation pierre de couleur grise.
- Un évier à simple bac avec égouttoir de couleur gris clair, équipé d'un robinet mitigeur.
- Un four encastré de marque « Sauter ».
- Une plaque de cuisson à induction à trois feux, de marque « Brandt ».
- Une ampoule sur douille au mur pour l'éclairage.
- Des découpes circulaires au plafond pour l'aération.

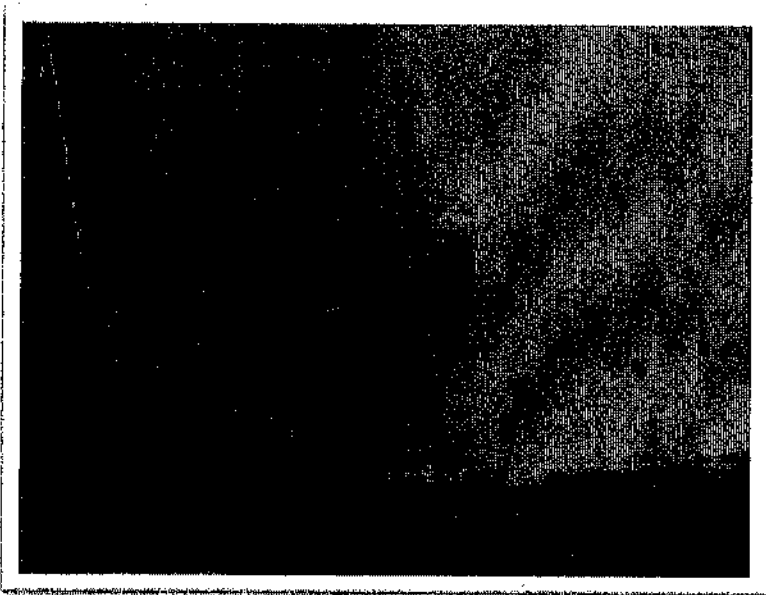
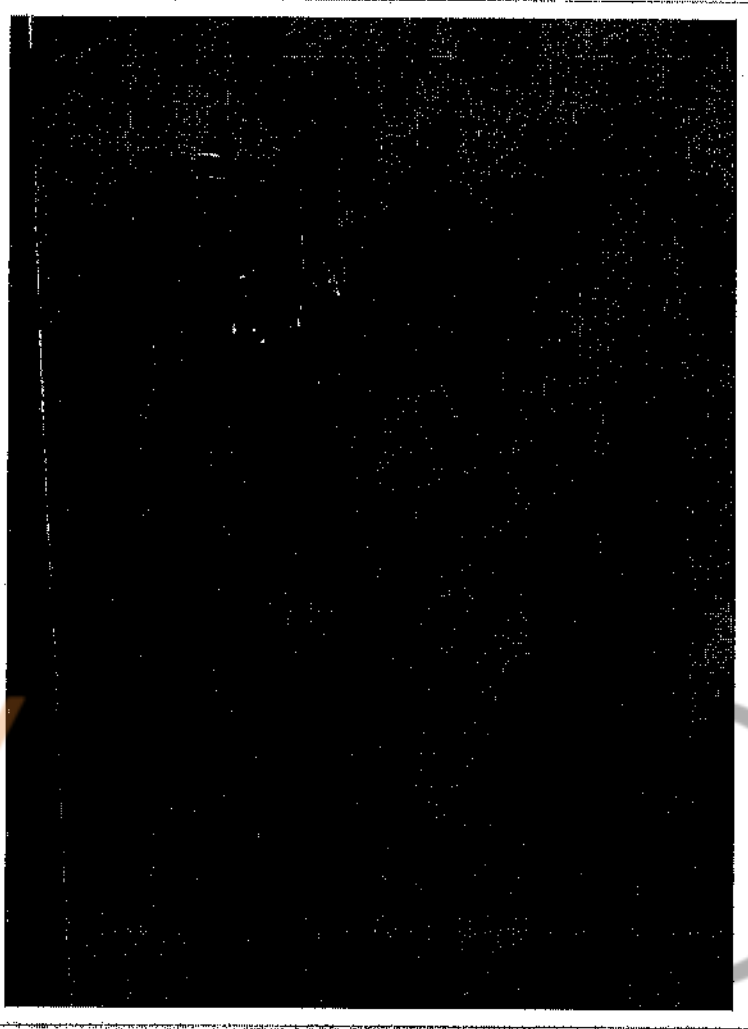
WENCH

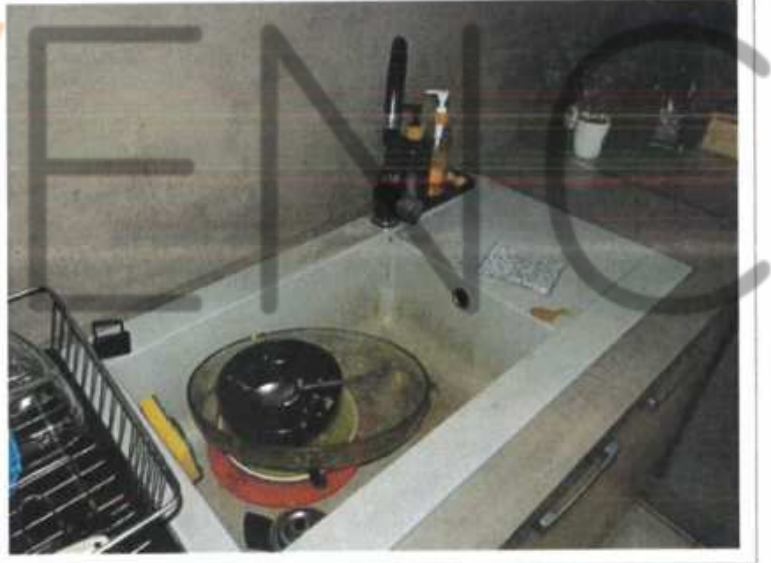




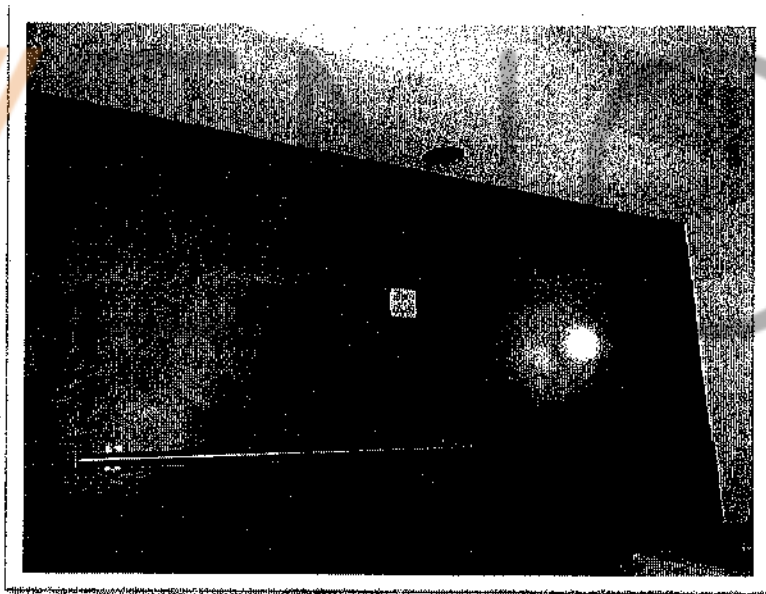


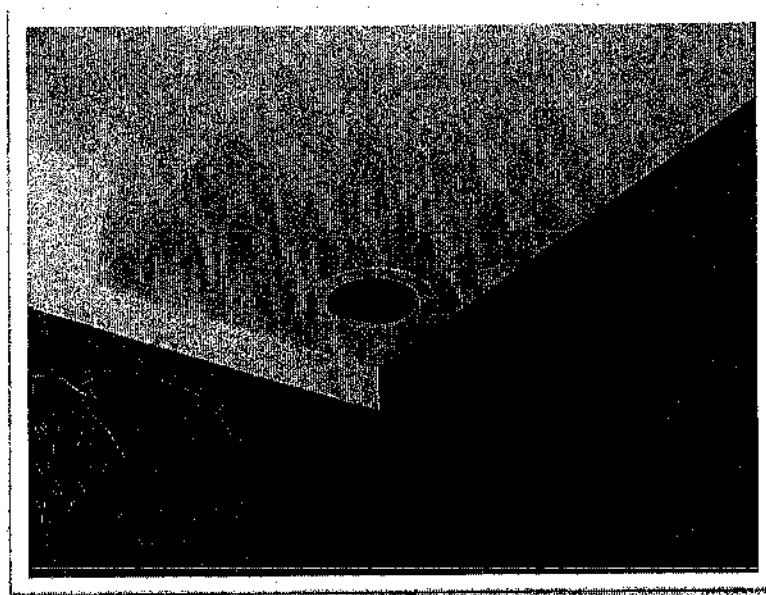












#### **BUANDERIE (9.76 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis la cuisine par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

L'accès s'opère depuis la cuisine par deux marches d'escalier carrelées de couleur beige.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur ocre.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

#### **Equipements :**

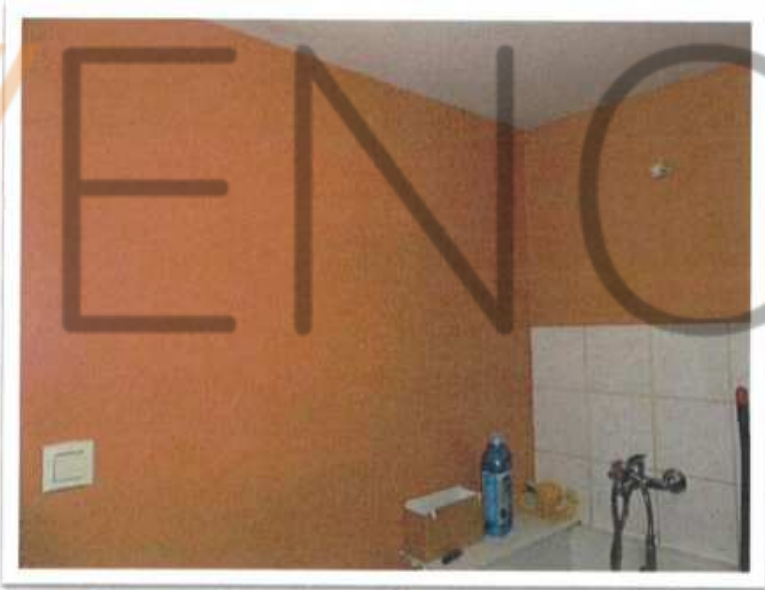
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une bouche d'aération de type VMC au plafond.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un radiateur mural métallique de couleur blanche.
- Un évier de couleur blanche, équipé d'un robinet mitigeur avec une douchette.
- Une crédence carrelée par des carreaux de couleur blanche.
- Une arrivée d'eau au mur.
- Une ouverture fenêtrée à soufflet, en PVC de couleur blanche à double vitrage, équipée de défenses métalliques de couleur noire.
- Une porte à panneaux de bois peint de couleurs vert pastel et bleue, laquelle donne sur le garage.

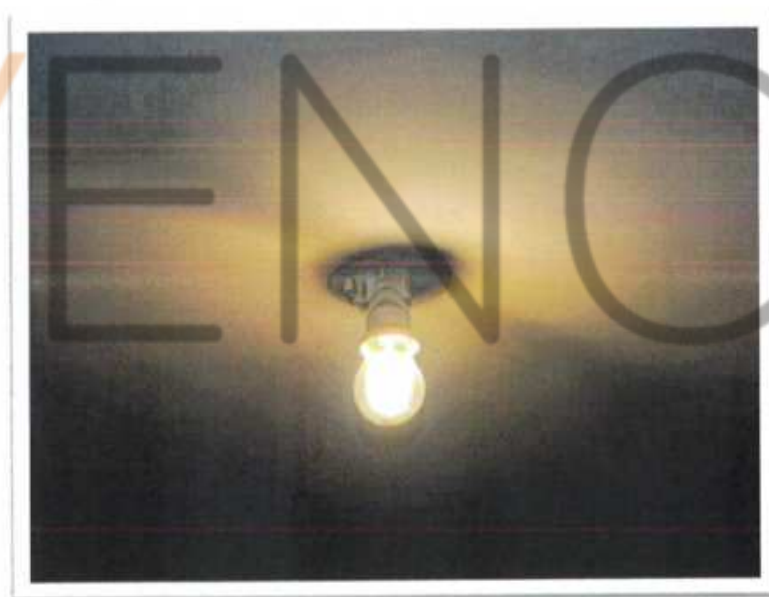


RECH









V

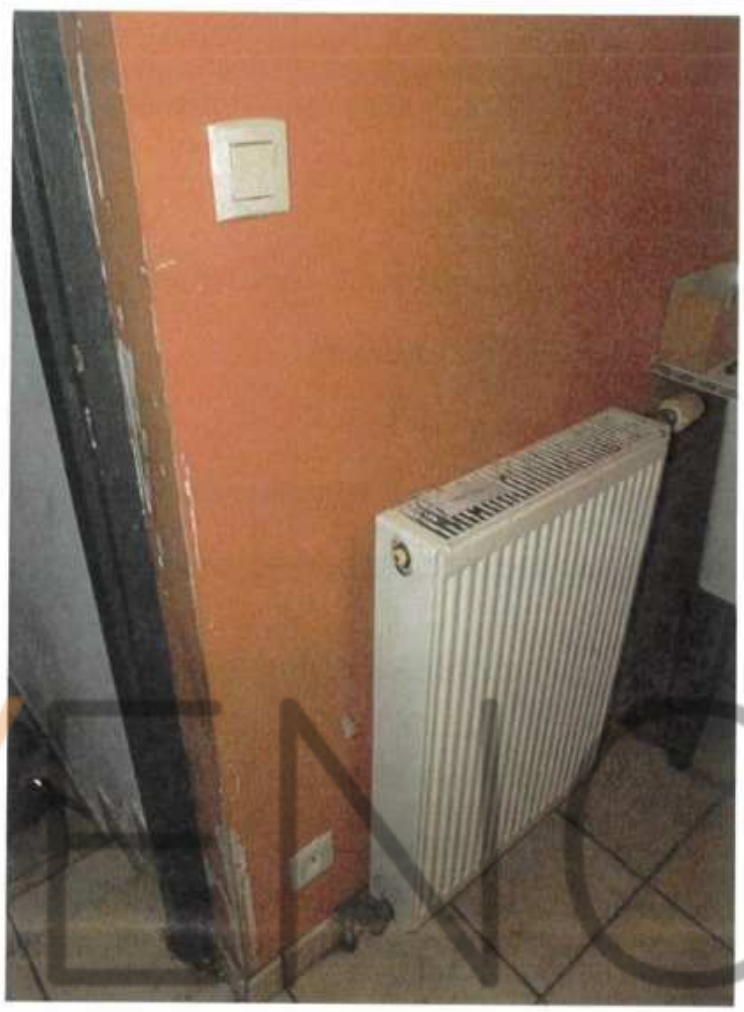
ENCH

H









### **CELLIER (12,49 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis la cuisine par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

L'accès s'opère depuis la cuisine par deux marches d'escalier carrelées de couleur beige.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

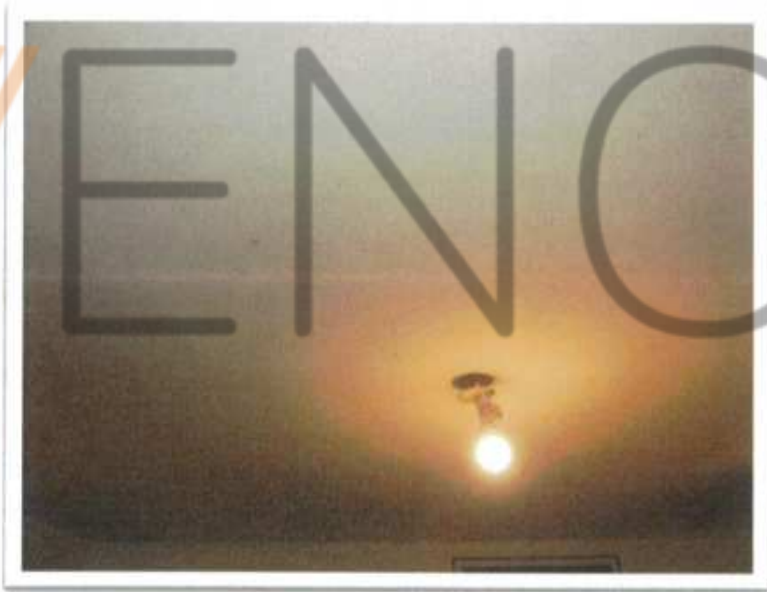
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

### **Équipements :**

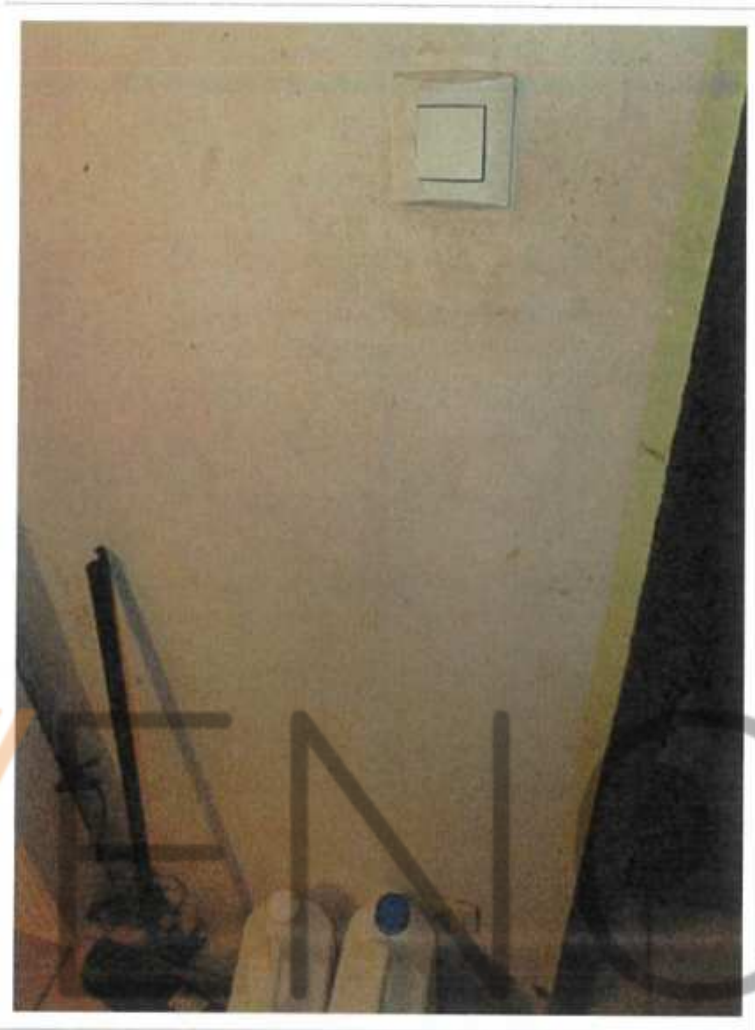
- Une ampoule sur douille au plafond qui assure l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un radiateur mural métallique de couleur blanche.
- Une porte de service en PVC de couleur blanche comprenant un oculus vitré et stylisé en partie supérieure, laquelle donne sur la façade Sud. La porte est sécurisée à clé.



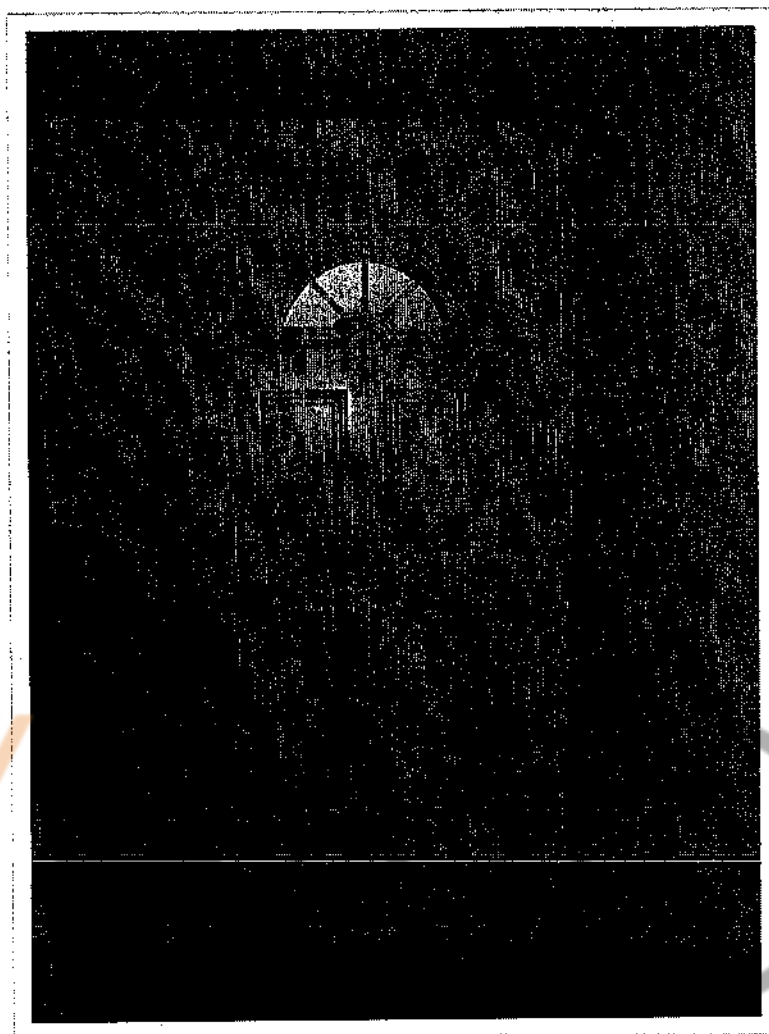




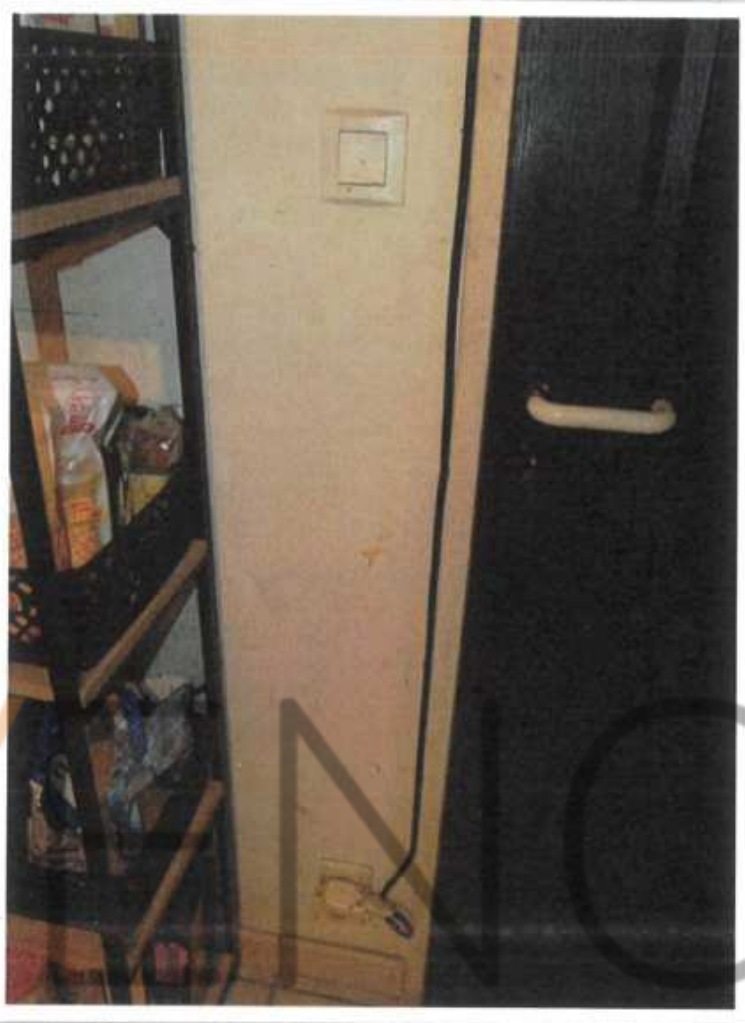




VENICHH







### **GARAGE (40,53 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le cellier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur blanche.

**Sol :** Le sol est constitué d'une dalle en béton, laquelle est recouverte d'un revêtement

**Murs :** Les murs sont constitués de moellons de parpaings à l'état brut, et pour partie doublés en plaques de plâtre non peintes.

**Plafond :** Le plafond est constitué par la charpente en bois de la couverture, dont le revêtement de type pare-pluie de couleur noire est apparent.

### **Equipements :**

- Des rampes néons au plafond pour l'éclairage.

- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un tableau électrique à différentiels.
- Une porte sectionnelle double, de couleur blanche et motorisée.
- Une ouverture fenêtrée à soufflet, en PVC de couleur blanche à double vitrage, équipée de défenses métalliques de couleur noire.
- Une chaudière à granules de couleur noire avec un conduit afférent, portant la mention « EKALLOR », de modèle « CEC 24 ».





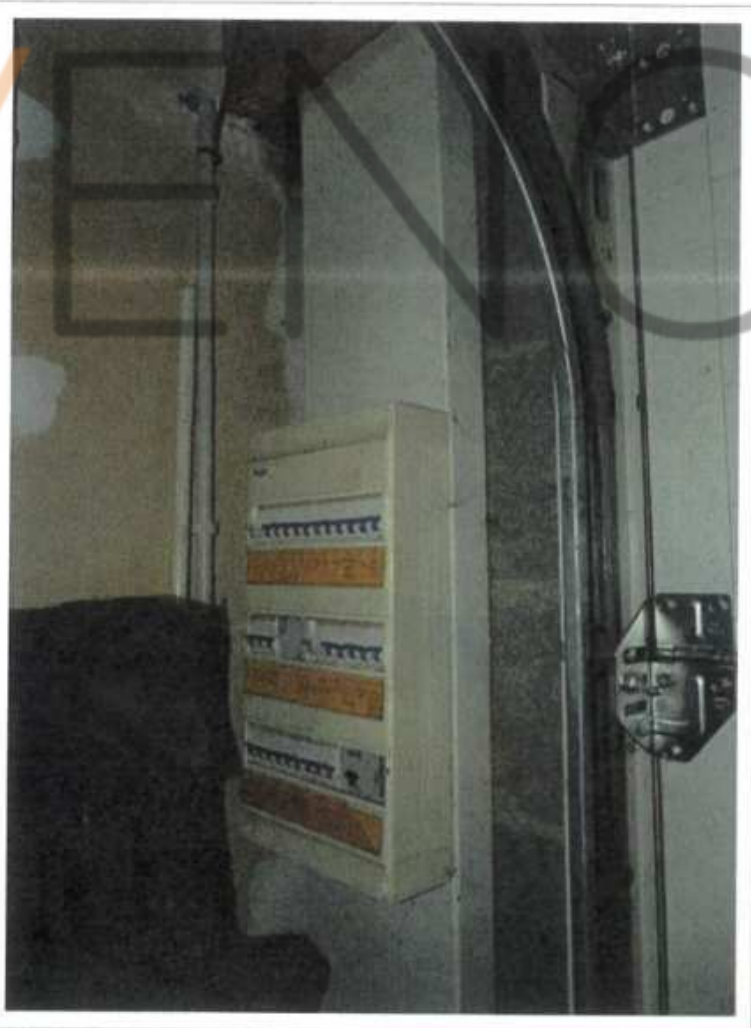






ENGINEERING

H









### **CHAMBRE 1 (10,96 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoleum de couleur gris clair.

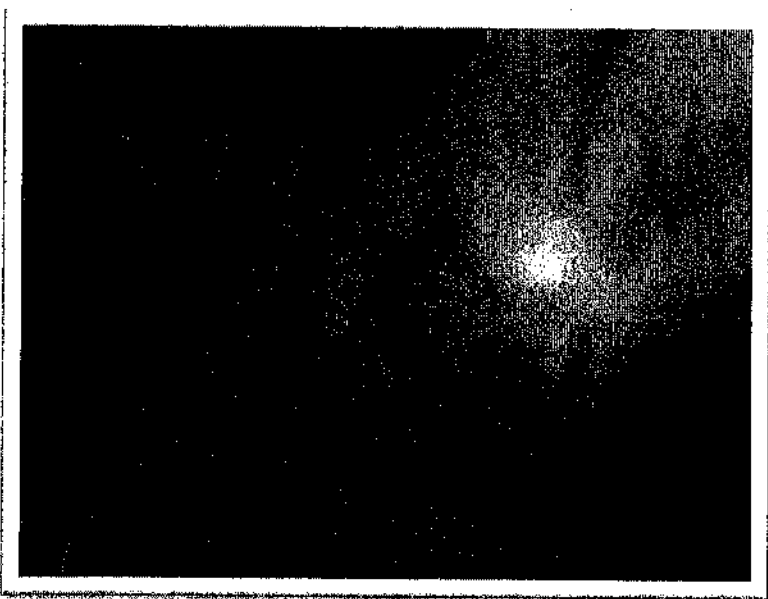
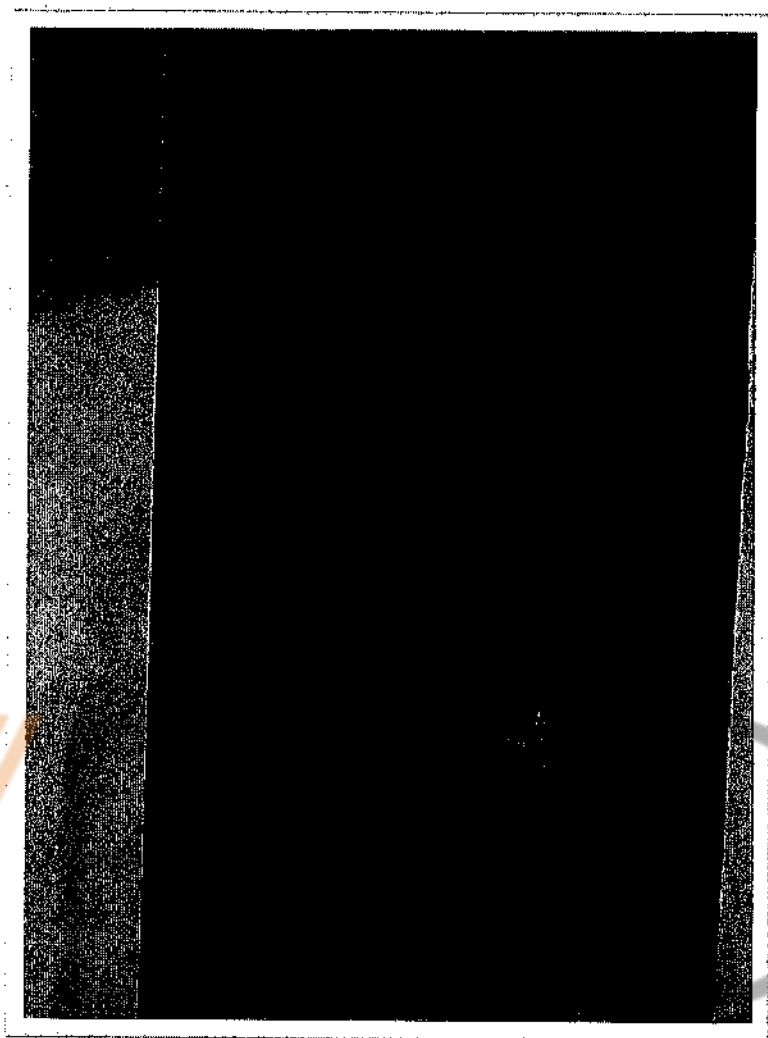
**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

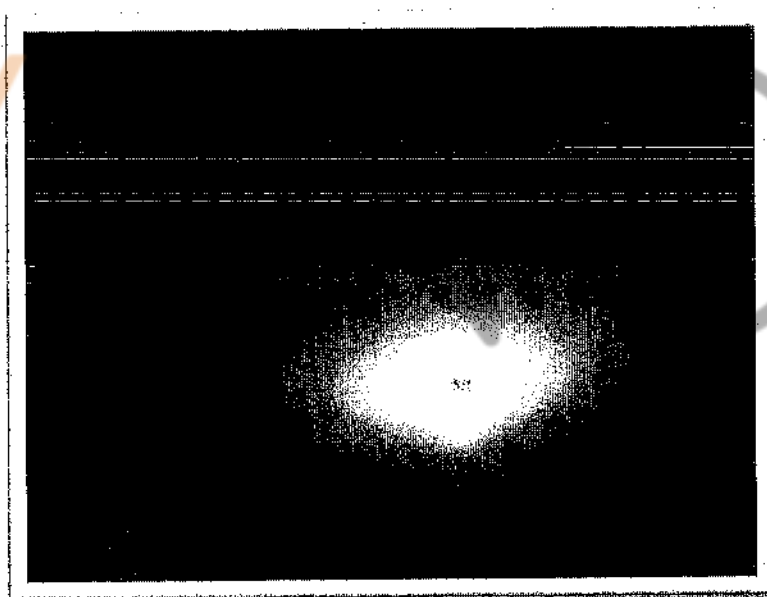
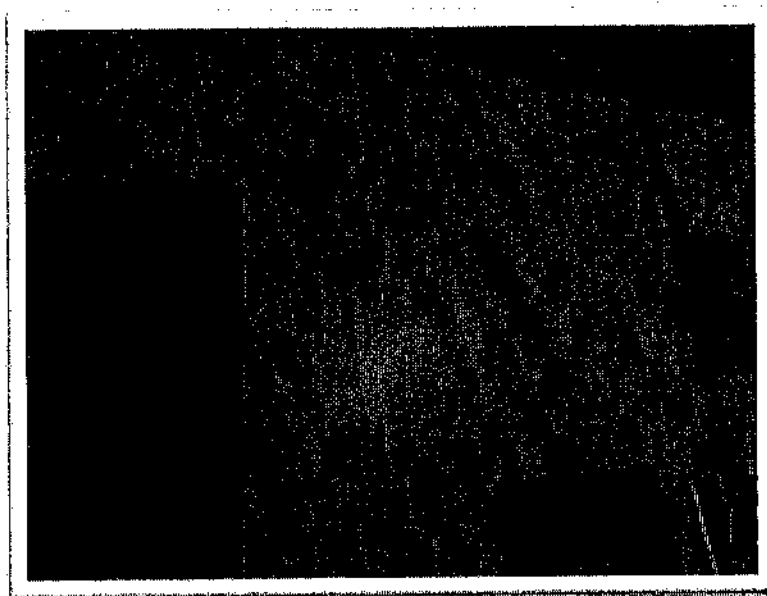
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur jaune clair.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

#### **Equipements :**

- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.







#### **CABINET D'AISANCE (1,04 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

#### **Équipements :**

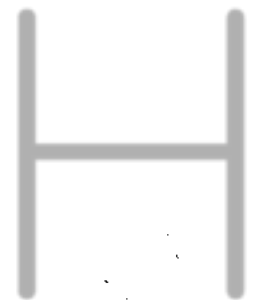
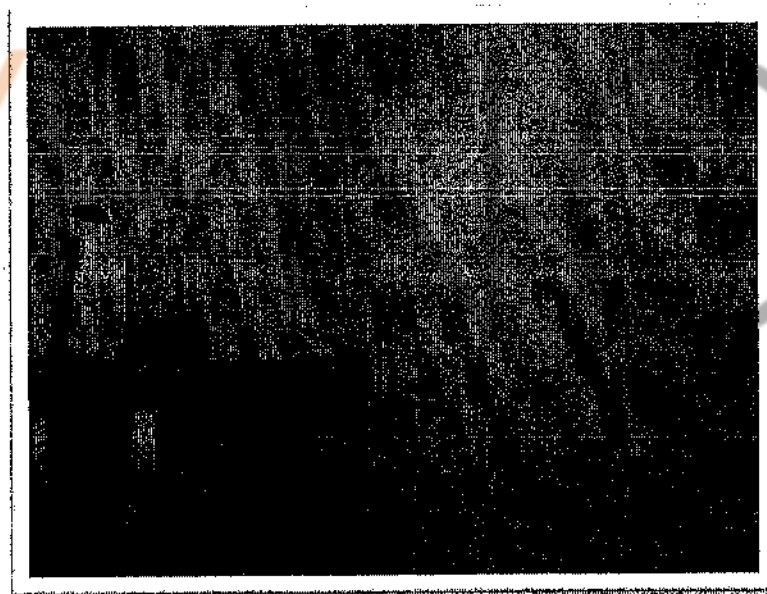
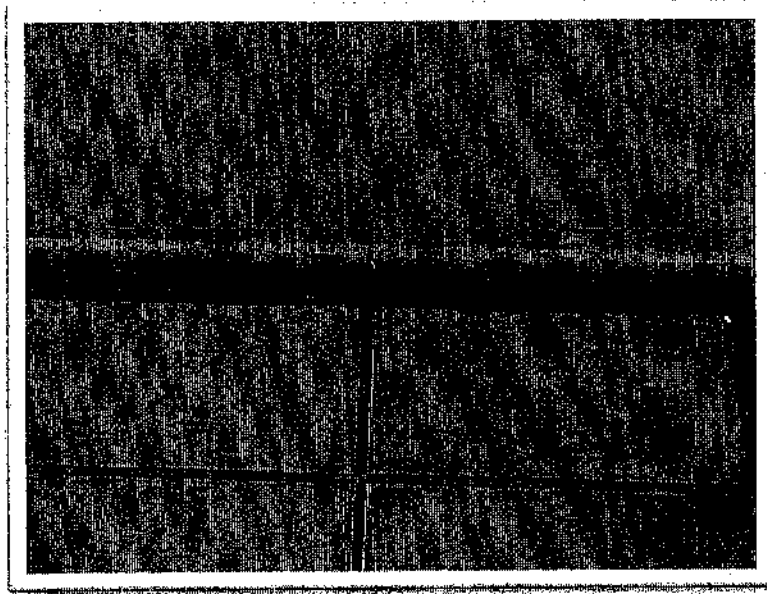
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une bouche d'aération de type VMC au plafond.
- Un interrupteur mural.
- Une cuvette à double charge équipée d'un abattant en plastique de couleur blanche.



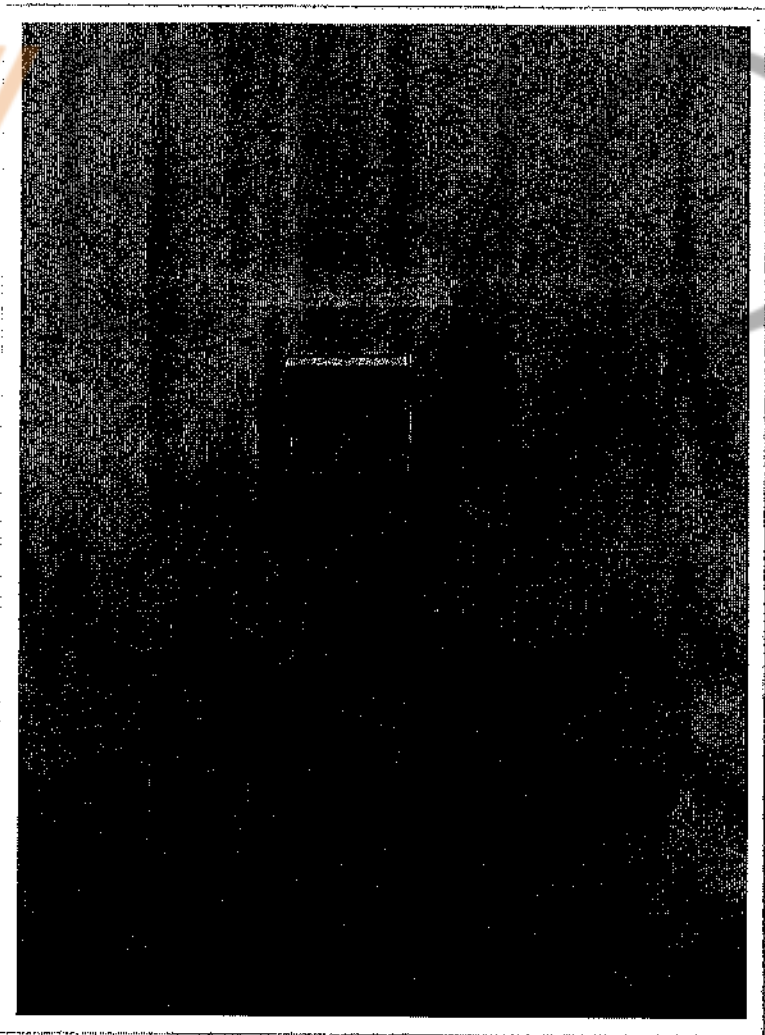
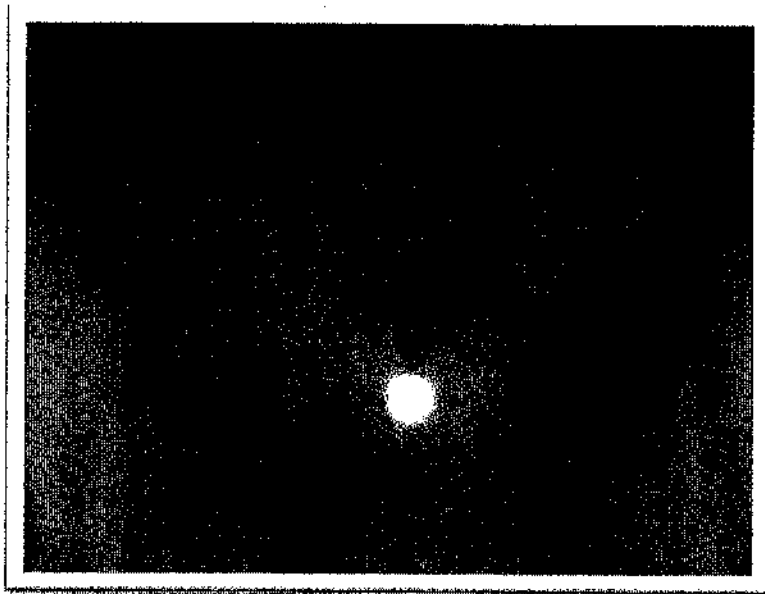
ENG

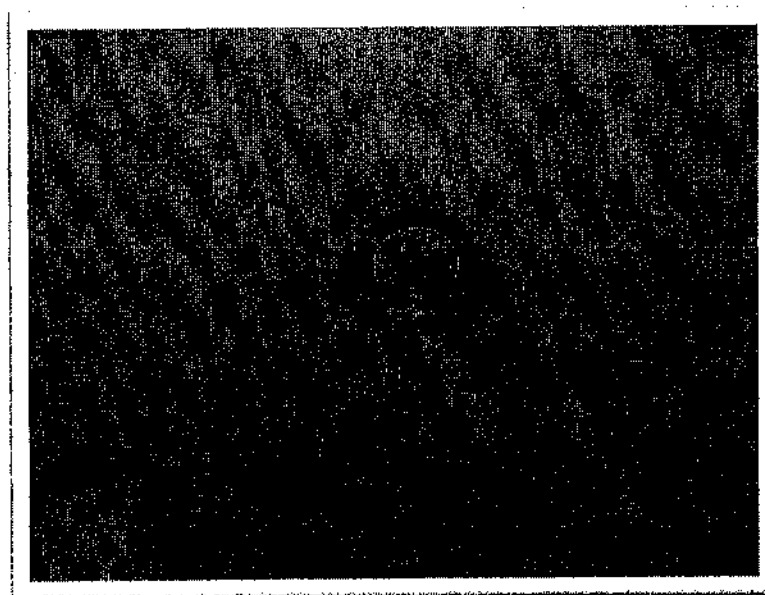
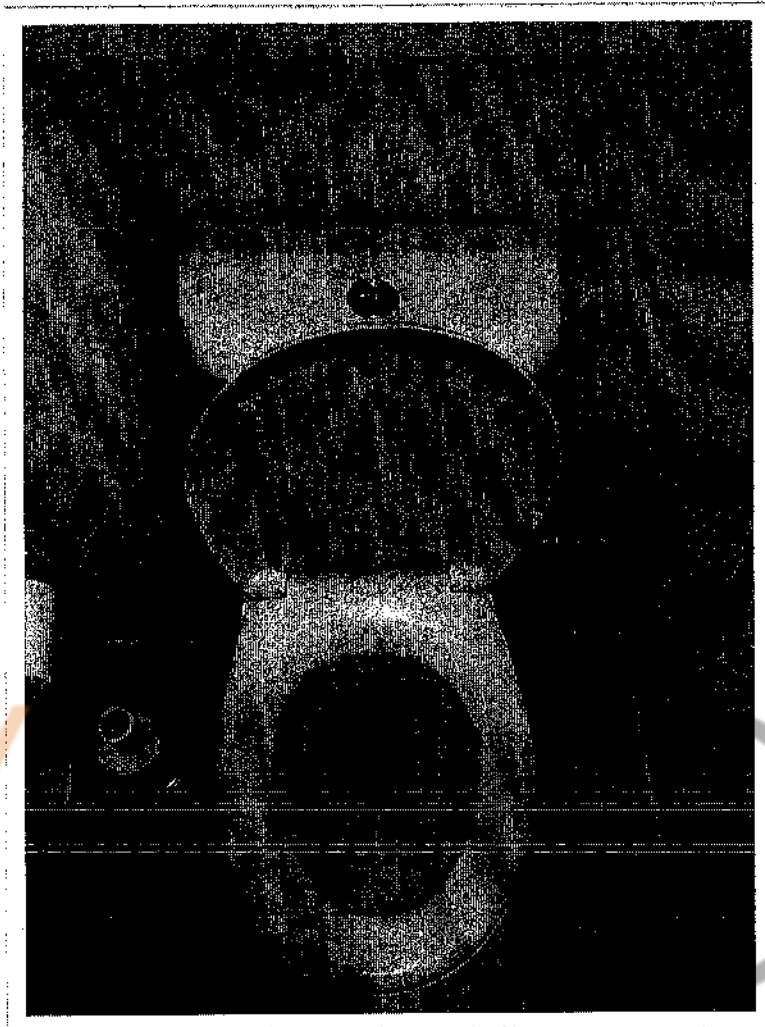
H











### **SALLE D'EAU (5,78 m²) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

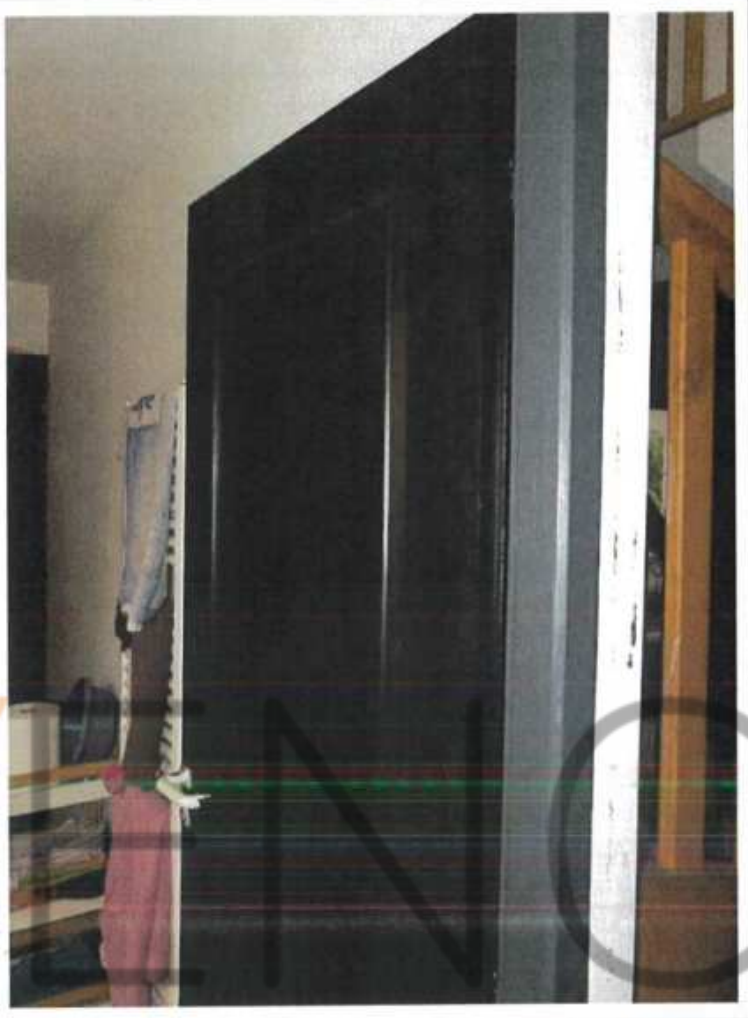
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche. Une partie des murs est faïencée par des carreaux de couleur gris clair.

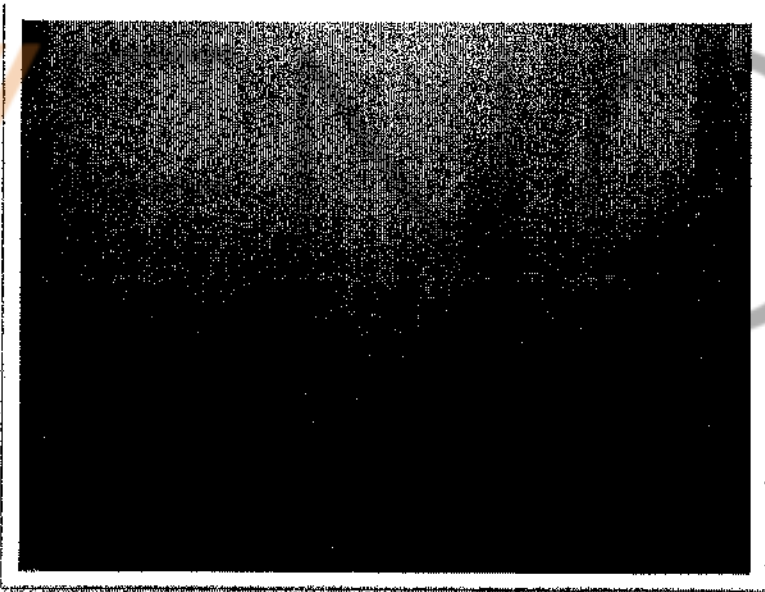
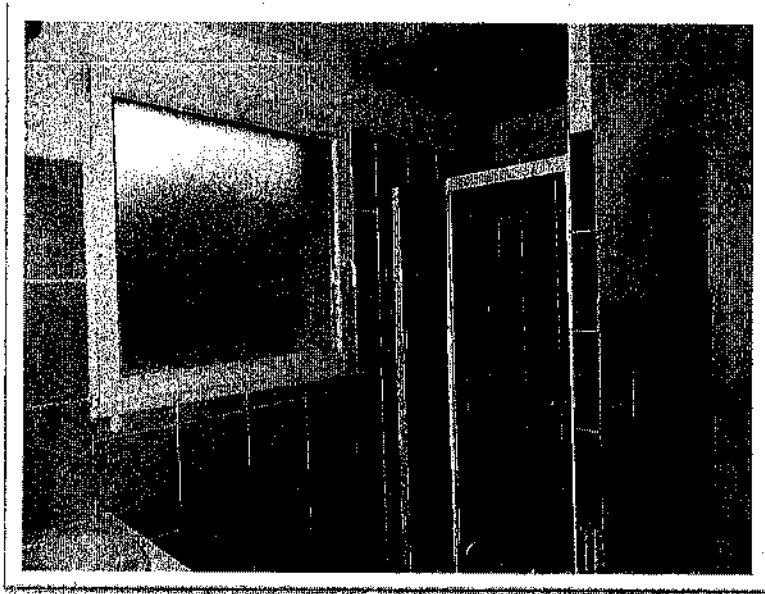
Au niveau de la cabine de douche, les murs sont faïencés par des carreaux de couleur bleue.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

### **Equipements :**

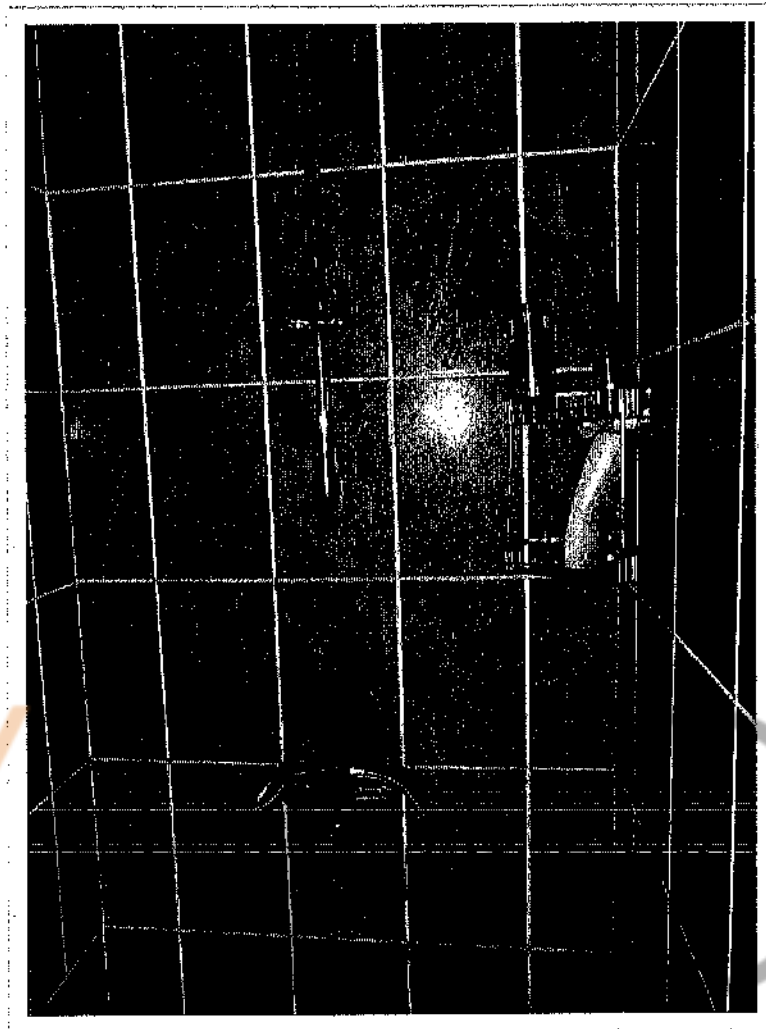
- Un double meuble sous vasqué en bois mélaminé de couleur blanche, comprenant deux placards à double porte.
- Deux vasques de couleur blanche équipées d'un robinet mitigeur.
- Un miroir mural surmonté d'une planchette comportant deux spots lumineux.
- Une prise électrique murale.
- Des interrupteurs muraux.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à simple battant et double vitrage, dont le vitrage est occultant.
- Une cabine de douche avec un receveur de couleur blanche, comprenant un robinet mitigeur avec douchette.
- Une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, avec un encadrement en bois peint de couleur grise, laquelle donne sur le bureau attenant.
- Un radiateur électrique mural de type sèche-serviettes, métallique de couleur blanche.
- Une découpe circulaire au plafond pour l'aération.



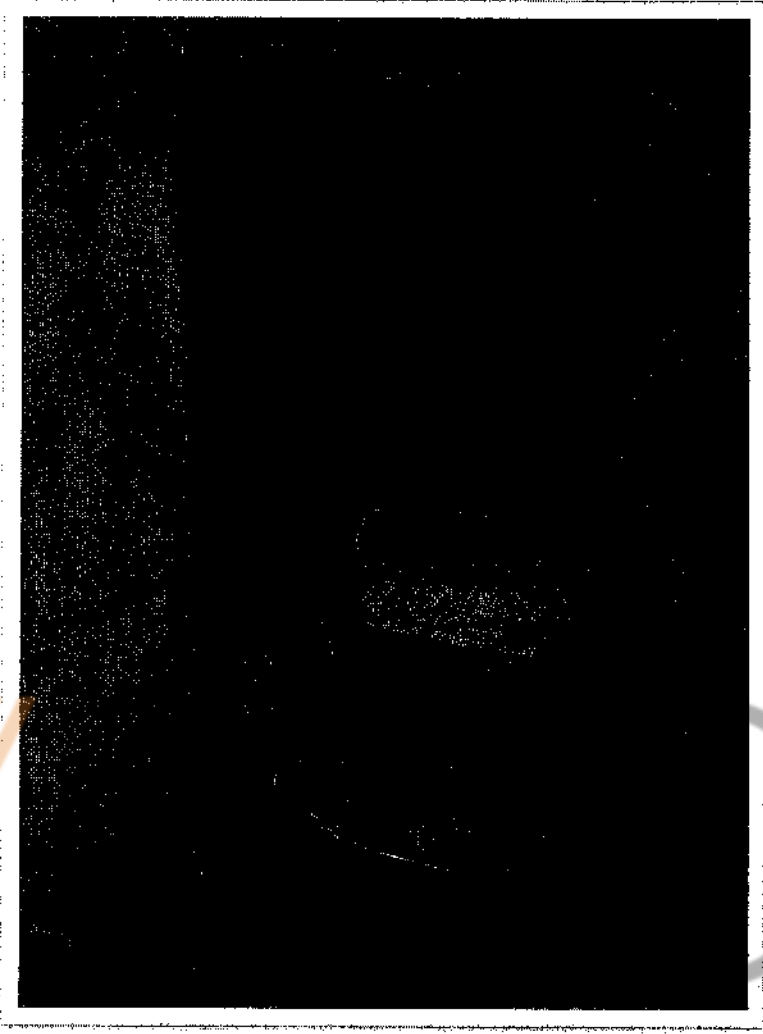


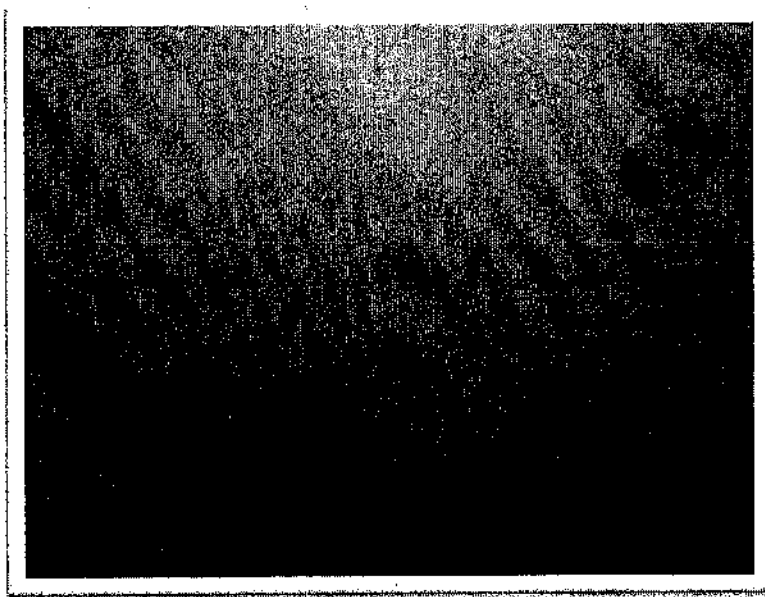
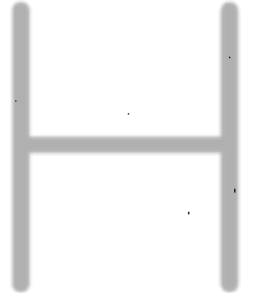
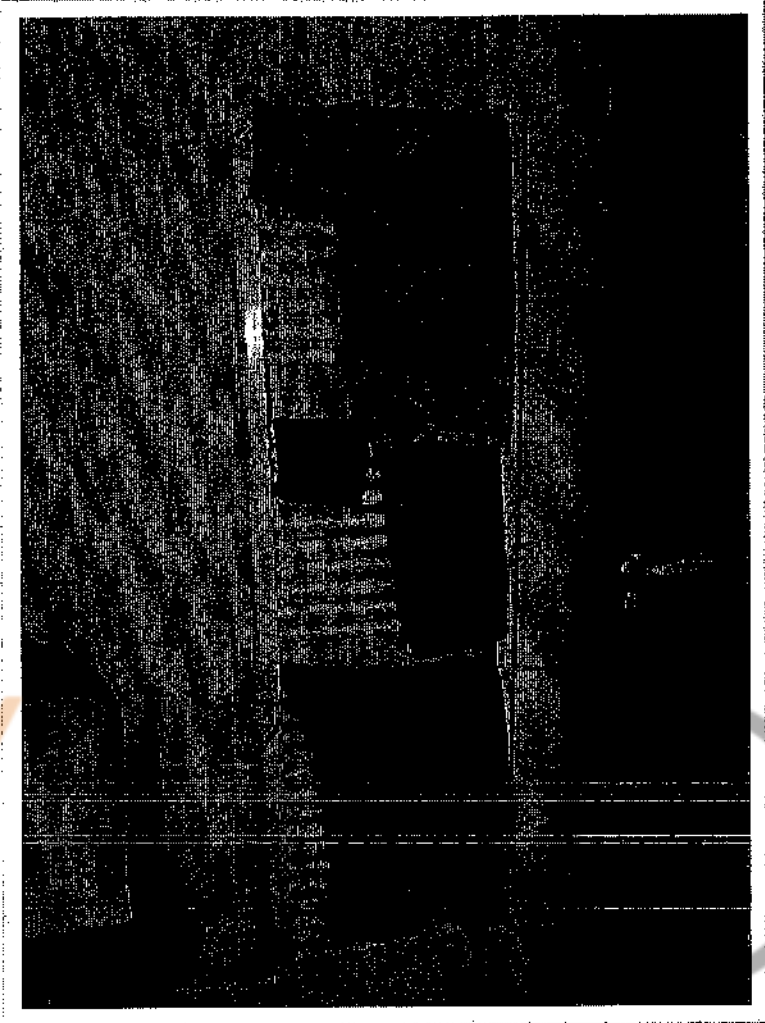












**BUREAU (13,55 m²) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un parquet flottant en bois de couleur grise.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur grise, comprenant des contre-plinthes en bois.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

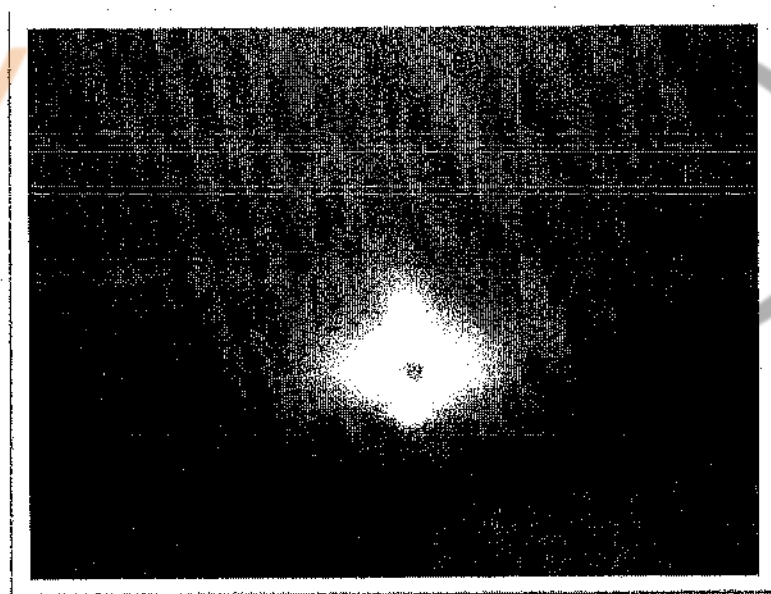
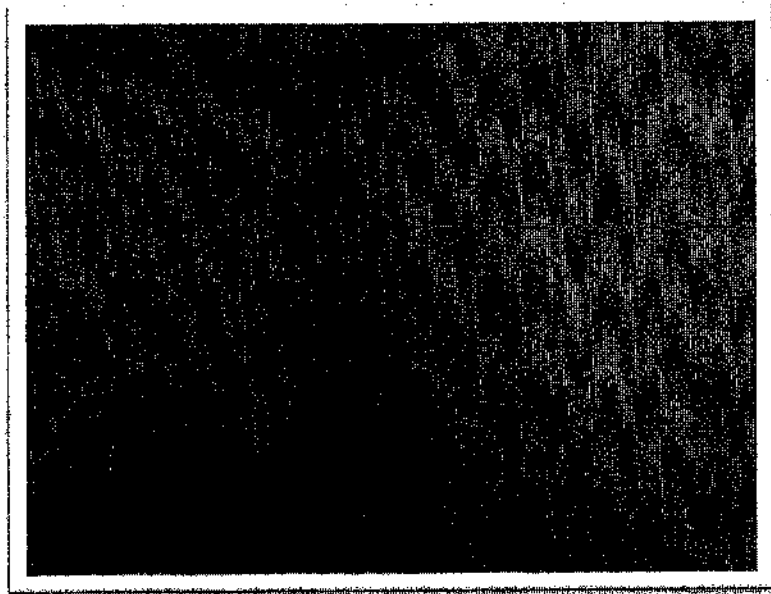
**Equipements :**

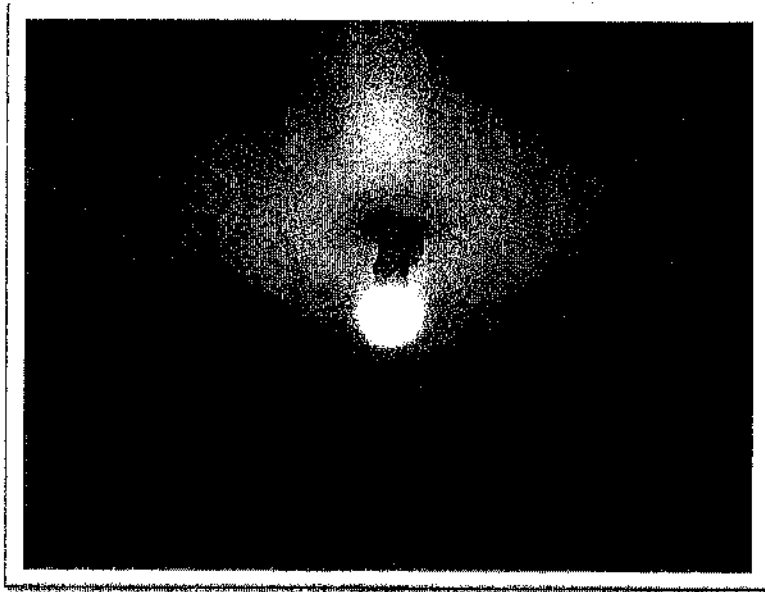
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Une prise téléphonie.
- Un thermostat mural.
- Une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, avec un encadrement en bois peint de couleur grise, laquelle donne sur la salle d'eau.
- Une porte-fenêtre vitrée avec un soubassement plein, en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.
-





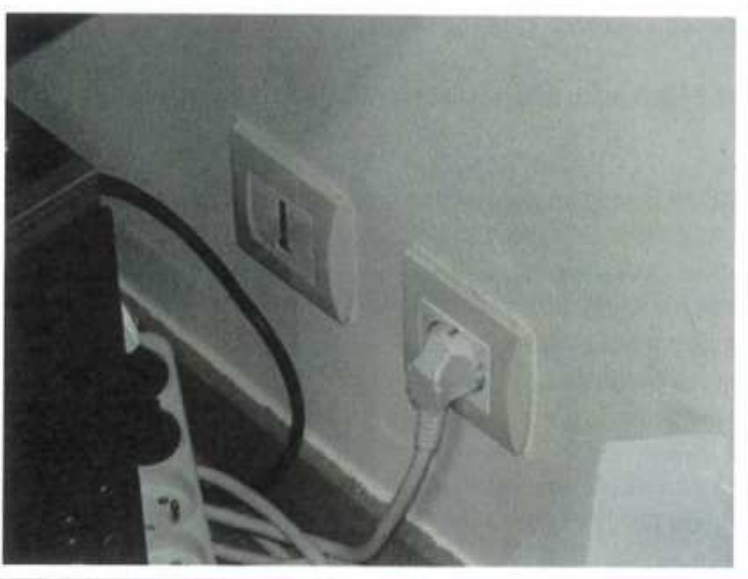
WENCH

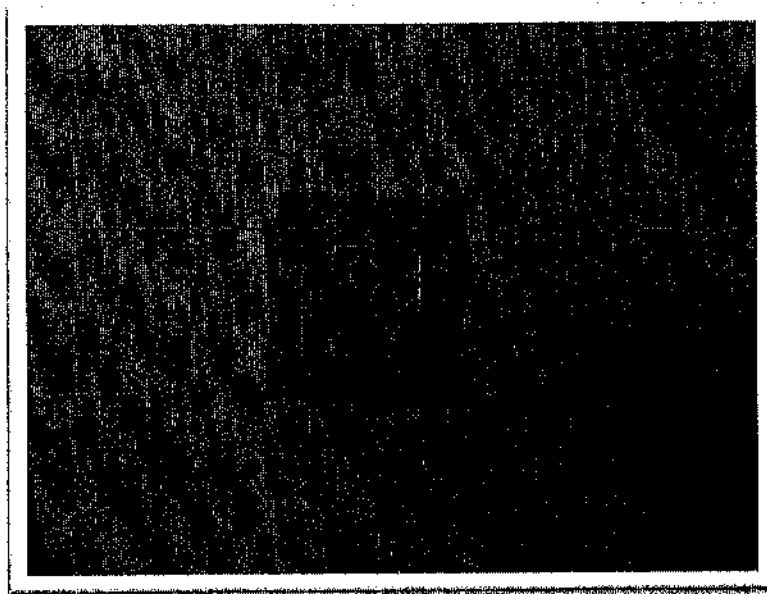












### **SALON (15,26 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis l'entrée par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, à croisillons en partie supérieure, dépourvue de vitre, et dépourvue de poignée.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

Une partie des murs à hauteur du poêle à bois sont recouverts de pierres de parement dans les tons gris et marron.

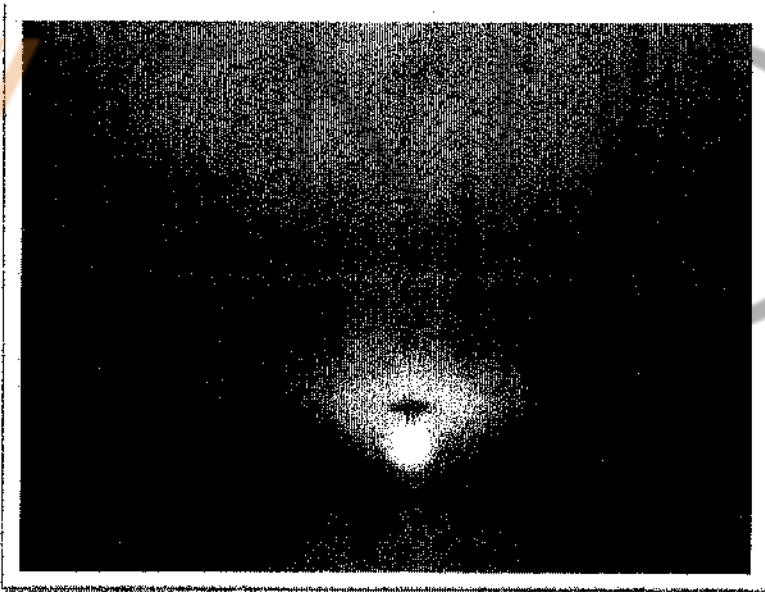
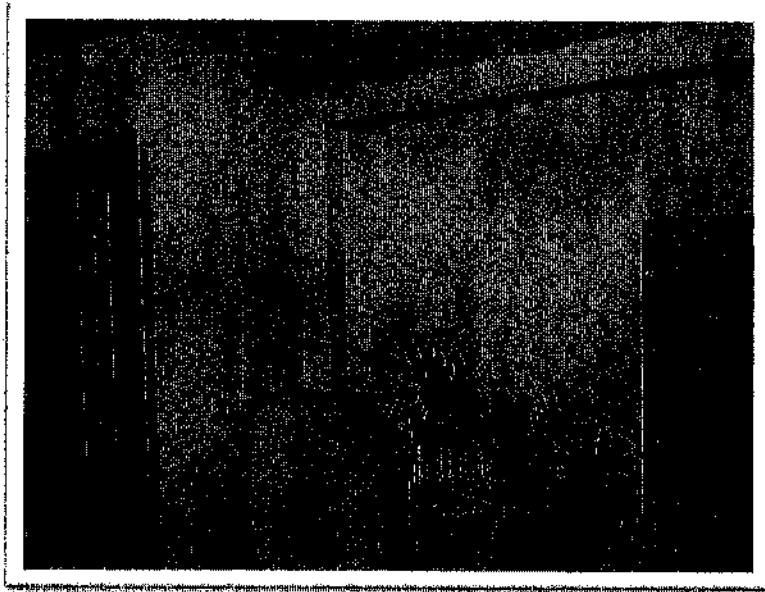
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

### **Equipements :**

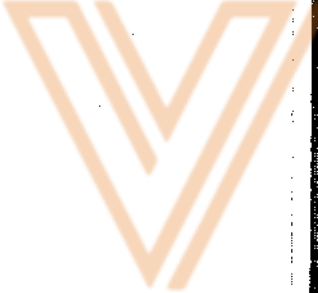
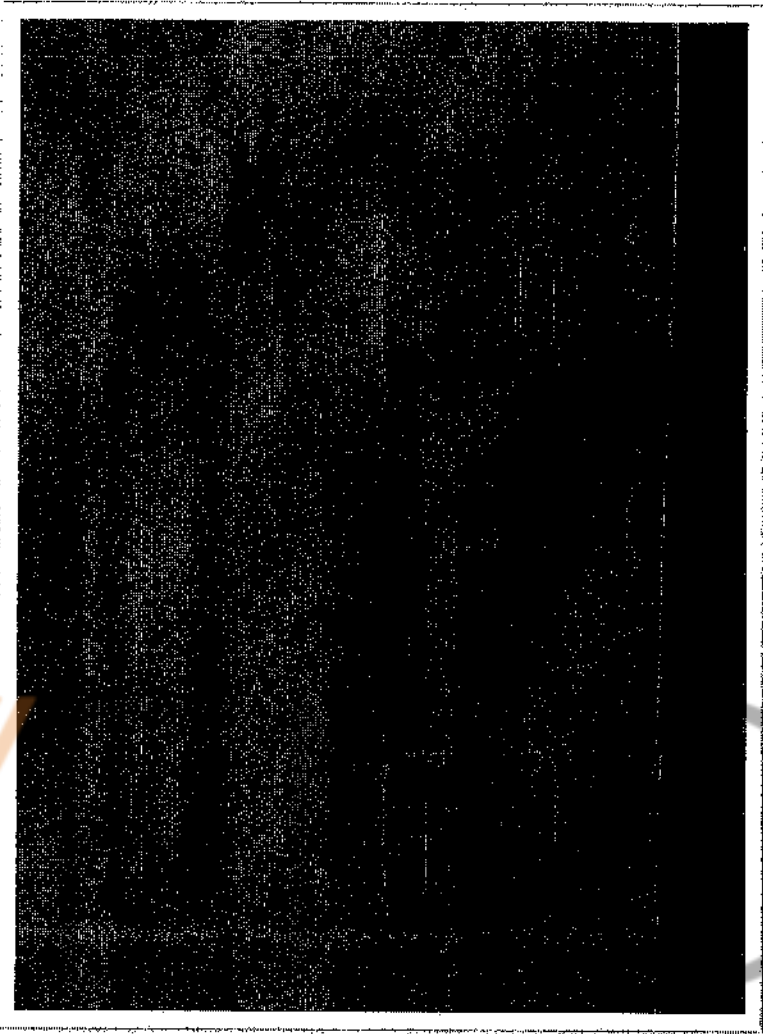
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un poêle à bois.
- Une fenêtre en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.















### **SALLE À MANGER (33,49 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le salon par un simple encadrement dans le mur, lequel est arqué en partie supérieure.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

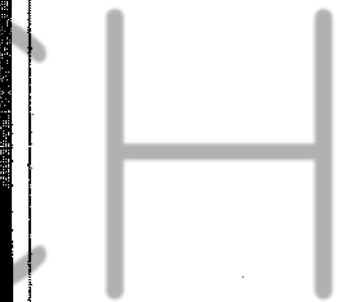
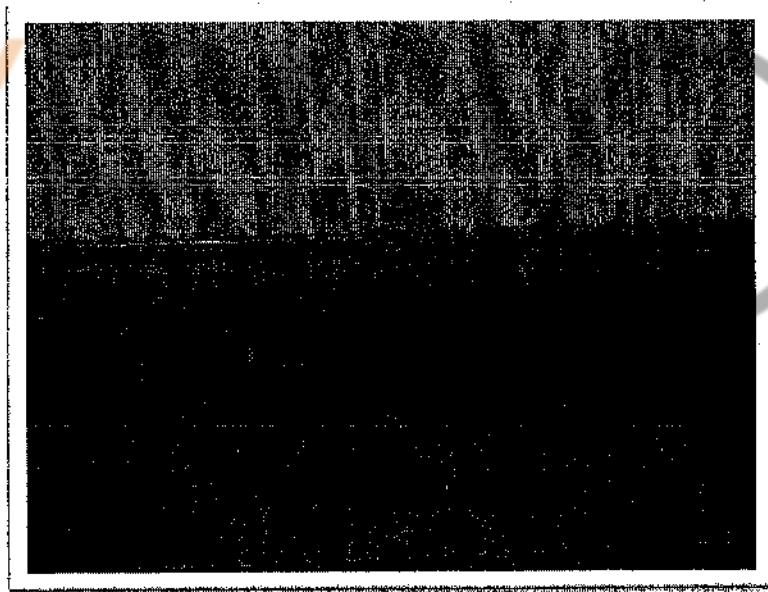
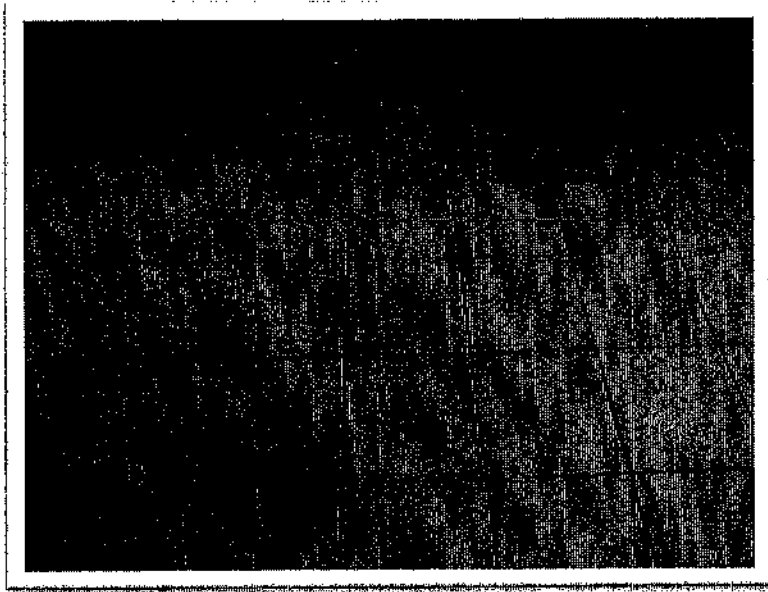
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche, comprenant des poutres en bois apparentes.

### **Equipements :**

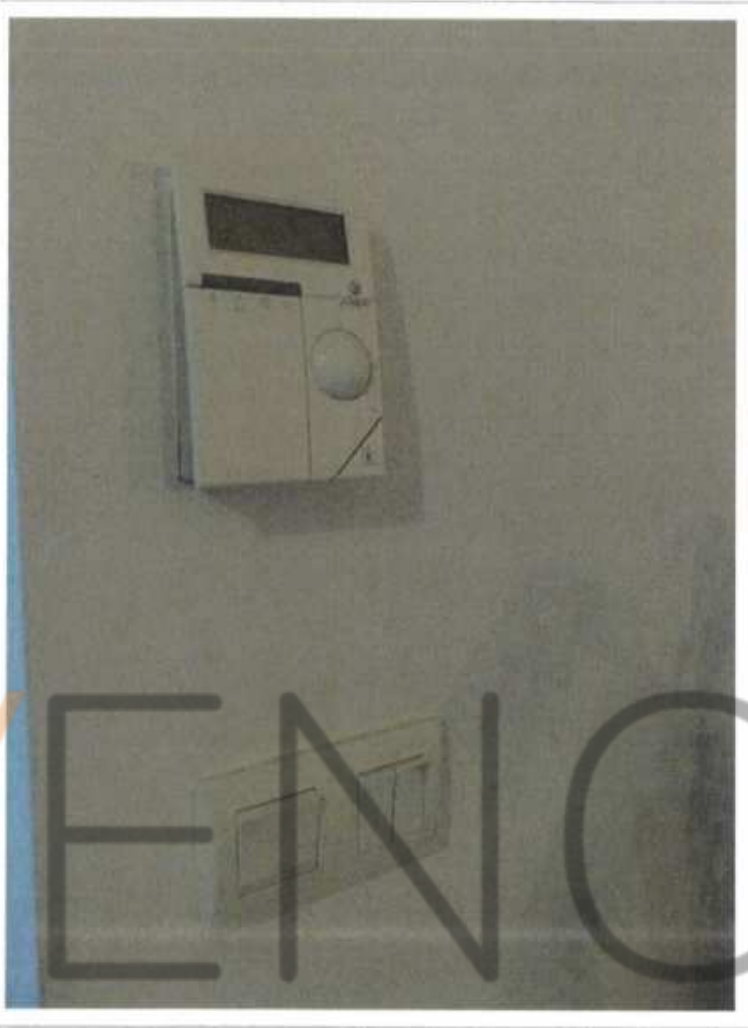
- Des appliques murales pour l'éclairage.
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Un boîtier satellite radio mural de couleur blanche, de marque « Frisquet ».
- Des interrupteurs muraux.
- Des prises électriques murales.
- Une fenêtre en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.
- Une porte-fenêtre vitrée avec un soubassement plein, en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.
- Une baie vitrée coulissante à deux vantaux, comprenant des menuiseries en PVC de couleur blanche, à double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.



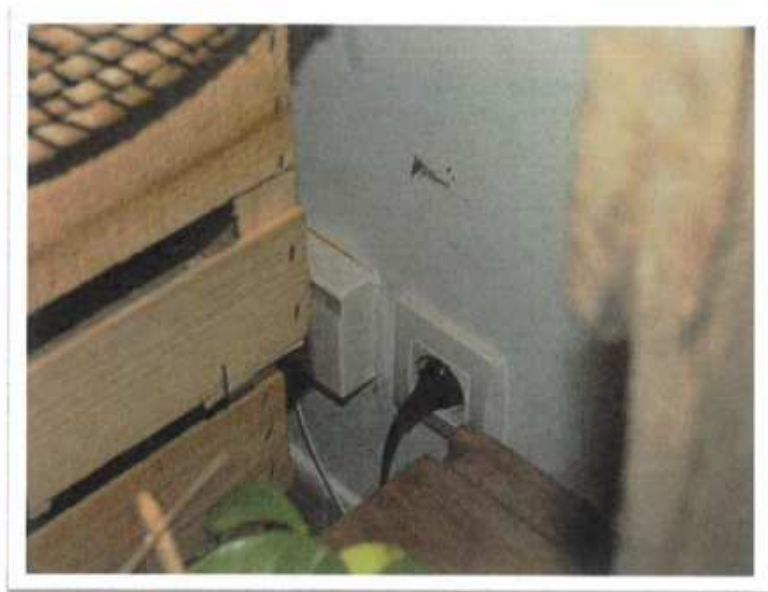






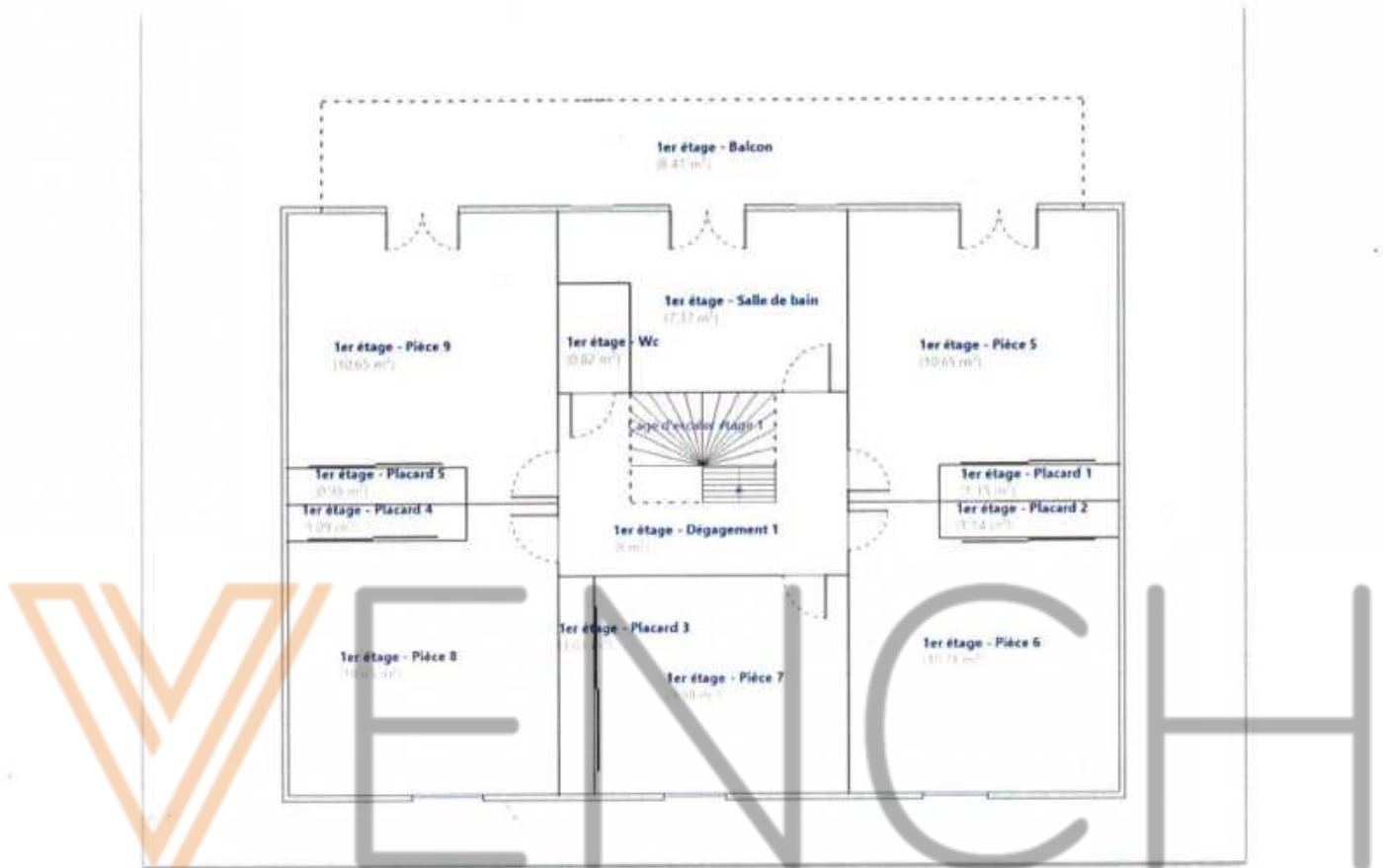






WENCH

## PREMIER ÉTAGE



### ACCÈS PREMIER ÉTAGE :

L'accès au premier étage s'opère depuis l'entrée par un escalier à double quart tournant.

**Marches :** Les marches de l'escalier sont en bois de couleur marron.

**Garde-corps :** Le garde-corps de l'escalier est barreaudé, en bois de couleur marron.

**Mur d'échiffre :** Le mur d'échiffre est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Trémie :** La trémie de l'escalier à l'étage est défendue par un garde-corps barreaudé en bois de couleur marron.

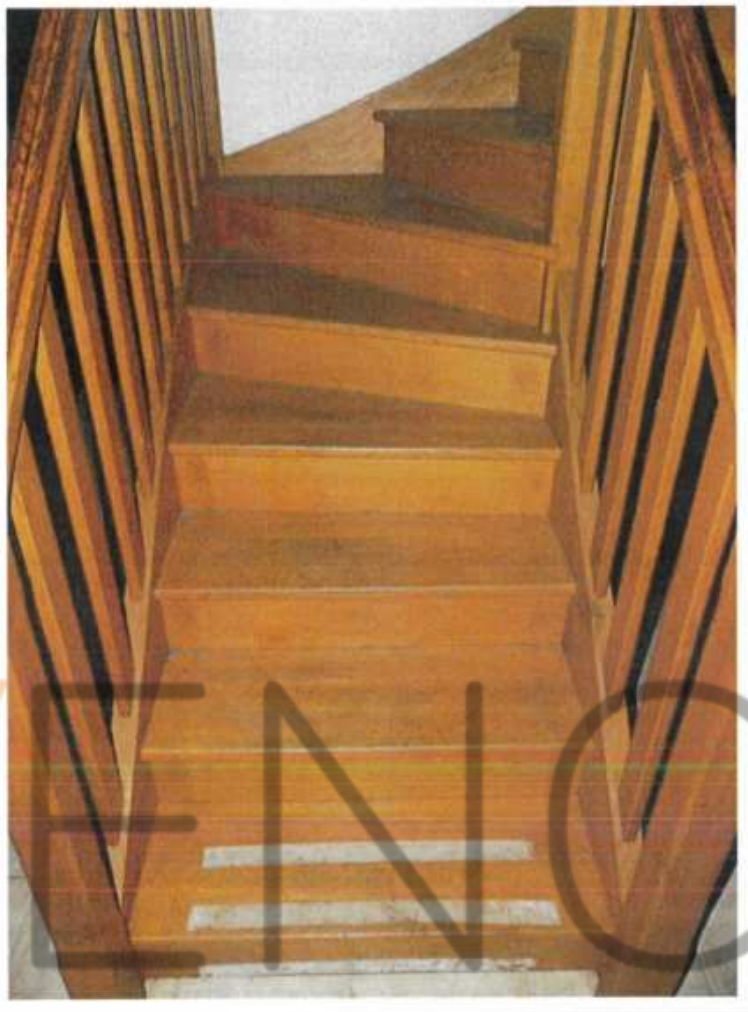
### Équipements :

- Une ampoule sur douille au mur pour l'éclairage.





W N C H





### **PALIER PREMIER ÉTAGE (8 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis l'escalier.

**Sol** : Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

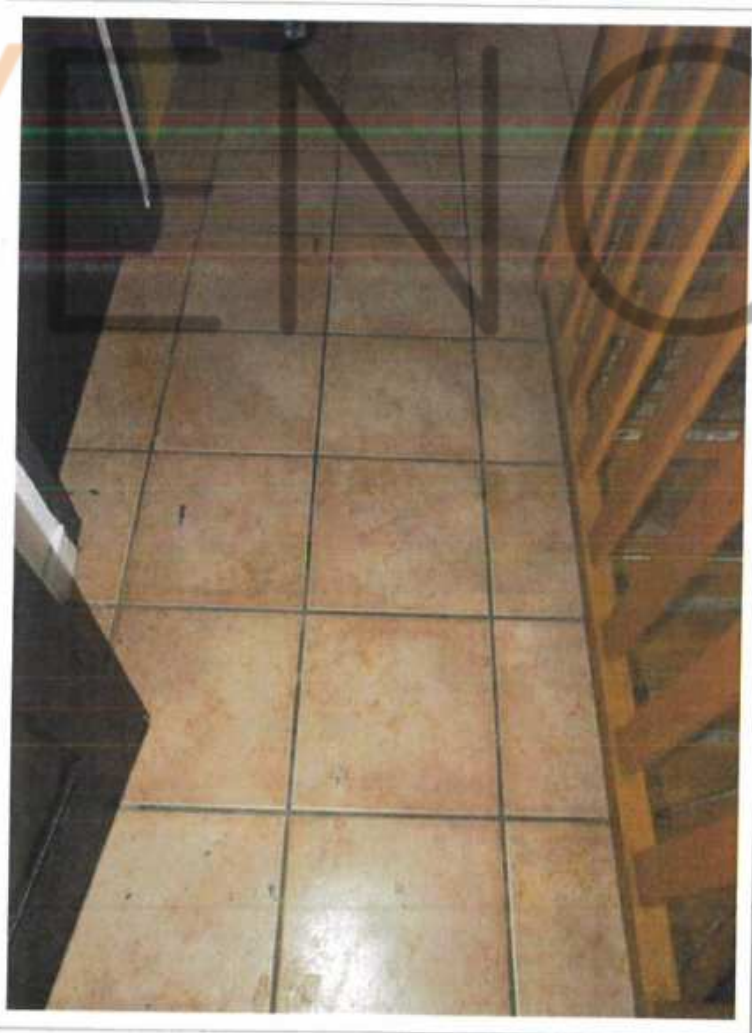
**Plinthes** : Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

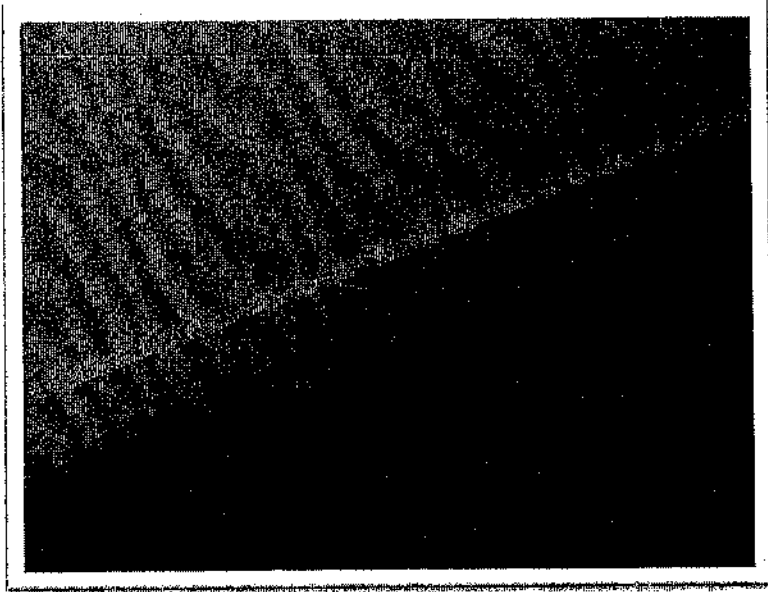
**Murs** : Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

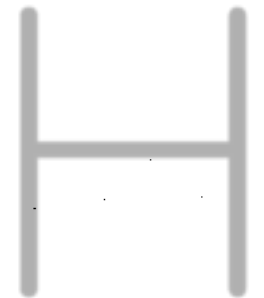
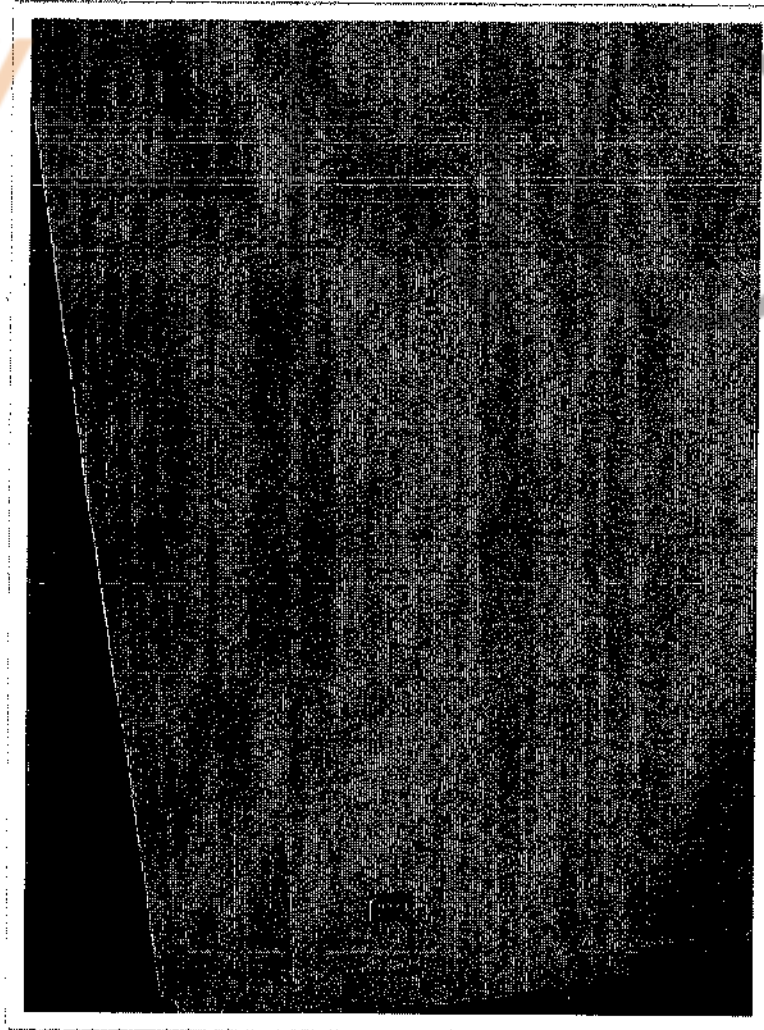
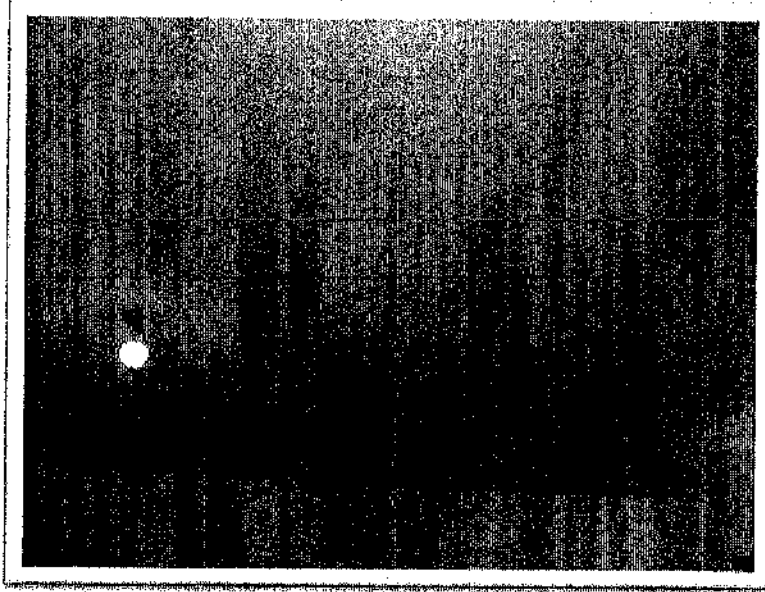
**Plafond** : Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

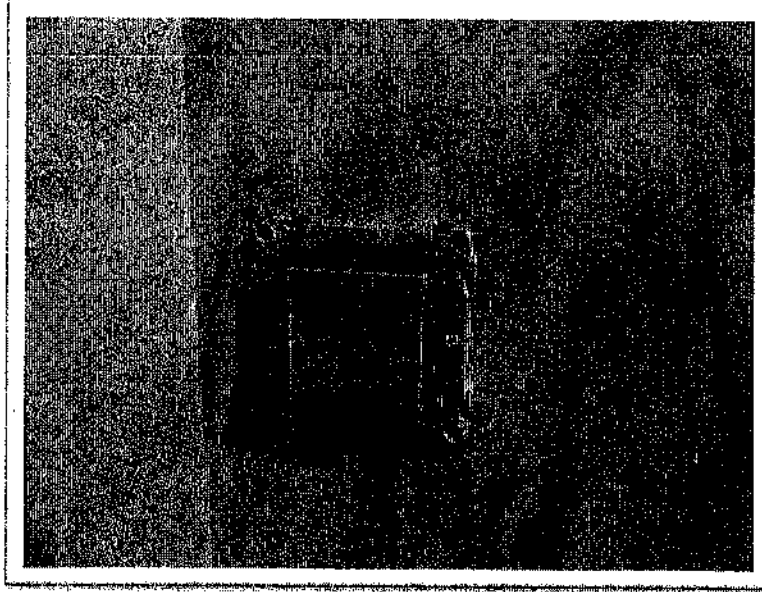
### **Equipements :**

- Des ampoules sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une trappe d'accès aux combles au plafond.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.









### **SALLE D'EAU (7,37 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont carrelées de couleur beige.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

Une partie des murs à hauteur de la baignoire et de la cabine de douche, est faïencée par des carreaux de couleur bleue.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

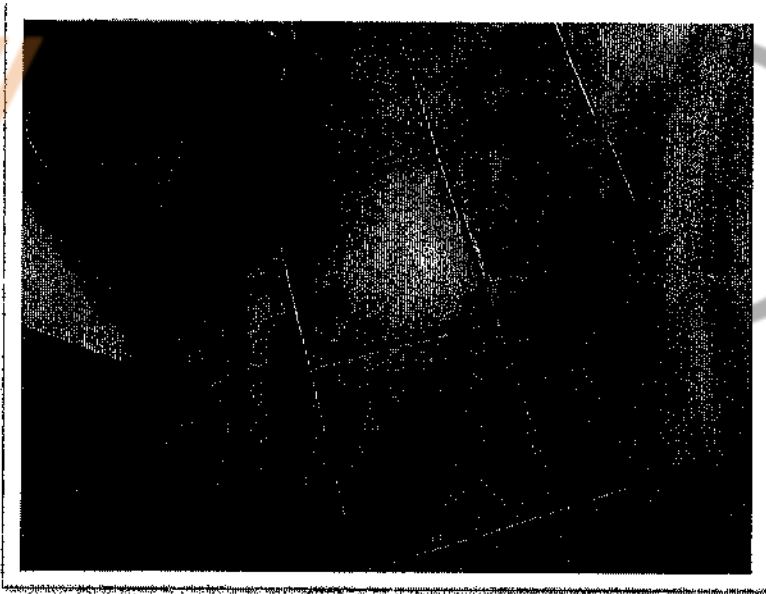
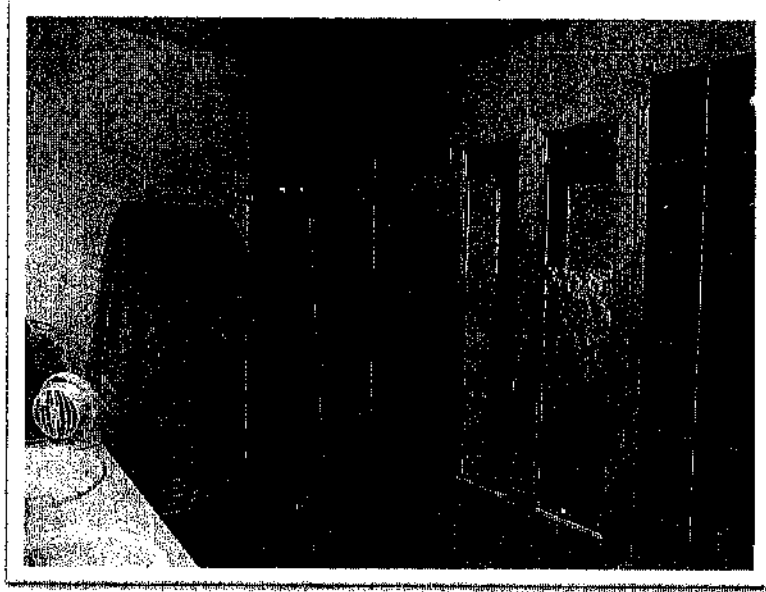
### **Équipements :**

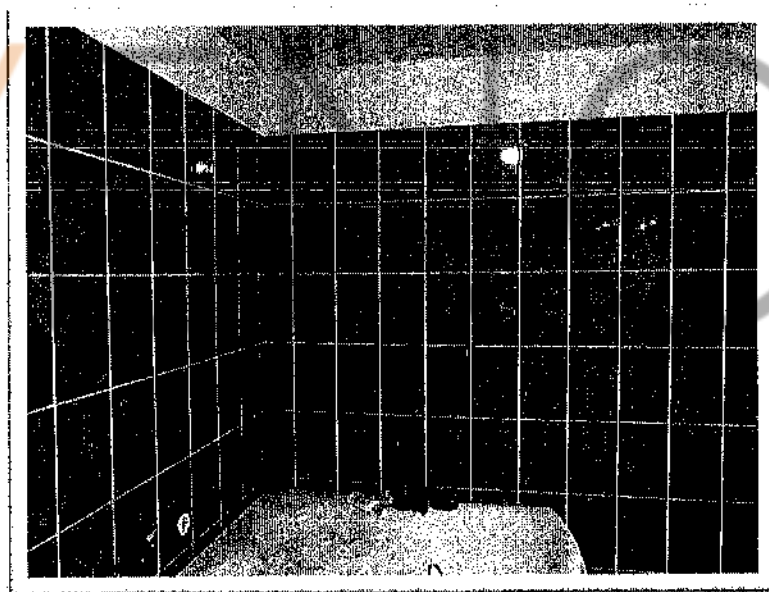
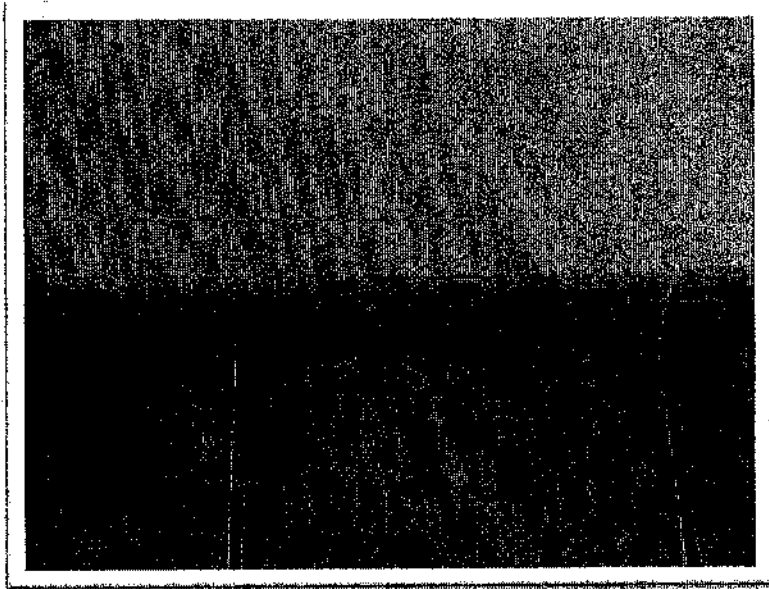
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une bouche d'aération de type VMC au plafond.
- Des interrupteurs muraux.
- Une prise électrique murale.
- Un meuble sous vasque en bois mélaminé de couleur blanche, comprenant deux placards à double porte.
- Deux vasques de couleur blanche comprenant un robinet mitigeur.
- Un double miroir mural surmonté d'une planchette de couleur blanche comprenant des spots lumineux encastrés, un interrupteur et une prise électrique.
- Un radiateur mural de type sèche-serviettes, métallique de couleur blanche.

- Un emplacement pour cabine de douche, lequel est en travaux. Je constate l'absence de receveur. Je constate la présence d'un robinet mitigeur et d'une douchette.
- Une porte-fenêtre en PVC de couleur blanche avec un soubassement plein, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue. Cette ouverture donne sur le balcon.
- Une baignoire d'angle de couleur blanche, équipée d'une robinet mitigeur et d'une douchette.

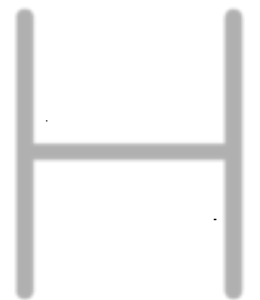
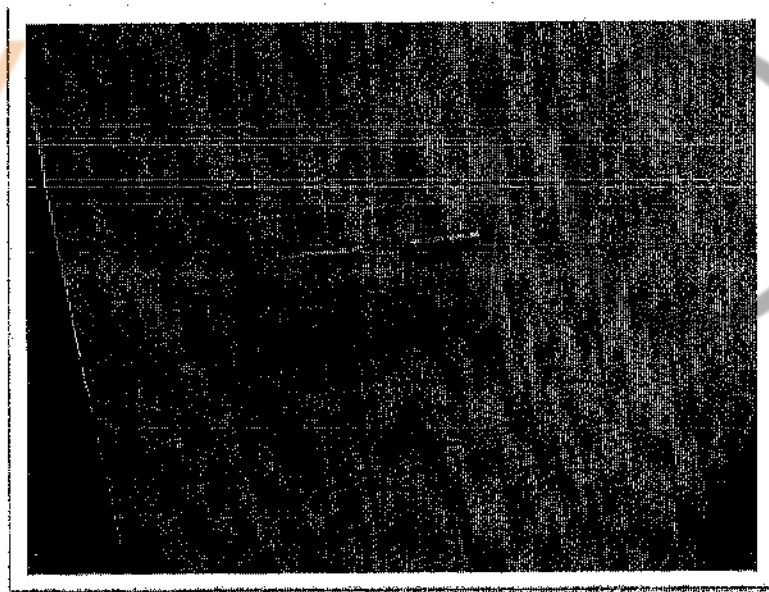
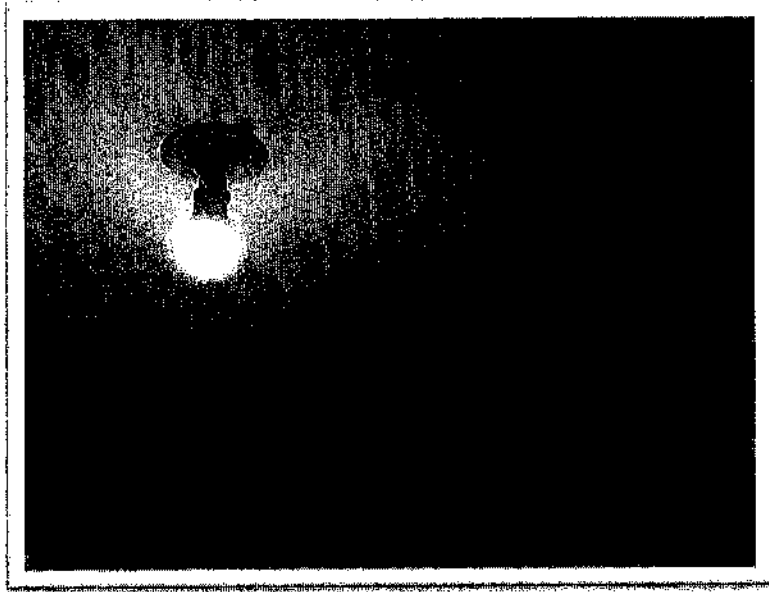


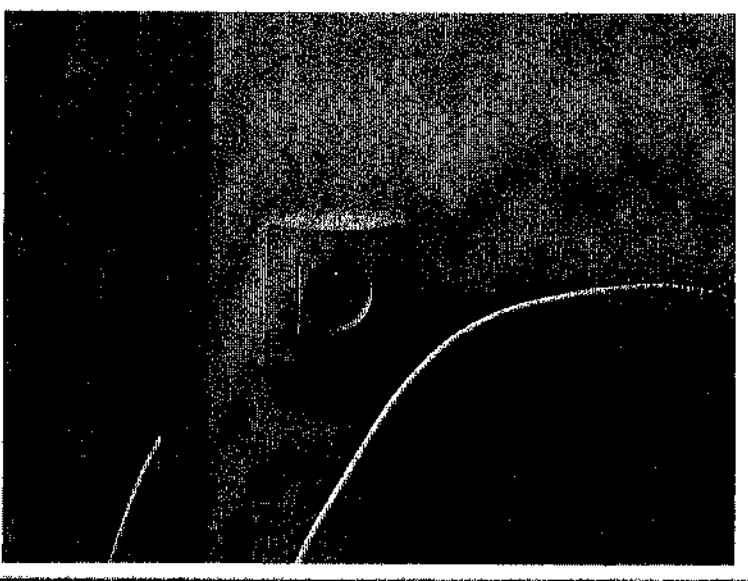
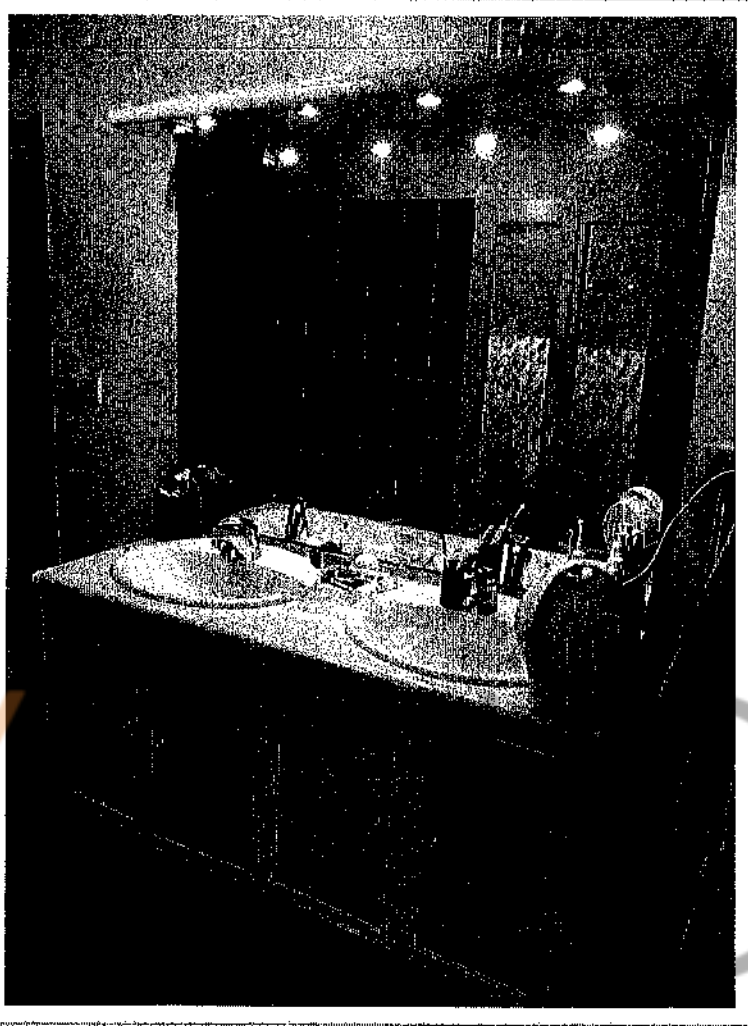














CH







### **CHAMBRE 2 (10,65 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoleum de couleur bleue.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

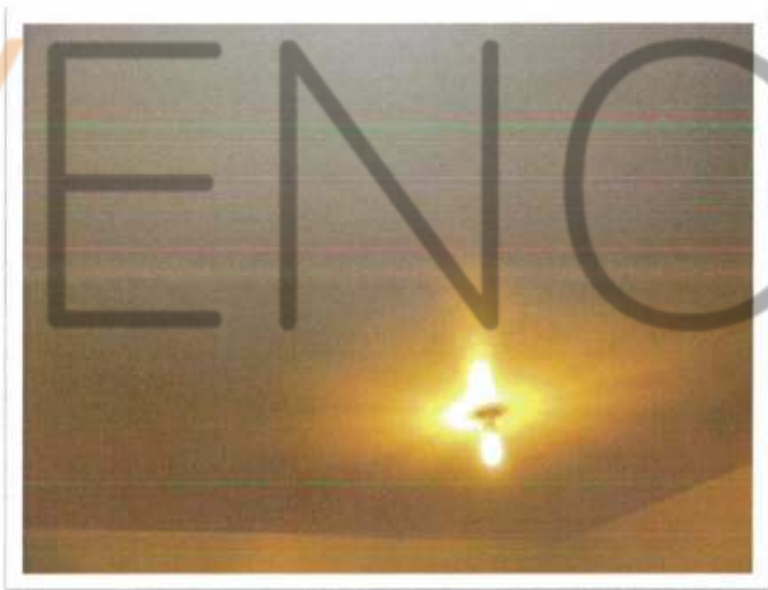
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

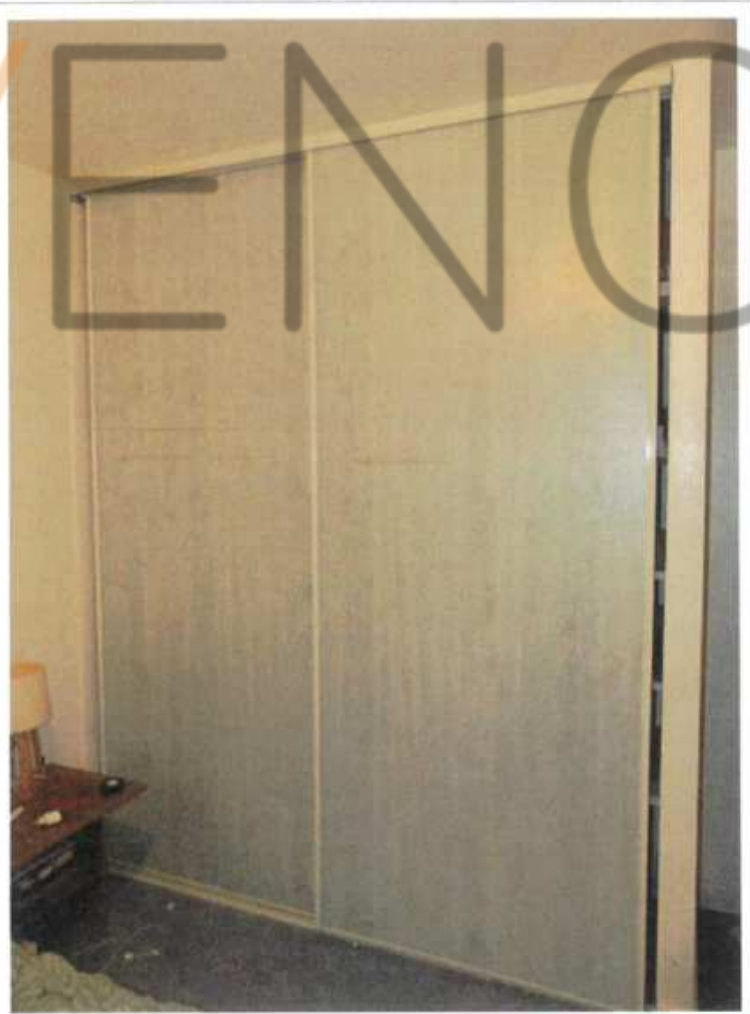
#### **Equipements :**

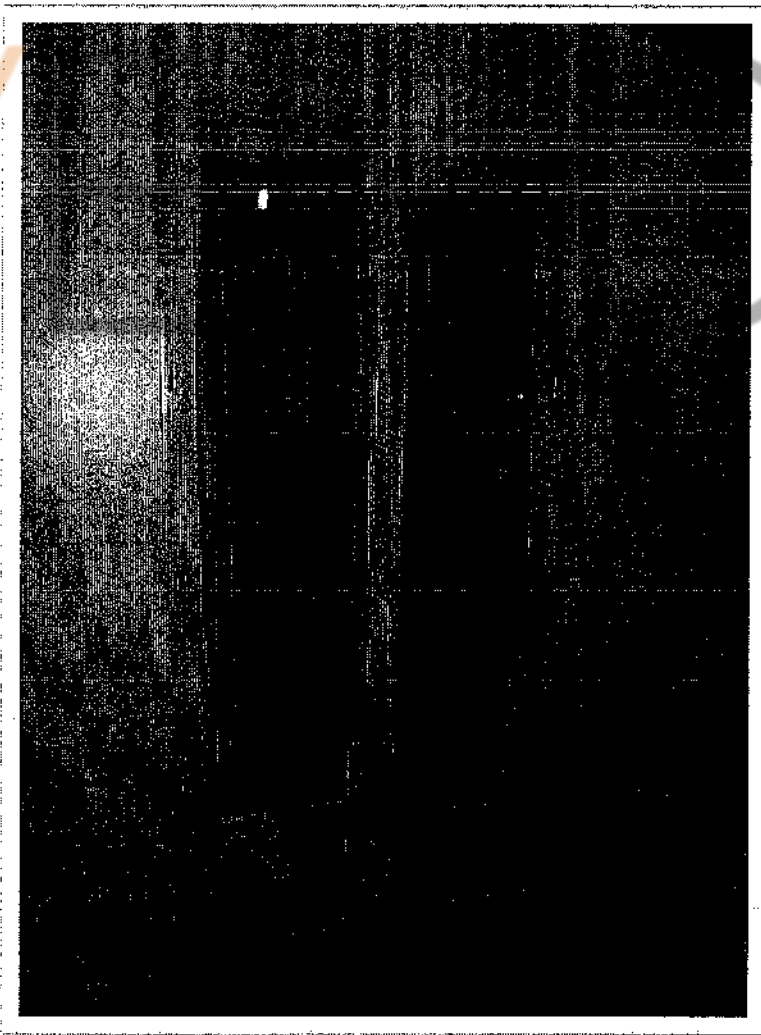
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un placard encastré à deux portes coulissantes sur rails, comprenant des étagères et une penderie.
- Une porte-fenêtre en PVC de couleur blanche avec un soubassement plein, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue. Cette ouverture donne sur le balcon.

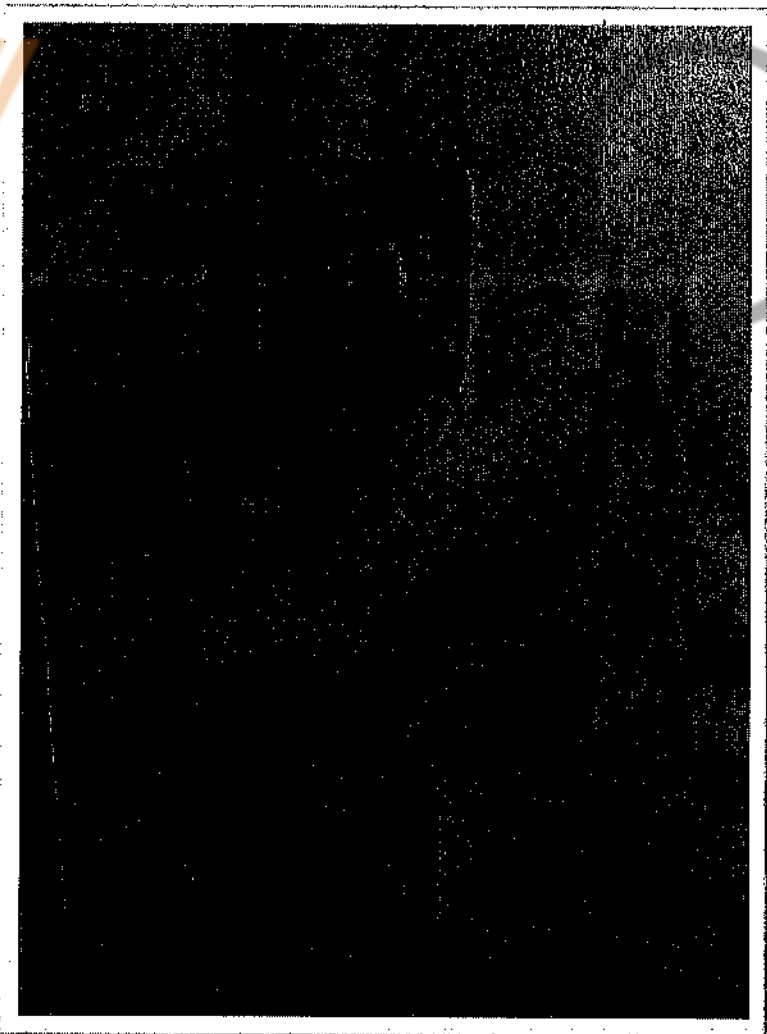
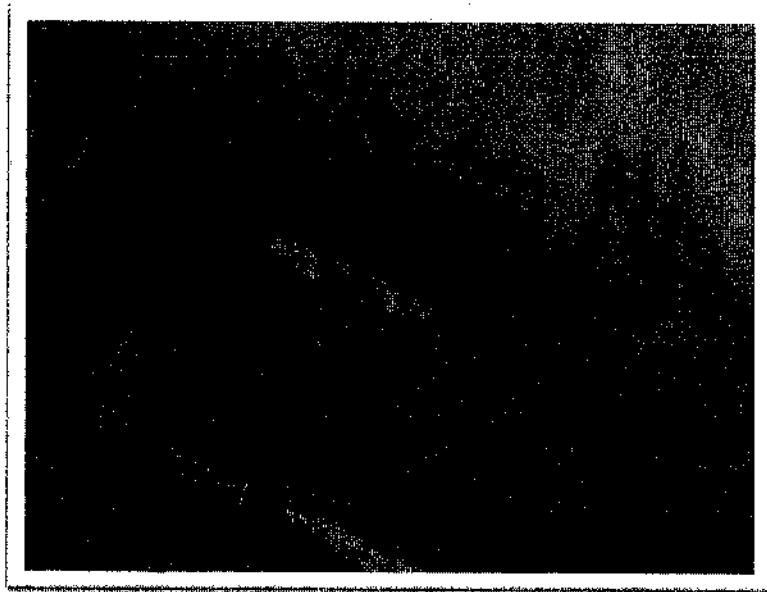












### **CHAMBRE 3 (10,71 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire; comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoleum de couleur jaune clair.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur marron.

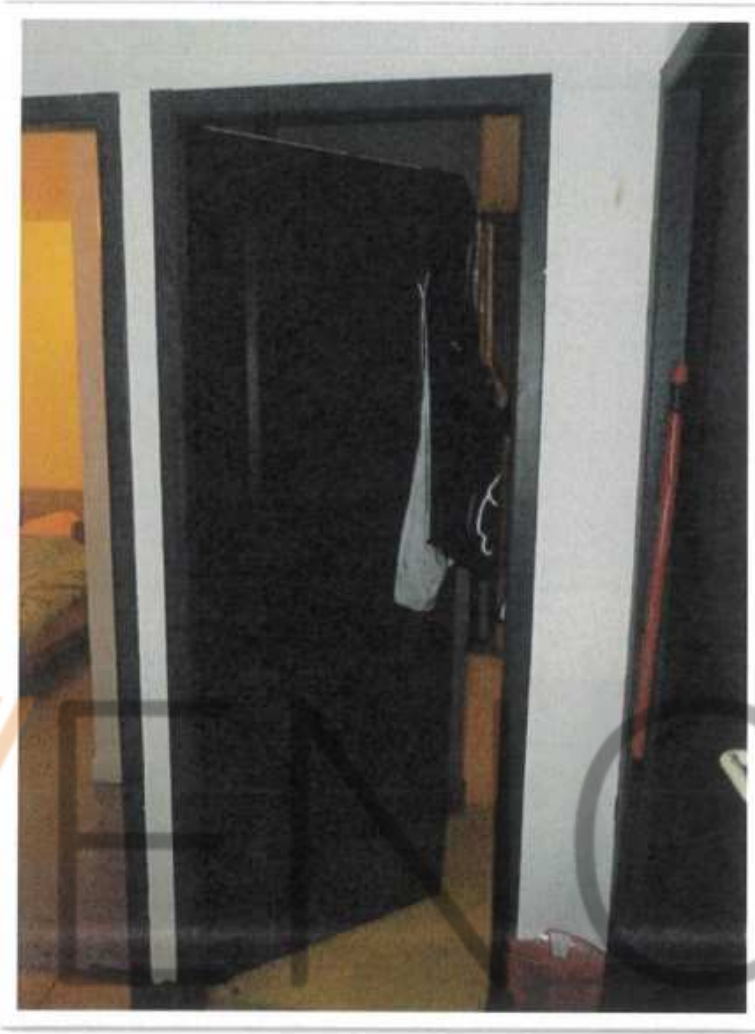
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleurs violet et gris, comprenant des frises à motifs en partie centrale.

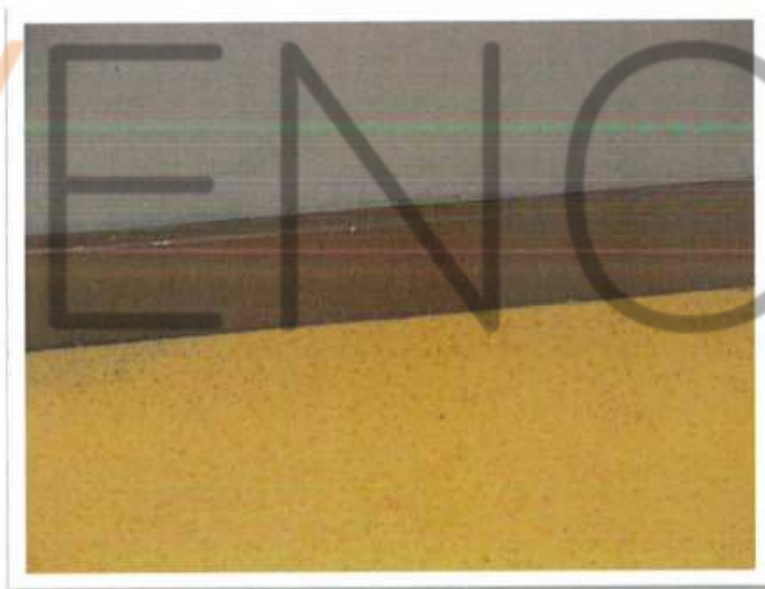
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

#### **Equipements :**

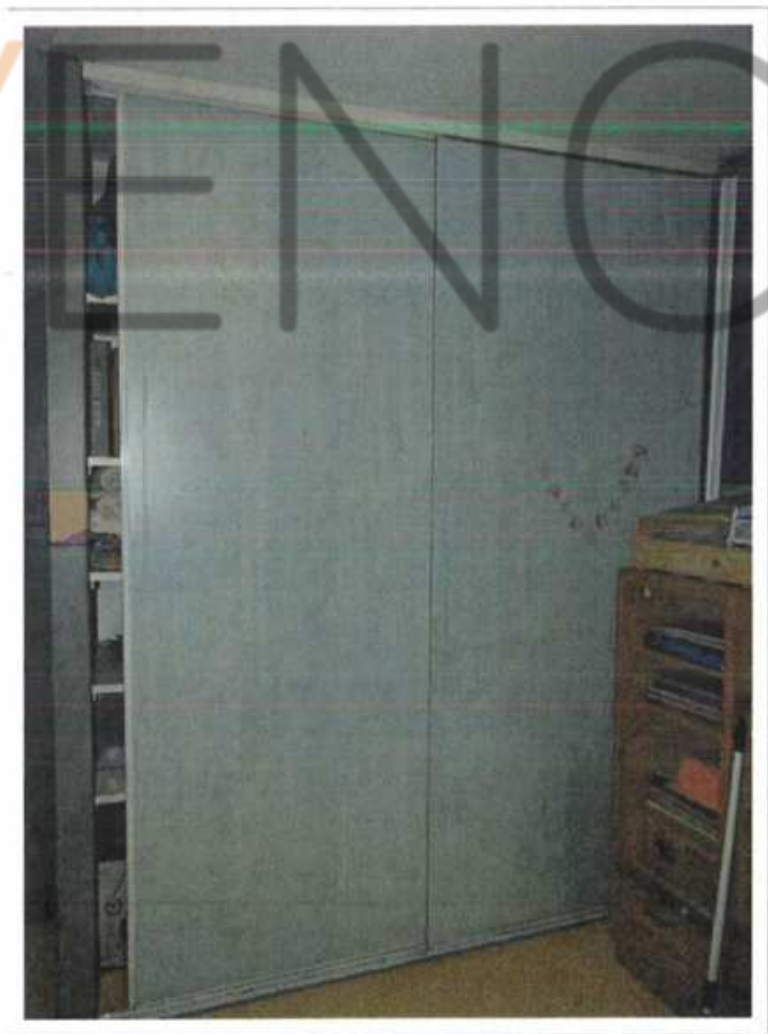
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un placard encastré à deux portes coulissantes sur rails, comprenant des étagères et une penderie.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.





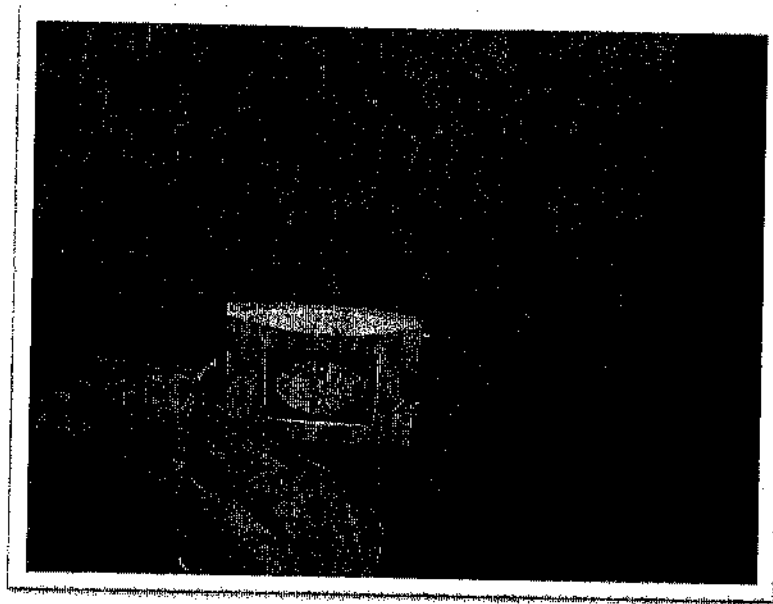








VENICCH



#### **CHAMBRE 4 (9,98 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoléum de couleur verte.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

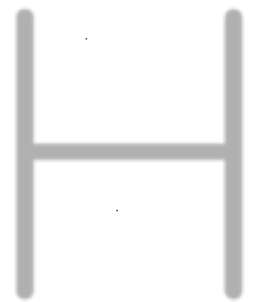
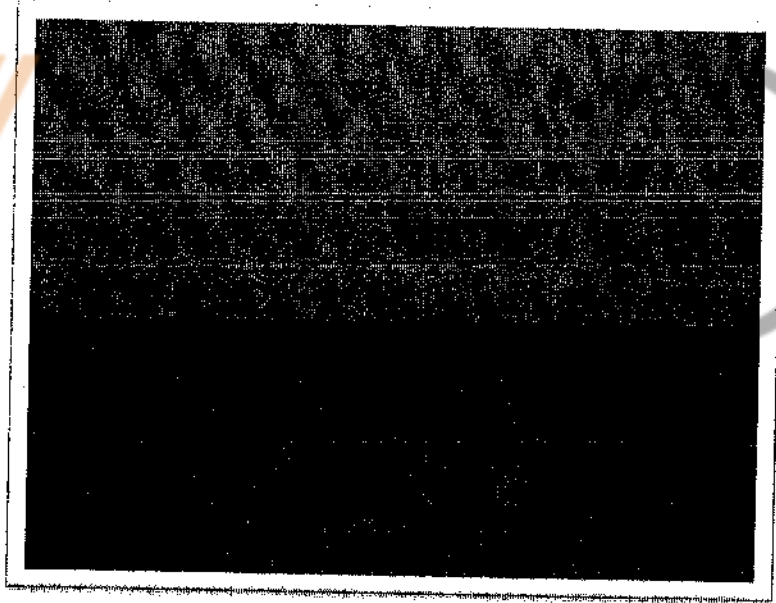
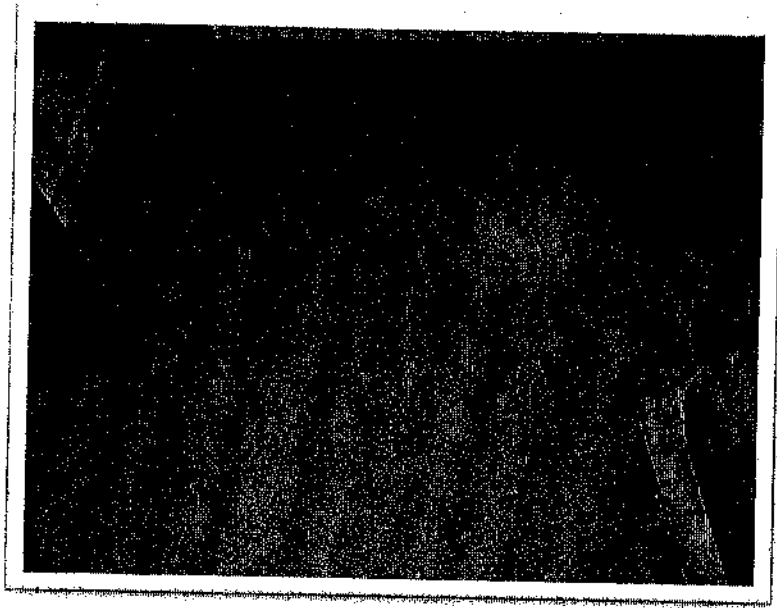
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

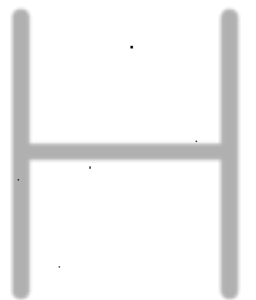
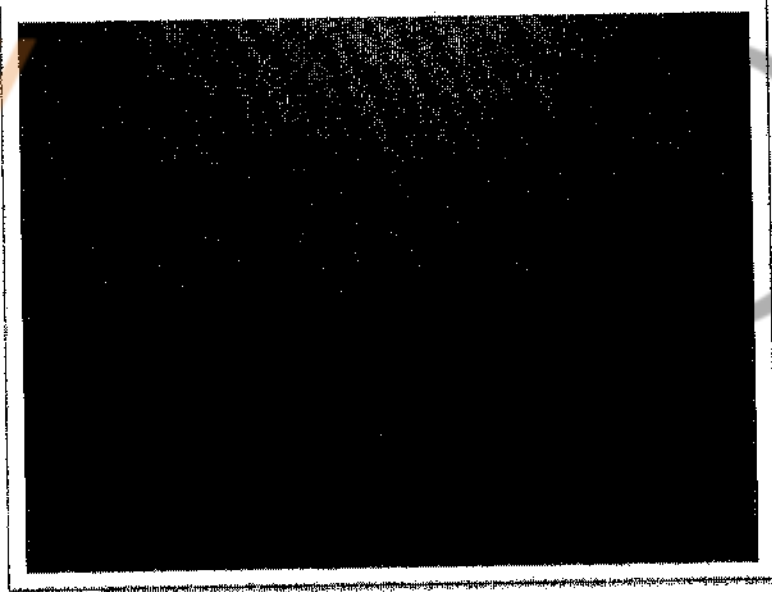
#### **Equipements :**

- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un placard encastré à trois portes de couleur bleue coulissantes sur rails, comprenant des étagères et une penderie.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.

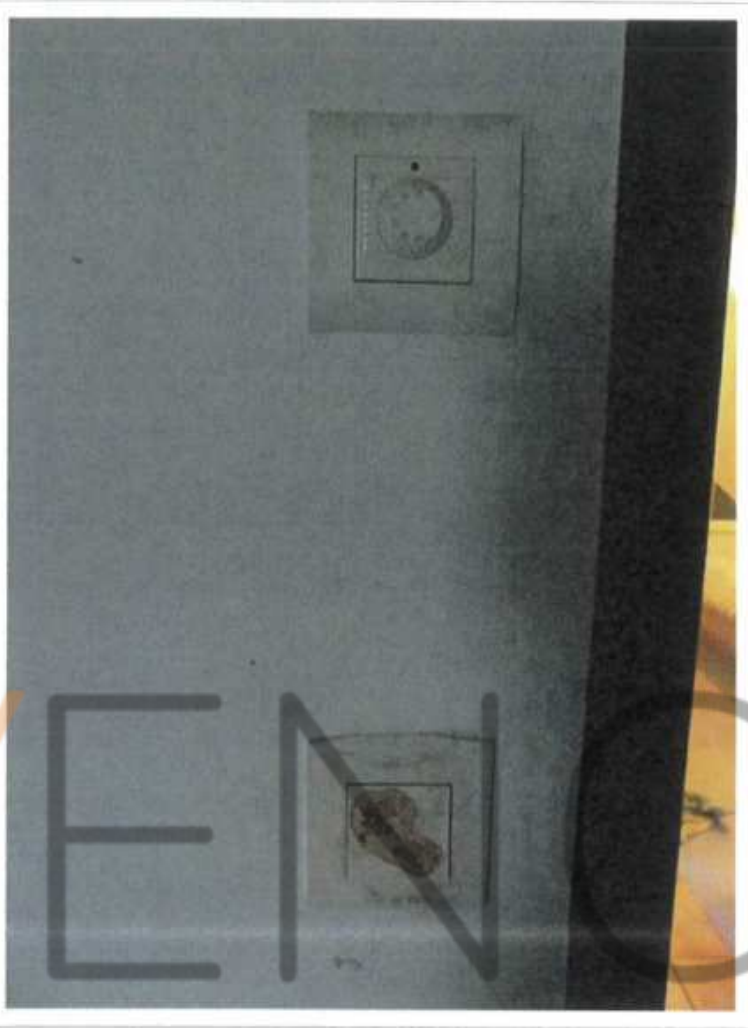




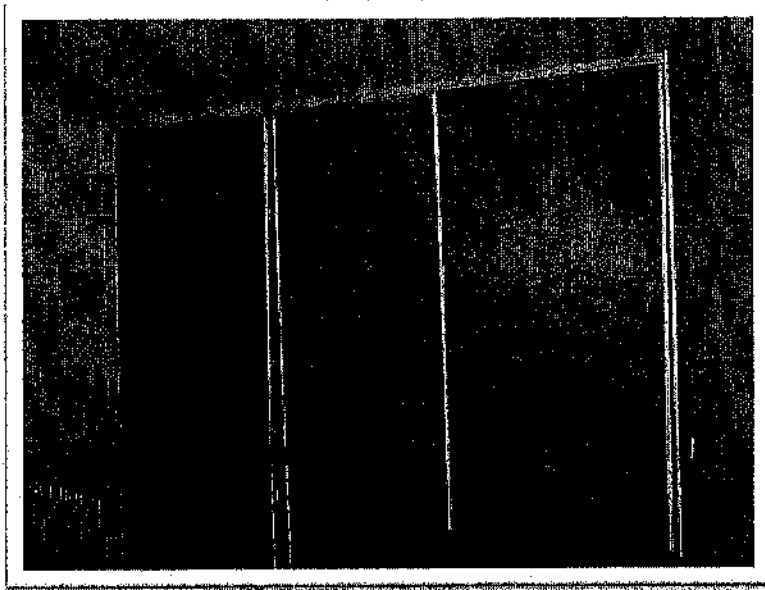








VENICH



#### **CHAMBRE 5 (10,65 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoléum de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

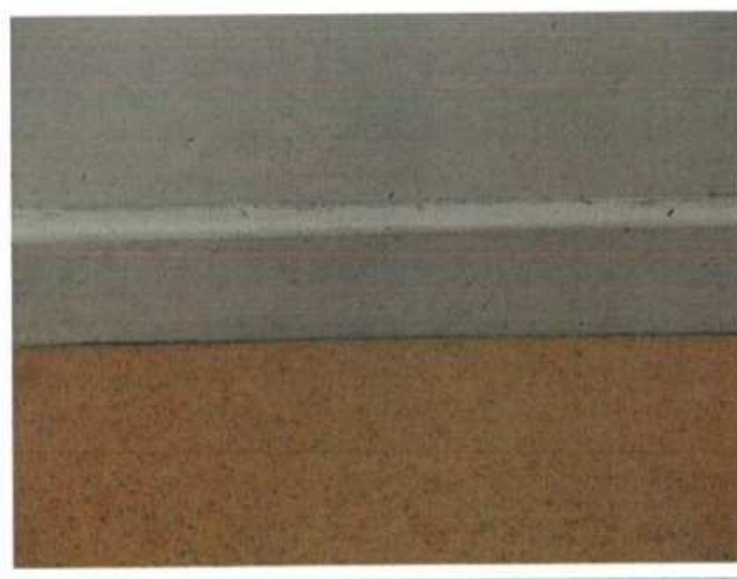
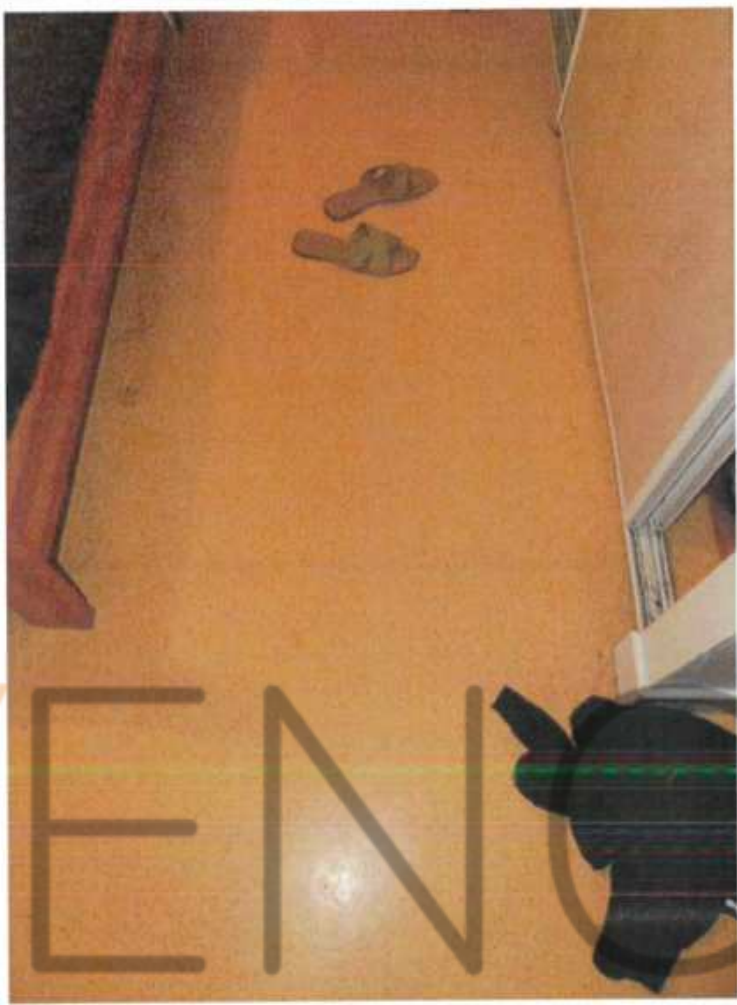
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

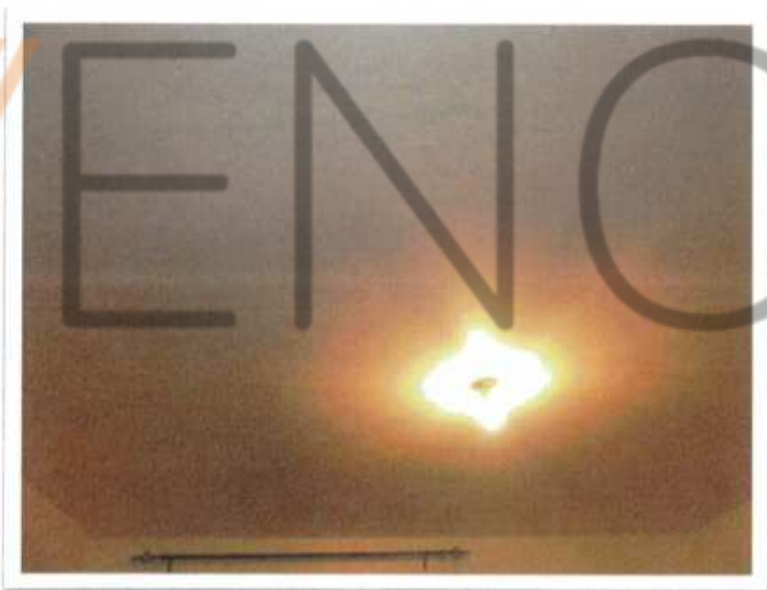
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

#### **Equipements :**

- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un placard encastré à deux portes de couleur rosée coulissantes sur rails, comprenant des étagères et une penderie.
- Une ouverture fenêtrée en PVC de couleur blanche, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue.



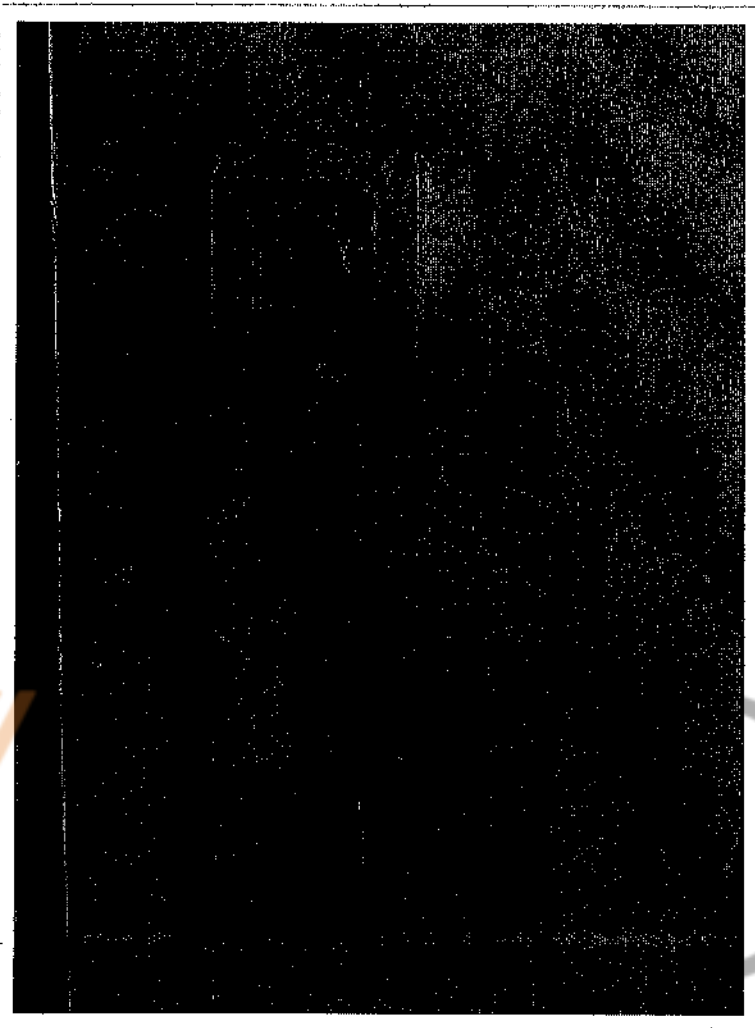


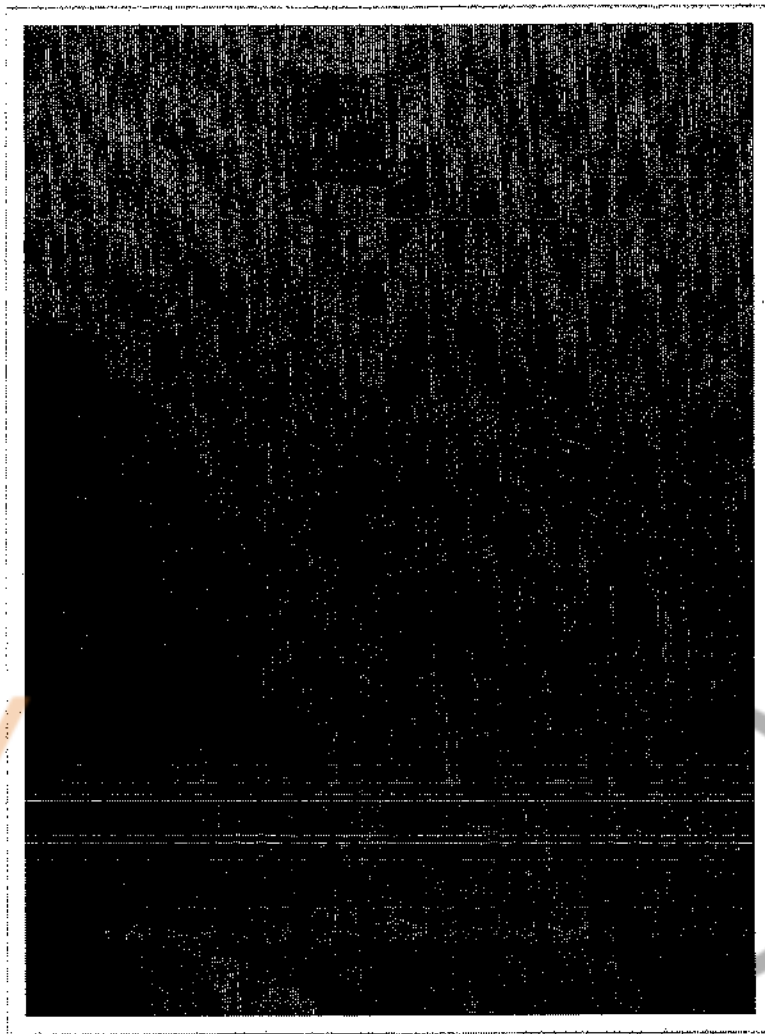


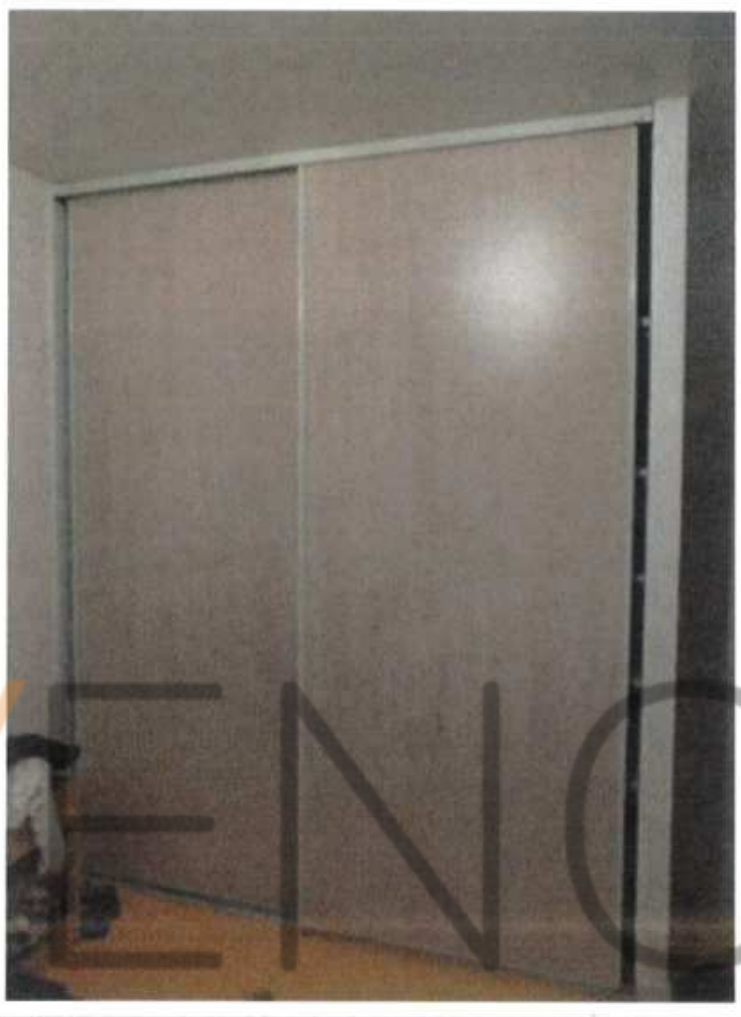
WENCH











**CHAMBRE 6 (10,65 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un linoleum de couleur bleue.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Equipements :**

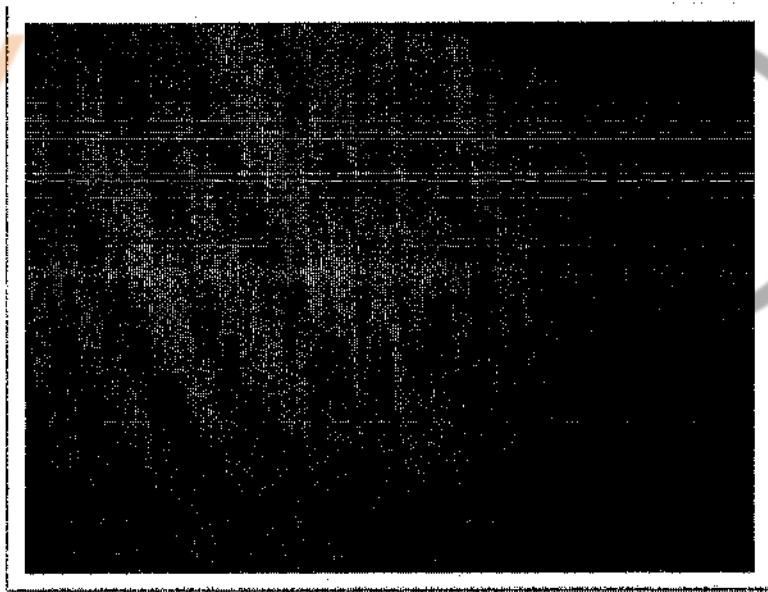
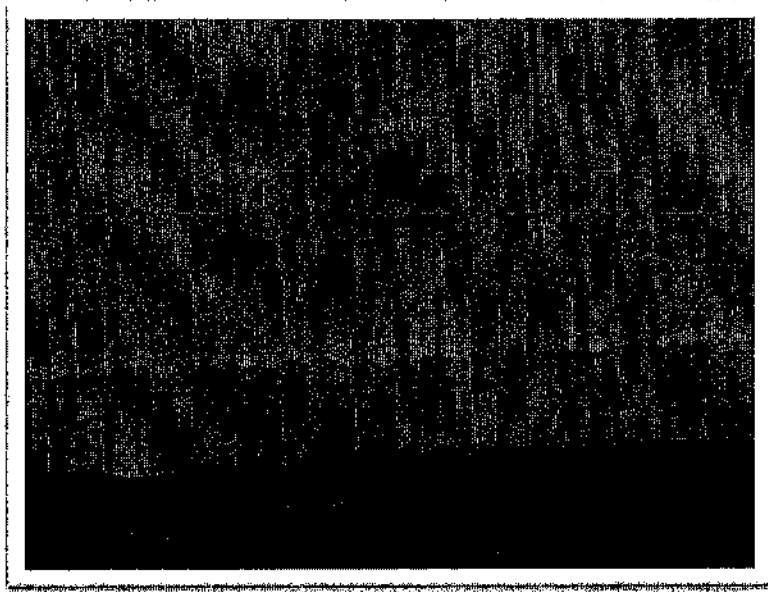
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.

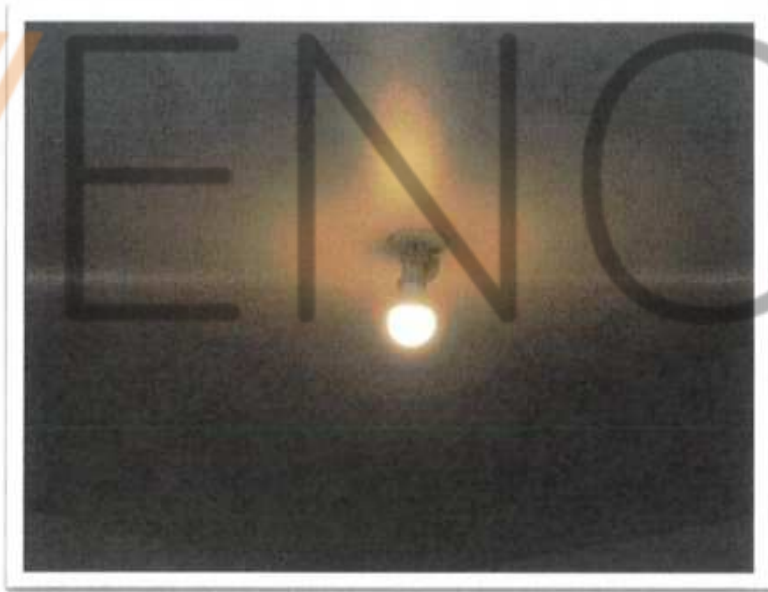
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un thermostat mural.
- Un placard encastré à deux portes de couleur bleue coulissantes sur rails, comprenant des étagères et une penderie.
- Une porte-fenêtre en PVC de couleur blanche avec un soubassement plein, à double battant et double vitrage, équipée de volets battants en bois peint de couleur bleue. Cette ouverture donne sur le balcon.

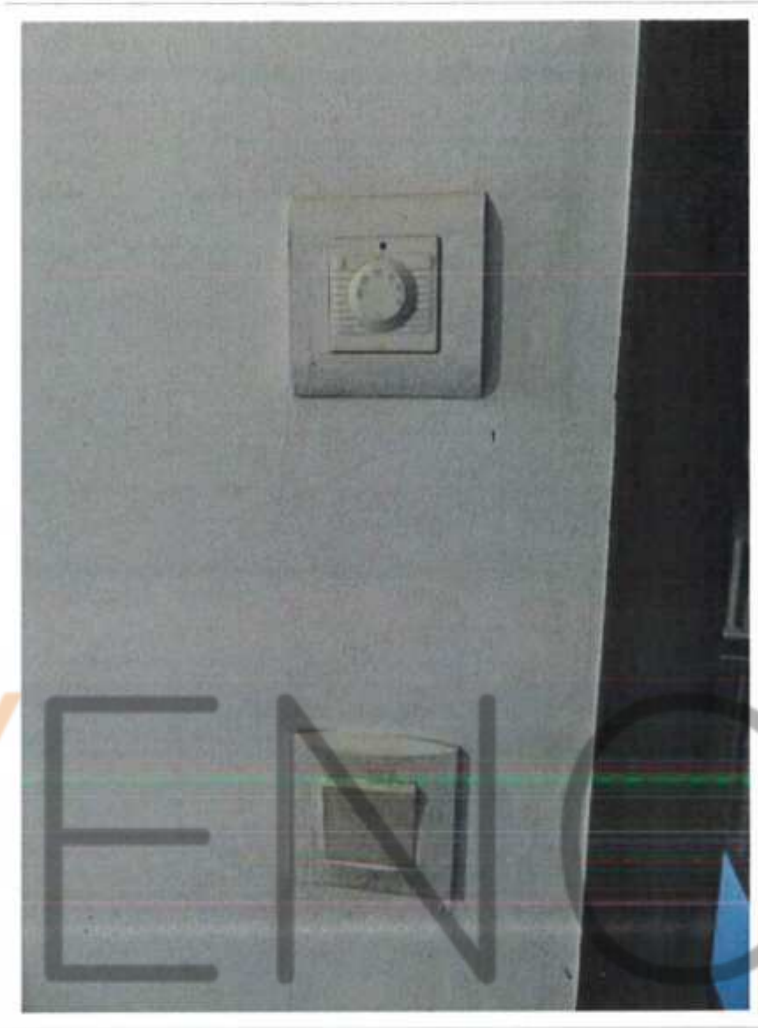




VENCOH



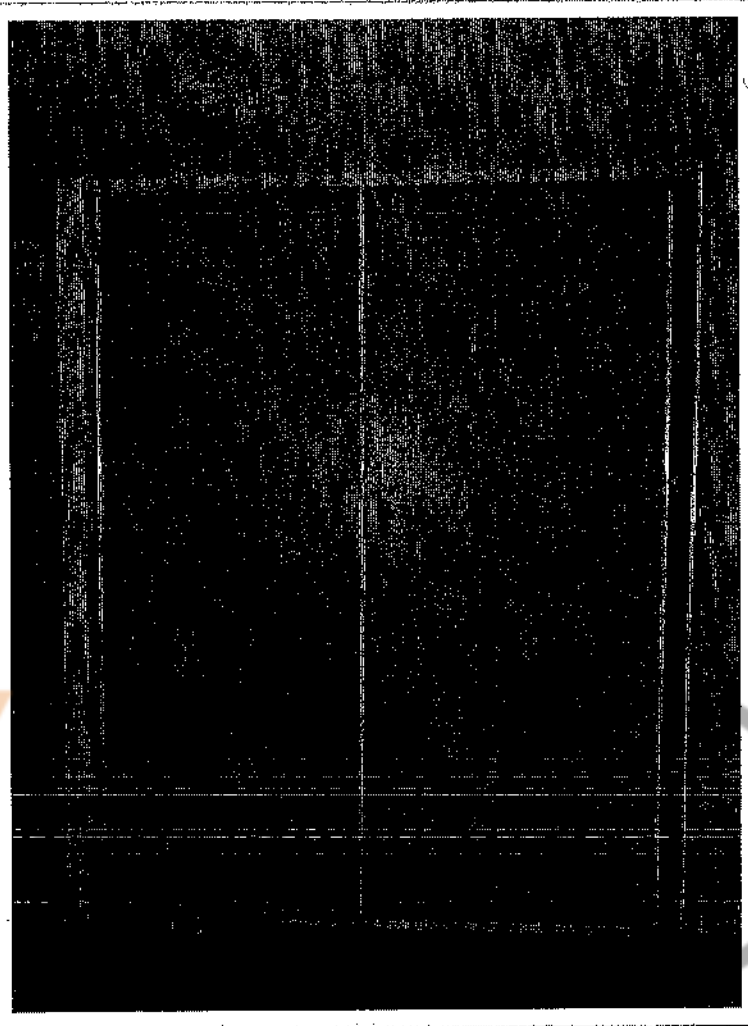








VINCH



**CABINET D'AISANCE (0,82 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le palier par une porte à panneaux de bois peint de couleur noire, comprenant une poignée de couleur blanche.

L'encadrement est en bois peint de couleur grise.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

**Plinthes :** Les plinthes sont en bois peint de couleur blanche.

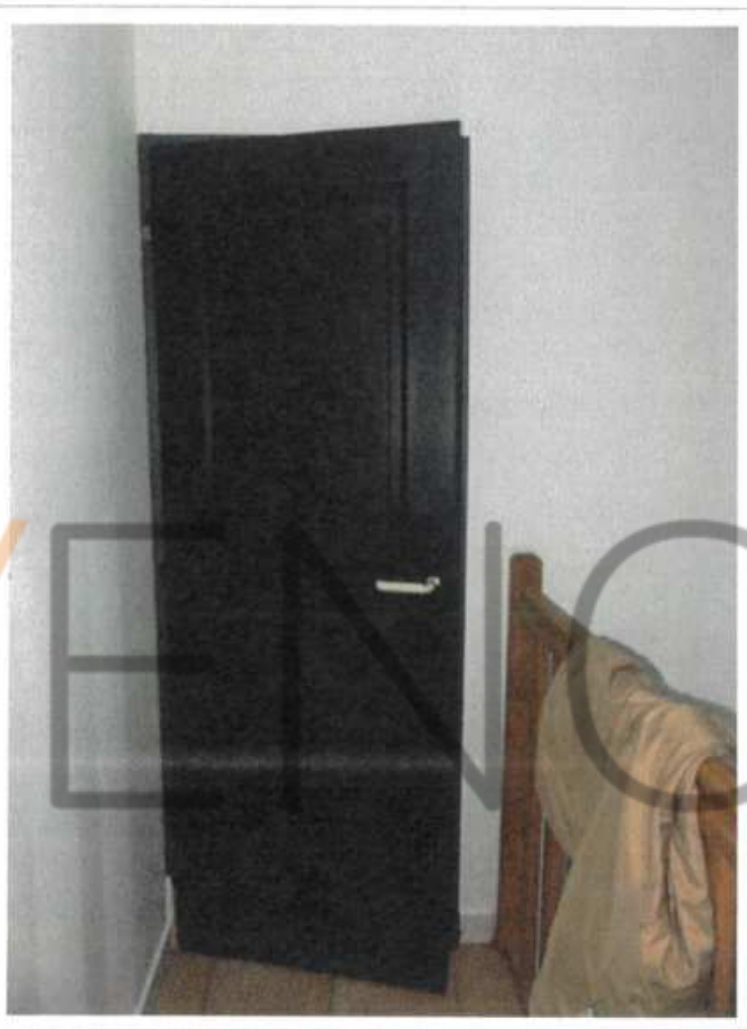
**Murs :** Les murs sont doublés en plaques de plâtre recouvertes d'une papier-peint de couleur ocre.

**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

**Équipements :**

- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.

- Une bouche d'aération de type VMC au plafond.
- Des étagères murales en bois.
- Une cuvette à double charge équipée d'un abattant en plastique de couleur blanche.
- Un interrupteur mural.



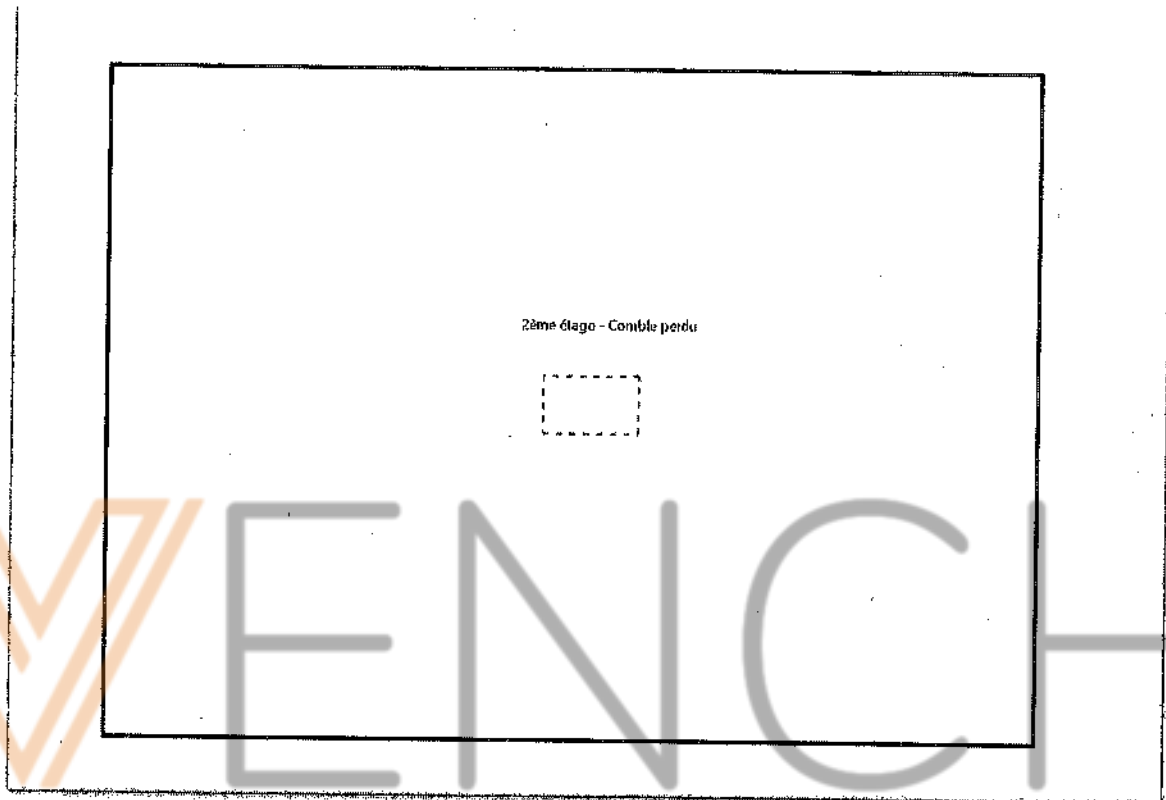








## COMBLE



### COMBLE :

L'accès s'opère depuis le palier du premier étage par une trappe d'accès dans le plafond, laquelle est en bois peint de couleur blanche.

**Sol :** Le sol est recouvert d'un revêtement isolant de type laine de verre.

**Plafond :** Le plafond est constitué par la charpente en bois de l'habitation, équipée d'une pare-pluie de couleur noire.



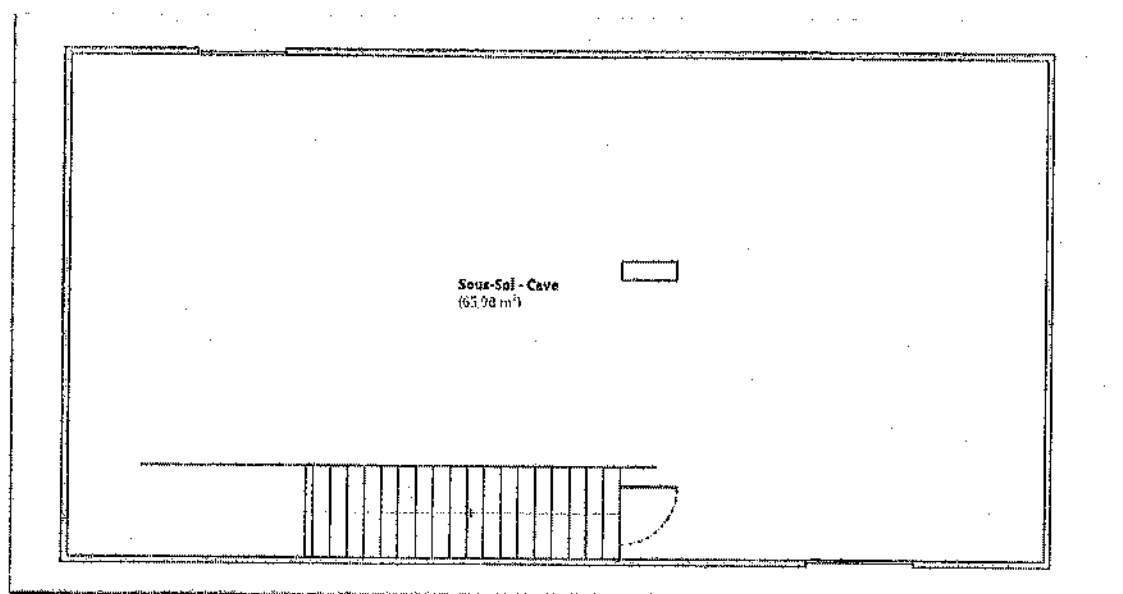






WENCH

## SOUS-SOL



### ACCÈS SOUS-SOL :

L'accès au sous-sol s'opère depuis le cellier par un escalier droit.

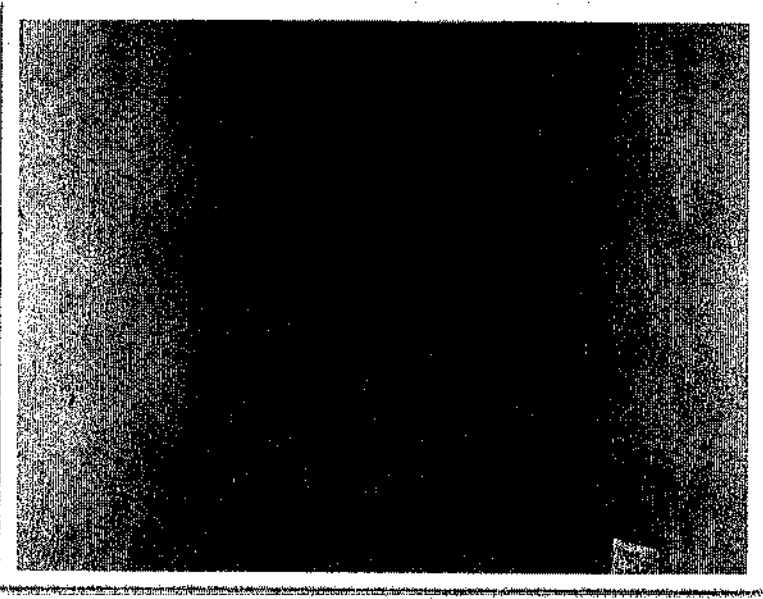
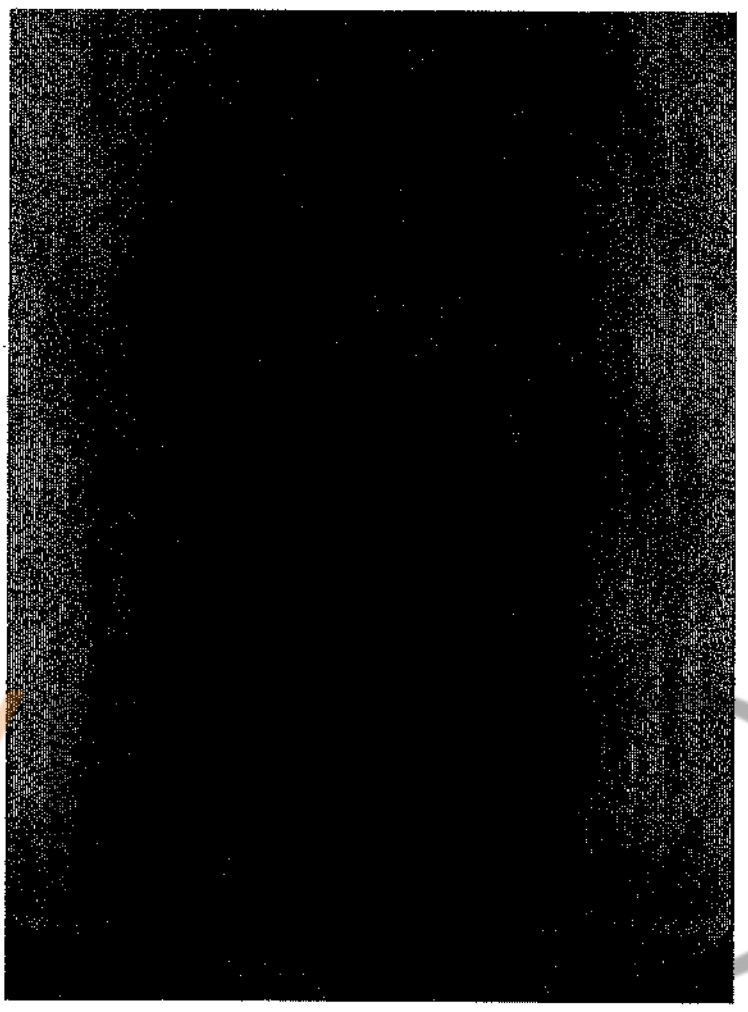
**Marches :** Les marches de l'escalier sont en béton à l'état brut.

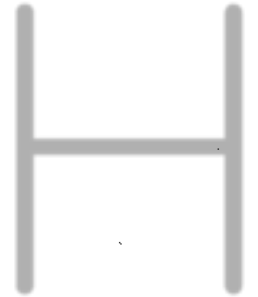
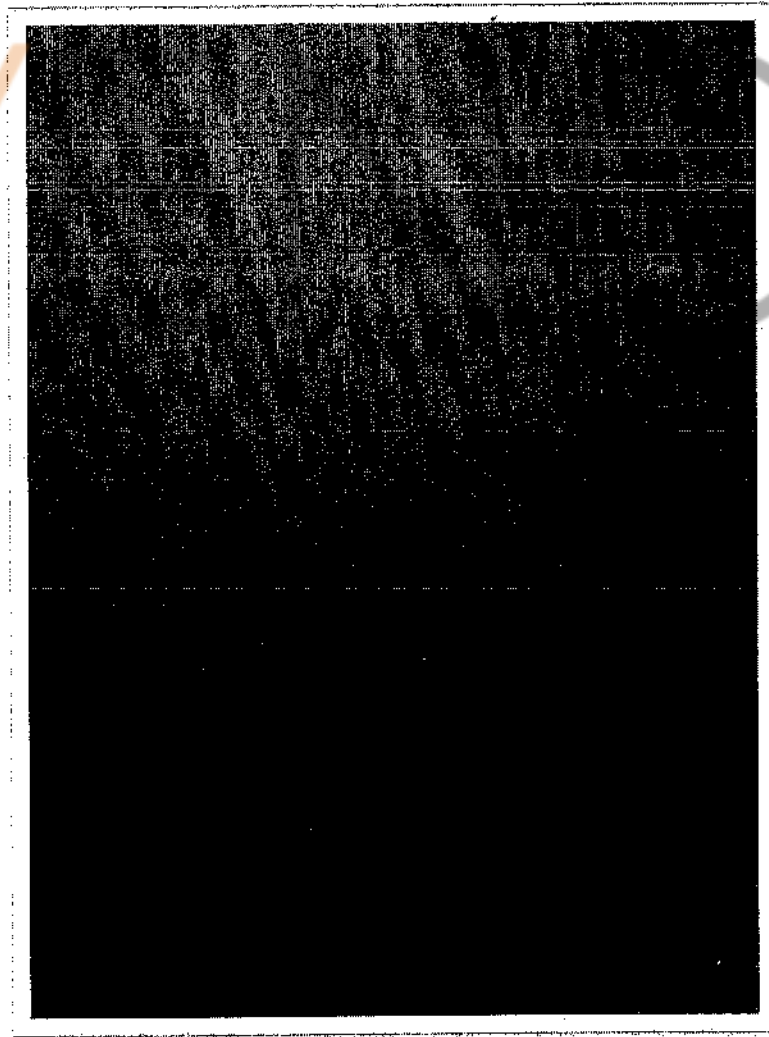
**Murs d'échiffre :** Les murs d'échiffre sont doublés en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

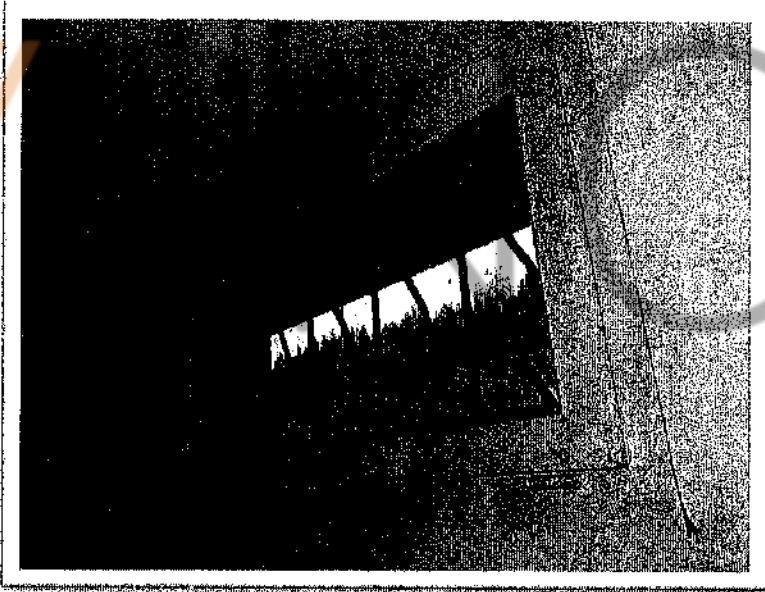
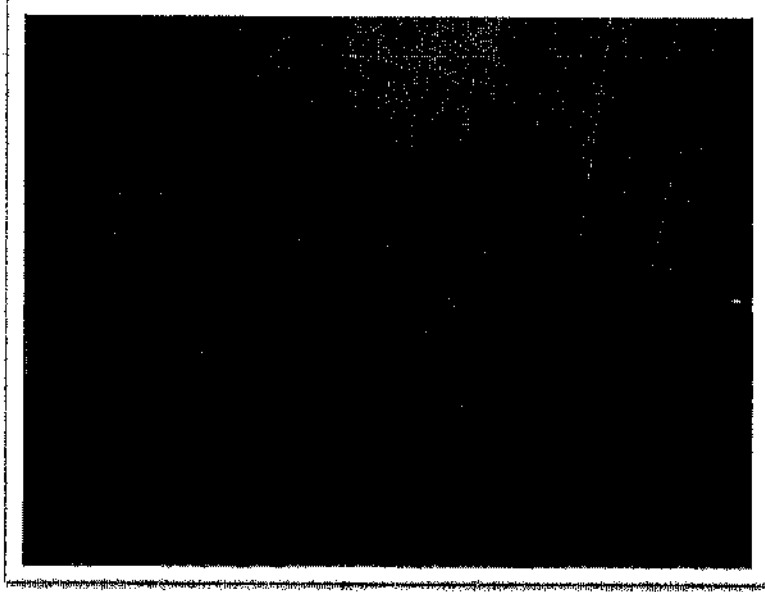
**Plafond :** Le plafond est doublé en plaques de plâtre peintes de couleur blanche.

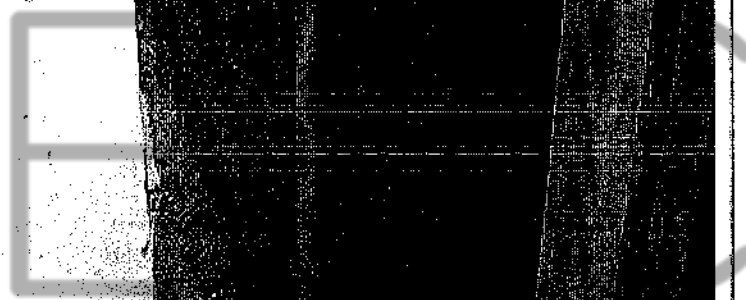
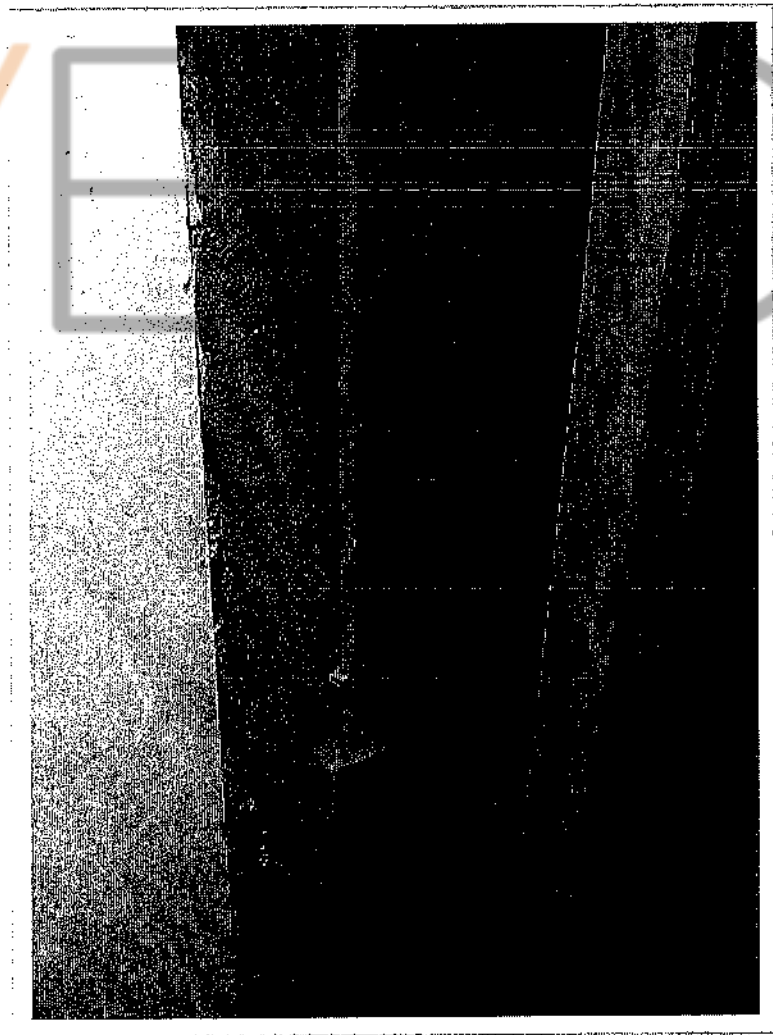
### Équipements :

- Une ampoule sur douille au mur pour l'éclairage.
- Des interrupteurs muraux.
- Une ouverture fenêtrée à soufflet, en PVC de couleur blanche à double vitrage, équipée de défenses métalliques de couleur noire.











**CAVE (65,98 m<sup>2</sup>) :**

L'accès s'opère depuis le bas de l'escalier par une porte pleine en PVC de couleur blanche, comprenant une poignée de couleur blanche, sécurisé par un loquet et une serrure à clé.

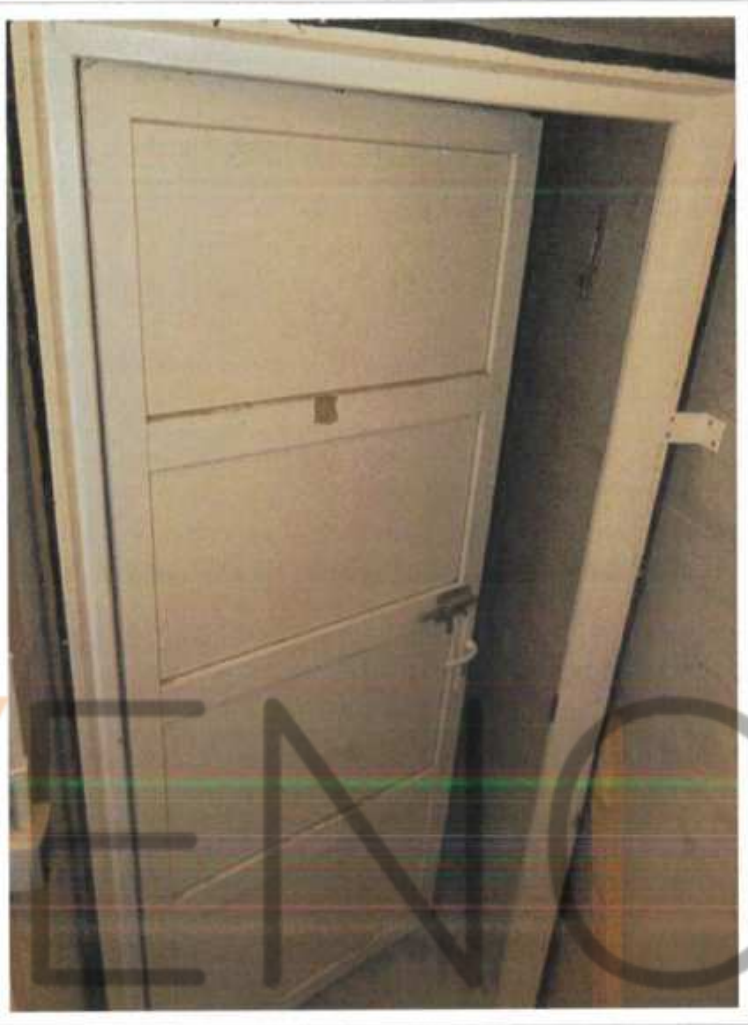
**Sol :** Le sol est constitué d'une dalle en béton à l'état brut.

**Murs :** Les murs sont pour partie en béton à l'état brut et en moellons de parpaings jointés, à l'état brut.

**Plafond :** Le plafond est recouvert de dalles d'aspect polystyrène de couleur blanche.

**Équipements :**

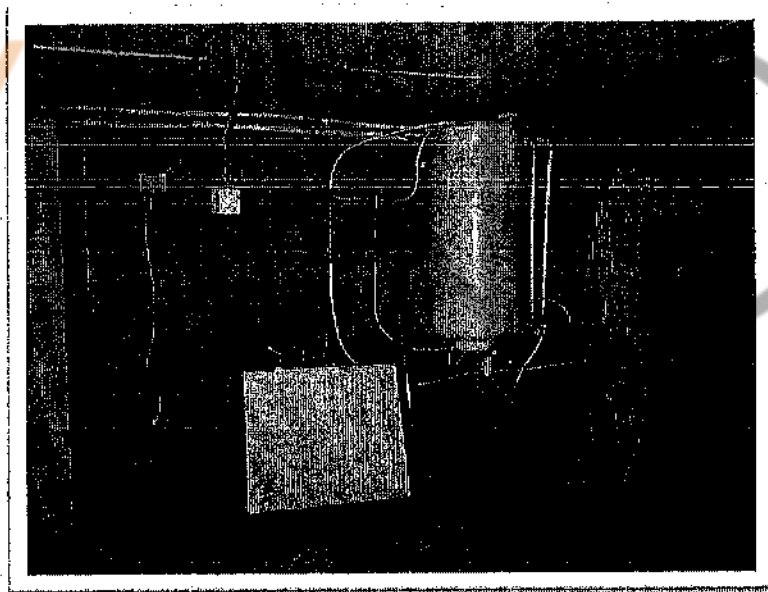
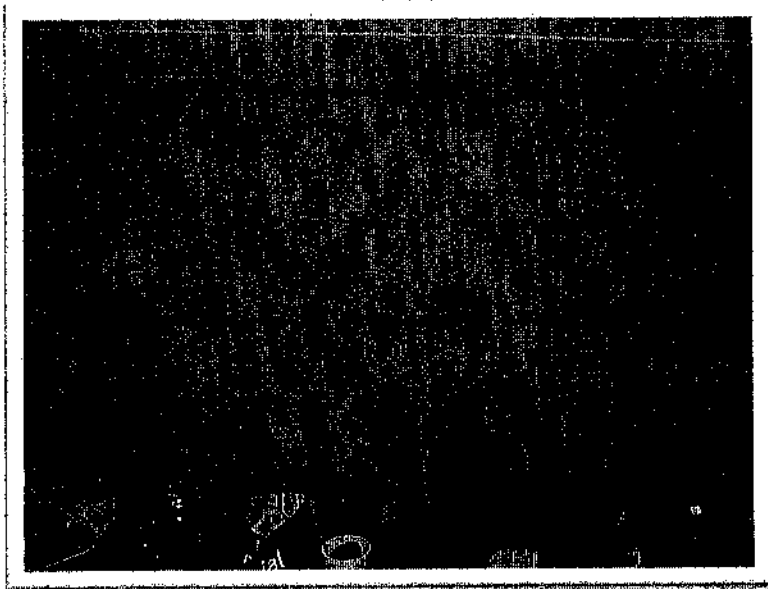
- Une ampoule sur douille au plafond pour l'éclairage.
- Une rampe néon au plafond pour l'éclairage.
- Deux ouvertures fenêtrées à soufflet, en PVC de couleur blanche à double vitrage.
- Des prises électriques murales.
- Des interrupteurs muraux.
- Un compteur électrique « ENEDIS » ainsi qu'un disjoncteur différentiel au mur.
- Une nourrice de plancher chauffant.
- Un surpresseur de marque « DAB ».
- Un chauffe-eau d'une contenance de 150 Litres.
- Un radiateur mural métallique de couleur blanche.
- Un boîtier de contrôle solaire au mur « SR609C » lié au chauffe-eau.





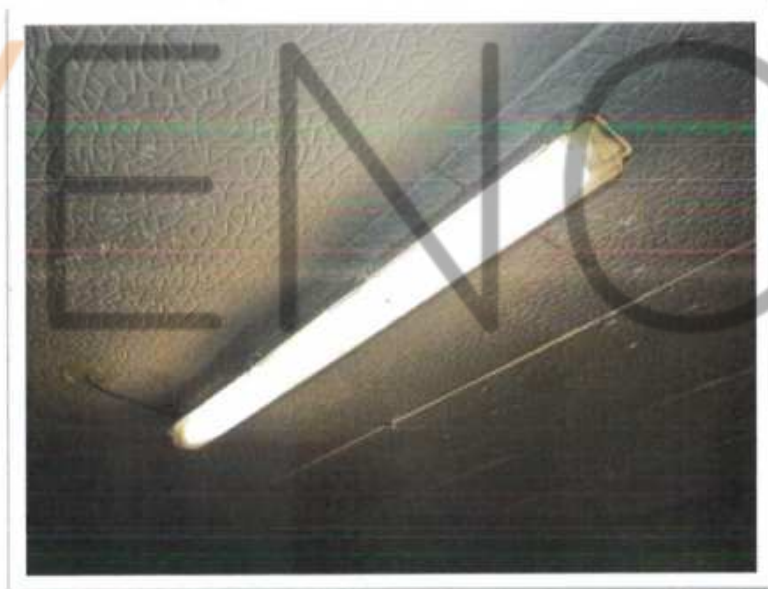
ENOC

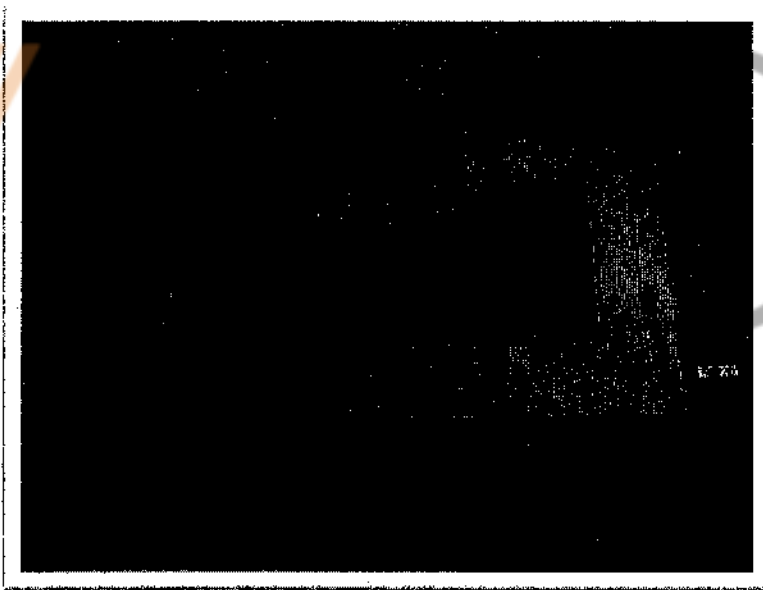
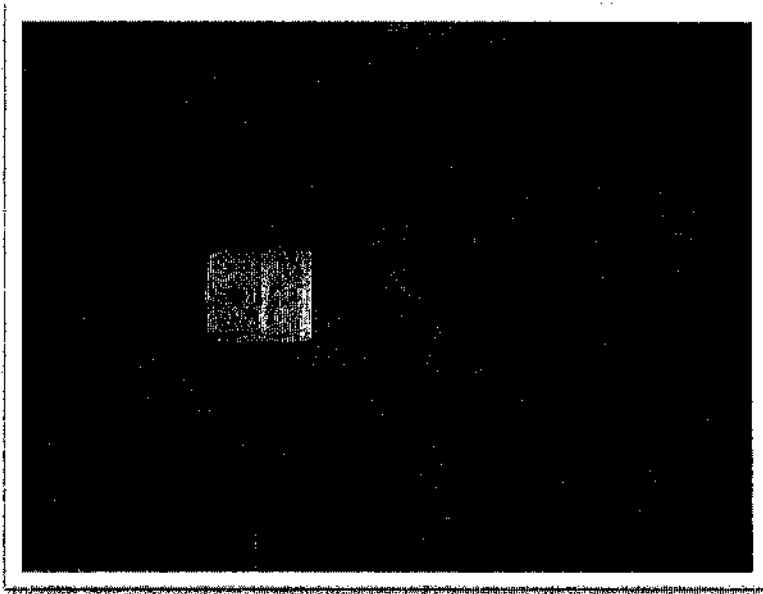
CH

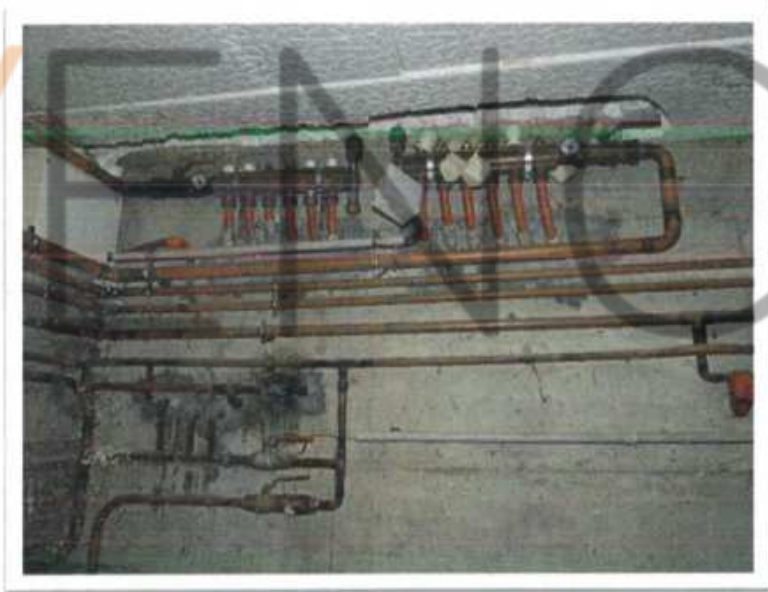




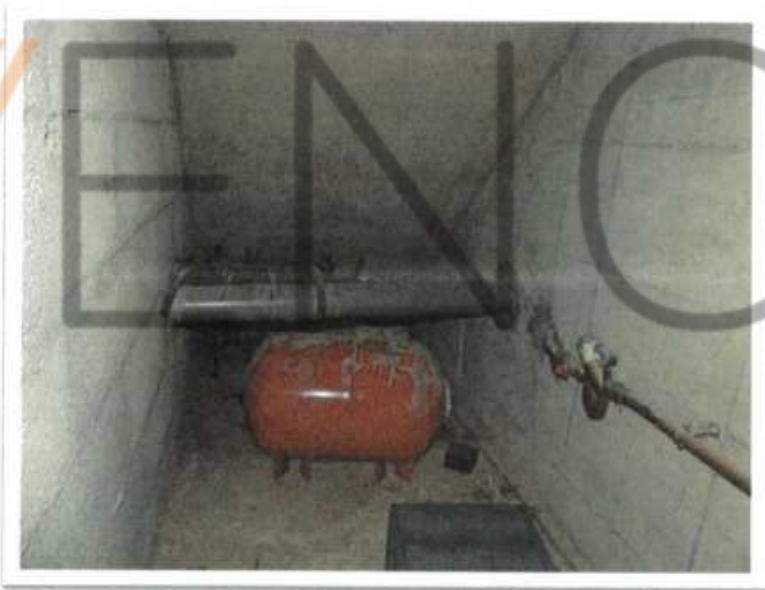
VENCH





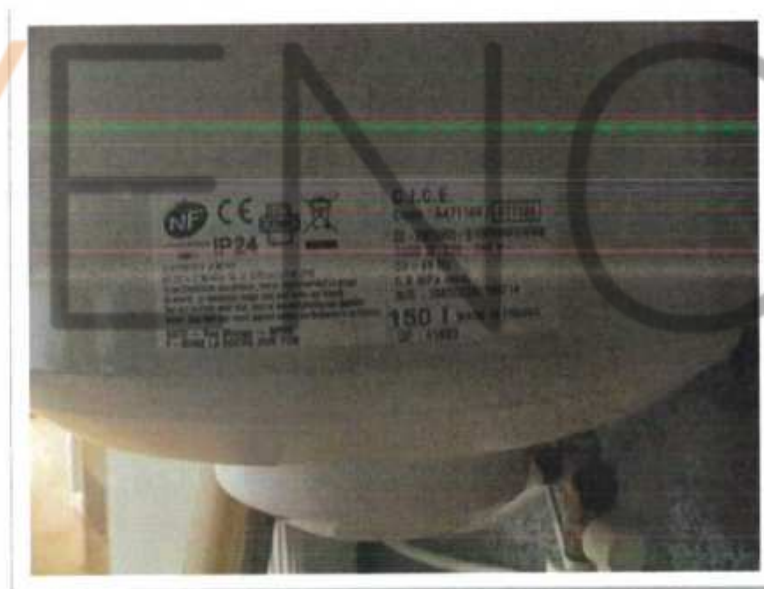
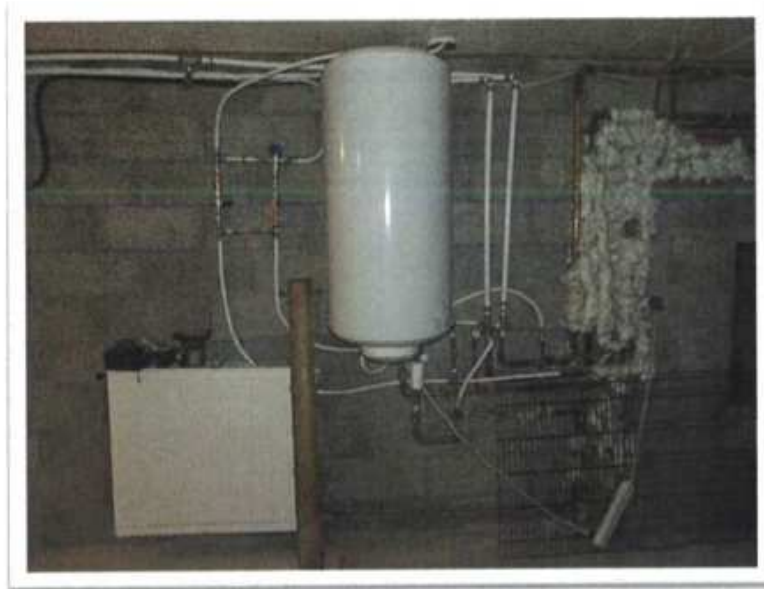


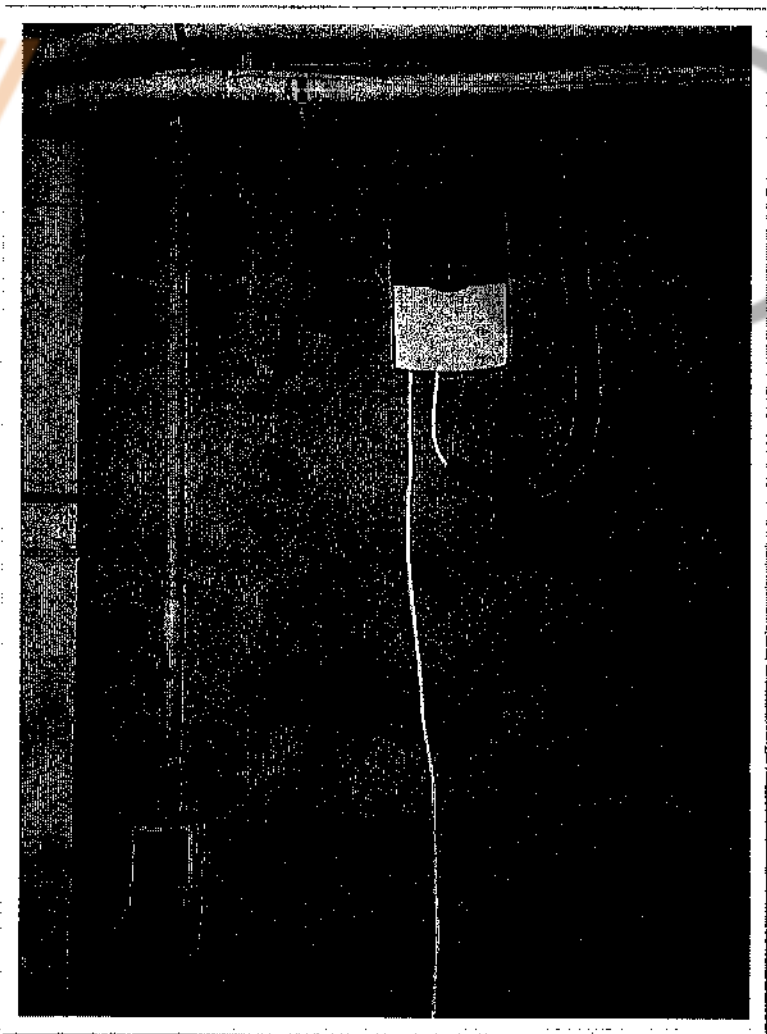
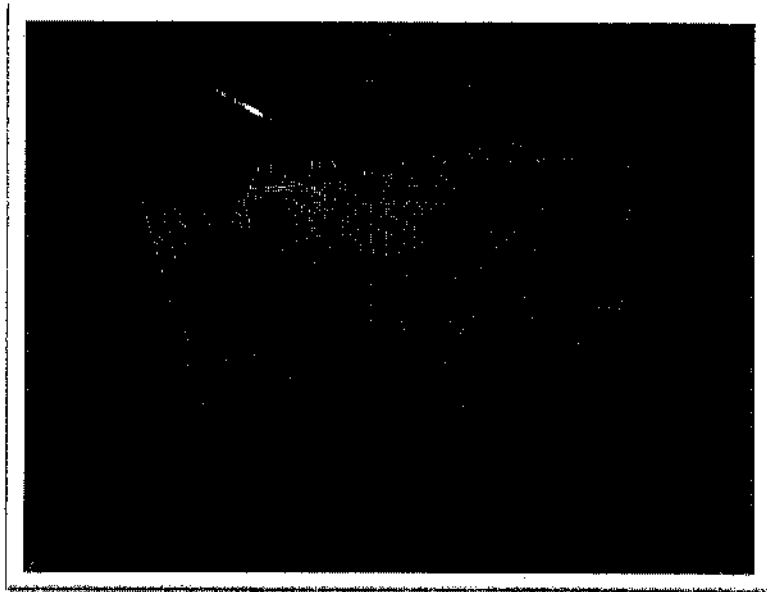


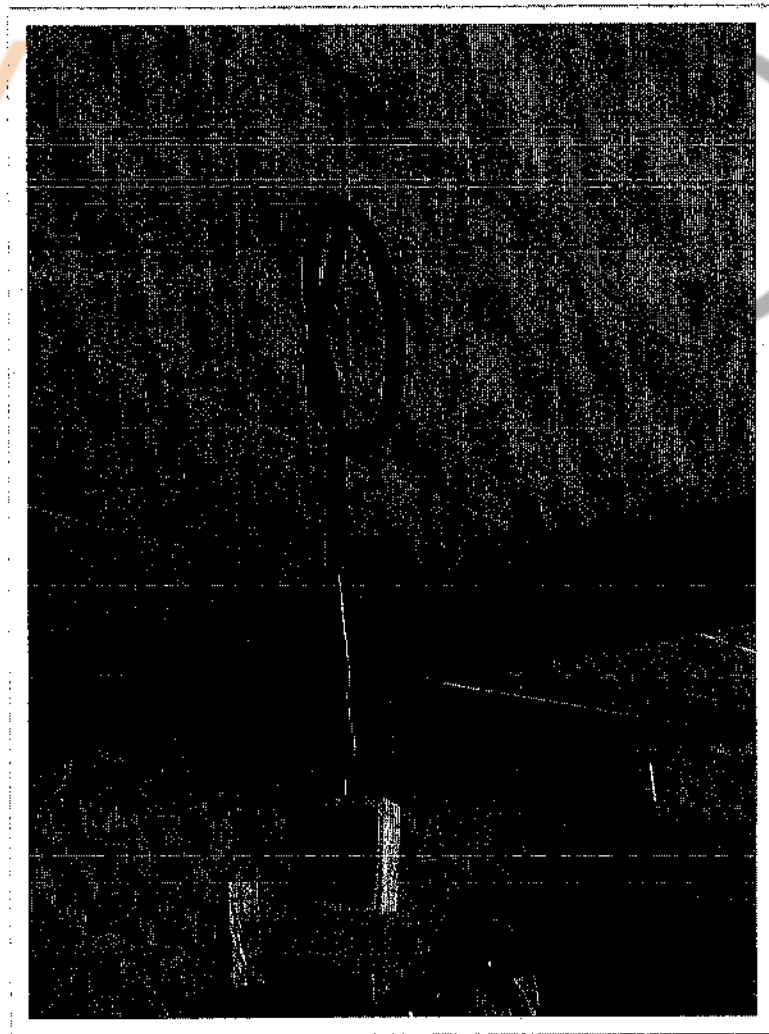
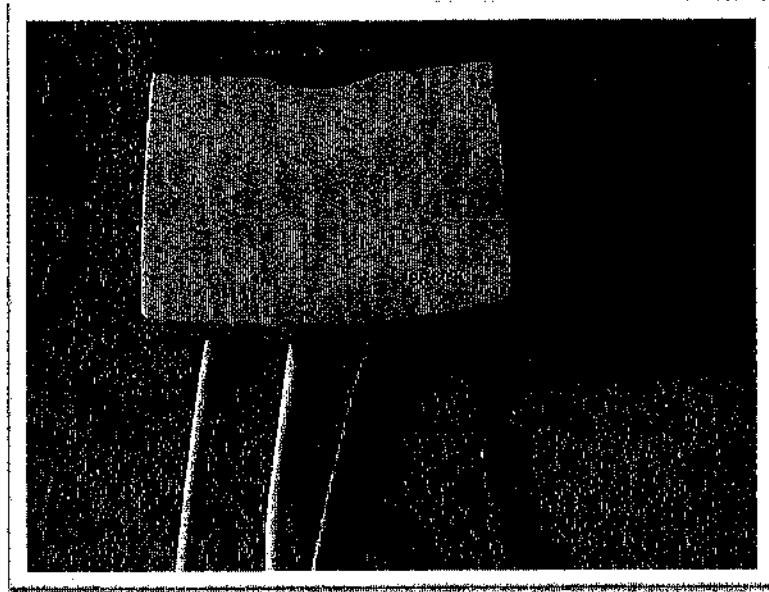


ENCH

H









#### 8. Occupation de l'immeuble

L'habitation est occupée [REDACTED], ses enfants ainsi que sa mère qui est âgée et alitée.

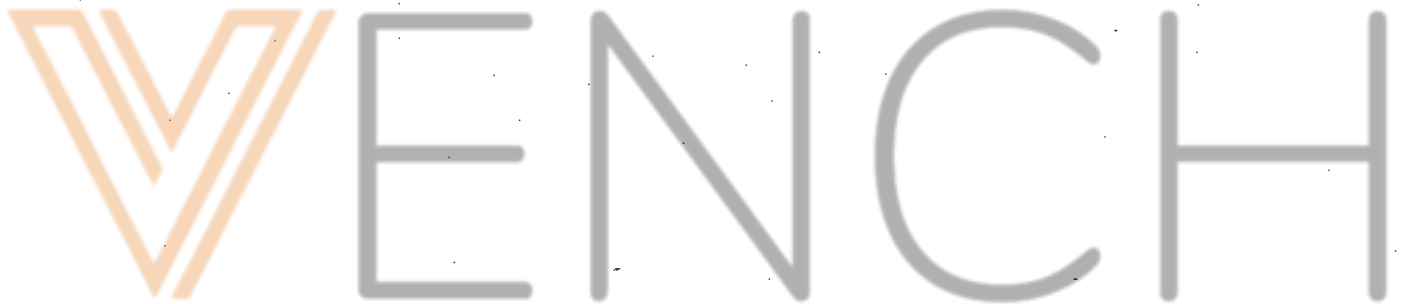
#### 9. Surface

Est joint en annexe, l'attestation de surface habitable du cabinet de diagnostic **DIAGTEC**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 47 Rue Saint-Alban à ROANNE (42300), représentée par son représentant légal en exercice et domicilié en cette qualité audit siège, Monsieur Julien AMOYEL (Annexe 2).

#### 10. Estimation de la maison

Il ne m'a pas été communiqué d'estimation de l'habitation.

Mes constatations étant terminées à 18 heures et 45 minutes, je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

The logo for WENCH is displayed in a large, light grey font. The letter 'W' is stylized with an orange-to-yellow gradient and consists of three parallel, slightly offset shapes. The letters 'E', 'N', 'C', and 'H' are in a simple, grey, sans-serif font.

**COÛT : NEUF CENT QUARANTE-QUATRE EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES**

**COÛT**

\*\*\*\*\*

(Loi n° 2015-990 du 6 août 2015)

Emolument Art R 444-3 et Art. A 444-29	779,18
Frais de déplacement Article A 444-48 CC	7,67
TOTAL HT	786,85
TVA 20 %	157,37
TOTAL TTC	944,22



**Me Paul MERCADIÉ**  
**Huissier de Justice associé**

- (\*) Préparation du descriptif : pour mémoire.  
Constatations sur place : 02 heures 45 minutes.  
Déplacement AR : 01 heure 20 minutes.  
Rédaction, insertions des photographies, mise en page : 01 heure 30 minutes.  
Impression, mise en forme : pour mémoire.

**Total : 05 h 35 ramené à 05 heures 30 minutes**

Tarif : (articles A 444-28 et A 444-29 du code de commerce : 1<sup>ère</sup> heure : 109,58 € HT puis 74,40 € par ½ heure supplémentaire toute demi-heure commencée étant due en entier)

**ANNEXE 1 : FICHE RENSEIGNEMENT DU BIEN IMMOBILIER**

**Fiche de renseignement du bien**

Nom et prénoms :

Adresse : 8 ch de la rivière  
42670 Belmoutier de la Loire

Téléphone et ou fax : 0695692654

Adresse mail :

Origine de l'immeuble

A quelle date avez-vous acheté cet immeuble ?	2014
Nom du précédent propriétaire ?	
Cet immeuble était-il occupé avant votre prise de possession ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas
Pouvez-vous indiquer la date de construction de l'immeuble ?	2014 <input type="checkbox"/> Ne sais pas
Quel est le montant du prix d'acquisition de l'immeuble ?	

  
DESMARTHON MERCADIÉ  
HUISSIER DE JUSTICE

SASU DESMARTHON-MERCADIÉ – Huissier de justice – 1 Rue Fontenille, 42300 ROANNE – Tel : 04 77 71 24 67



**Structure de l'immeuble**

Avez-vous connaissances de travaux effectués par les précédents propriétaires ?

Oui  Non

Si oui, quels types de travaux ont-été réalisés ?

	Date et teneur des travaux	Déterminez-vous des justificatifs ?	
Gros œuvre <input type="checkbox"/>		Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Electricité <input type="checkbox"/>		Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Plomberie-Chauffage <input type="checkbox"/>		Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Ouvrants <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Agencement des pièces <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Agrandissement <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Aménagement divers <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous effectué des travaux depuis que vous êtes propriétaire ? Oui  Non

*mon fils*

Si oui, quels types de travaux ont-été réalisés ?

	Date et teneur des travaux	Déterminez-vous des justificatifs ?	
Gros œuvre <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Electricité <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
<del>Plomberie</del> Chauffage <input checked="" type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Ouvrants <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Agencement des pièces <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>



DESMARTHON | MERCADIÉ

HUISSIER DE JUSTICE

SASLI DESMARTHON-MERCADIÉ – Huissier de justice – 1 Rue Fontenille, 42300 ROANNE – Tel : 04 77 71 24 67

Agrandissement <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Aménagement divers <input type="checkbox"/>		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

**Renseignements généraux**

Avez-vous pour vos travaux ou des projets de travaux, déposé un permis de construire ou une déclaration de travaux ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Cette autorisation vous-a-t-elle été donnée ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si non, pourquoi ?		

L'immeuble se trouve-t-il dans une zone inondable ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Ne sais pas <input type="checkbox"/>
La cave, s'il en existe une, a-t-elle déjà fait l'objet d'une inondation ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Le jardin reçoit-il les eaux du voisinage en cas de pluies ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Quelle est la surface totale de l'immeuble ?			
L'immeuble est-il raccordé au tout à l'égout ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Quel est le montant de la dernière taxe d'habitation ?	<del>1750€</del>		
Quel est le montant de la dernière taxe foncière ?	1750€		
Quel est le montant de la dernière taxe pour les ordures ménagères ?	70€		
Avez-vous connaissance d'un projet de réalisation immobilière ou d'un projet industriel dans votre quartier ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Cet immeuble est-il desservi par des transports en commun ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Cet immeuble fait-il l'objet d'une assurance multirisque habitation ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Les garanties suivantes sont-elles souscrites : incendie, tempête, dégâts des eaux ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	



**Renseignements spécifiques**

L'immeuble possède-t-il des cheminées ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle est la date du dernier ramonage ?	
Possédez-vous des animaux de compagnie ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, lesquels ?	chiens

➤ Votre propriété recèle-t-elle des éléments dans la liste ci-dessous ?

<input checked="" type="checkbox"/> Un tout à l'égout <input type="checkbox"/> Un sauna <input type="checkbox"/> Un spa <input type="checkbox"/> Une piscine <input type="checkbox"/> Une piscine chauffée <input checked="" type="checkbox"/> Le gaz de ville <input type="checkbox"/> Un four intégré <input checked="" type="checkbox"/> Une antenne télévision <input type="checkbox"/> Le câble <input checked="" type="checkbox"/> Une connexion internet <input checked="" type="checkbox"/> Un chauffage central <input type="checkbox"/> Une climatisation <input type="checkbox"/> Une fosse sceptique	<input checked="" type="checkbox"/> Une cuisine équipée <input type="checkbox"/> Des détecteurs de fumée <input type="checkbox"/> Une antenne parabolique <input checked="" type="checkbox"/> Des fenêtres double-vitrage <input type="checkbox"/> Une porte d'entrée sécurisée <input type="checkbox"/> Un portail électrique <input checked="" type="checkbox"/> Un portail manuel <input type="checkbox"/> Des volets électriques <input type="checkbox"/> Un arrosage intégré <input type="checkbox"/> Un barbecue intégré <input checked="" type="checkbox"/> Un puits <input type="checkbox"/> Un lave-vaisselle intégré <input type="checkbox"/> Une alarme <input type="checkbox"/> Un système général contre l'effraction
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ Avez-vous connaissance d'un défaut ou de dysfonctionnements des éléments suivants ?

- Les murs extérieurs
- Les murs intérieurs
- Le système électrique
- La plomberie
- Les portes et ouvertures



SASU DESMARTHON-MERCADIÉ – Huissier de Justice – 1 Rue Fontenille, 42300 ROANNE – Tel : 04 77 71 24 67

9- Existence de procès terminés dans les 10 dernières années ou de procès en cours concernant l'immeuble.

Oui  Non

➤ Précisions sur les éléments cochés « oui » :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Rubrique réservée au cas de vente sur saisie-immobilière	Art L 616 du code de la construction et de l'habitation
Nombre de personnes dans le foyer fiscal	4
Nombre de personnes à charges dans le foyer fiscal	1
Ressources annuelles du foyer fiscal	

Le (les) signataire(s) du présent formulaire de renseignement certifie(nt) la véracité et la sincérité des réponses effectuées.

Fait à Bellevue Le 23 / 10 / 23

Signature : 

NB -> Toutes les cases, à l'exception de l'adresse mail facultative, doivent être remplies.



SASU DESMARTHON-MERCADIÉ - Huissier de Justice - 1 Rue Fontenille, 42300 ROANNE - Tel : 04 77 71 24 67

- La toiture
- L'isolation
- Les planchers
- Les plafonds
- Les extérieurs
- Autres

Précisions pour les éléments cochés :

.....

.....

.....

.....

➤ Avez-vous connaissance de ce qui suit ?

- 1- Existence de substances, matériaux ou produits, dans la construction ou dans le sol pouvant créer un risque sanitaire.  
Oui  Non
- 2- Existence de structure en séparation avec les fonds voisins (barrières, murs, etc..) dont l'utilisation ou l'entretien est commun.  
Oui  Non
- 3- Existence de servitudes privés ou publiques affectant le droit de propriété.  
Oui  Non
- 4- Existence de remblais sur la propriété.  
Oui  Non
- 5- Existence de problèmes liés au sol (drainage, glissement de terrains, etc...)  
Oui  Non
- 6- Existence de dommages majeurs causés à la propriété (tremblement de terre, feu, inondation, éboulement, etc...)  
Oui  Non
- 7- Existence de nuisances dues au bruit ou problèmes de voisinage.  
Oui  Non
- 8- Existence d'équipement en commun avec d'autre propriété (piscine, tennis, caves, etc...)  
Oui  Non



DESMARTHON | MERCADIÉ

HUISSIER DE JUSTICE

SASU DESMARTHON-MERCADIÉ – Huissier de justice – 1 Rue Fontenille, 42300 ROANNE – Tel : 04 77 71 24 67



## Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : RAP0810279  
 Date du repérage : 23/10/2023  
 Heure d'arrivée : 16 h 00  
 Durée du repérage :

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi n° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

**Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021** - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

<b>Désignation du ou des bâtiments</b> Localisation du ou des bâtiments : Département : .....Loire Adresse : .....8 CHEMIN DE LA RIVIERE Commune : .....42670 BELMONT DE LA LOIRE Section cadastrale AE, Parcelle(s) n° 216 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Etage RDCH+1	<b>Désignation du propriétaire</b> Désignation du client : Nom et prénom : [REDACTED] Adresse : .....
<b>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</b> Nom et prénom : SASU DESMARTHON-MERCADIE - Etude de Maître Paul MERCADIE Adresse : .....1 RUE FONTENILLE BP 40074 42302 ROANNE CEDEX	<b>Repérage</b> Périmètre de repérage : Toutes parties accessibles sans démontage(sauf ceux prévus par les textes réglementaires) ni destruction.
<b>Désignation de l'opérateur de diagnostic</b> Nom et prénom : .....AMOYEL JULIEN Raison sociale et nom de l'entreprise : .....SARL DIAGTEC Adresse : .....47 RUE SAINT ALBAN BP 70067 42300 ROANNE Numéro SIRET : .....500460274 Désignation de la compagnie d'assurance : ...ALLIANZ Numéro de police et date de validité : .....RC N°45483402 - 31/12/2023	
<b>Surface habitable en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)</b> Surface habitable totale : 206,83 m <sup>2</sup> (deux cent six mètres carrés quatre-vingt-trois)	

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**

Liste des pièces non visitées :  
**Néant**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Madame SOK HA DUN**

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Commentaires
Rez de chaussée - Entrée/hall	13,67	
Rez de chaussée - Cuisine	16,01	
Rez de chaussée - Buanderie	9,76	
Rez de chaussée - Cellier	12,49	
Rez de chaussée - Pièce 1	10,96	
Rez de chaussée - Wc	1,04	
Rez de chaussée - Salle d'eau	5,78	
Rez de chaussée - Pièce 2	13,55	
Rez de chaussée - Pièce 3	15,26	
Rez de chaussée - Pièce 4	33,49	
1er étage - Dégagement 1	8	
1er étage - Salle de bain	7,37	
1er étage - Pièce 5	10,65	
1er étage - Placard 1	1,15	
1er étage - Pièce 6	10,71	
1er étage - Placard 2	1,14	
1er étage - Pièce 7	9,98	
1er étage - Placard 3	1,63	
1er étage - Pièce 8	10,65	
1er étage - Placard 4	1,09	
1er étage - Pièce 9	10,65	
1er étage - Placard 5	0,98	
1er étage - Wc	0,82	

Superficie habitable en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface habitable totale : 206,83 m<sup>2</sup> (deux cent six mètres carrés quatre-vingt-trois)**

Résultat du repérage - Parties annexes

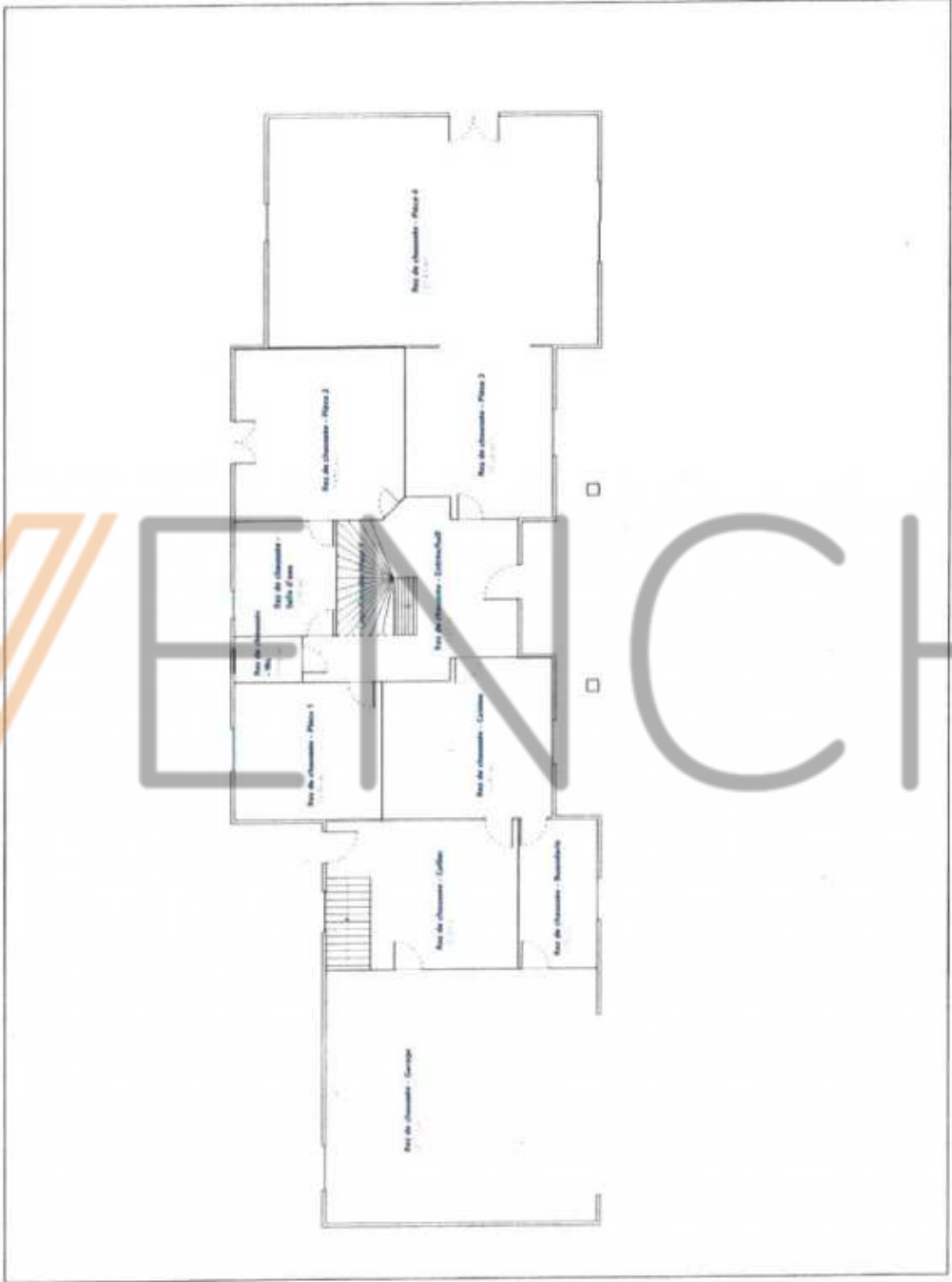
Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Rez de chaussée - Garage	-	40,53	Pièce dont la fonction l'exclue de la surface habitable
1er étage - Balcon	-	8,41	Pièce dont la fonction l'exclue de la surface habitable
Sous-sol - Cave	-	65,98	Pièce dont la fonction l'exclue de la surface habitable

Fait à BELMONT DE LA LOIRE, le 23/10/2023

Par : AMOYEL JULIEN

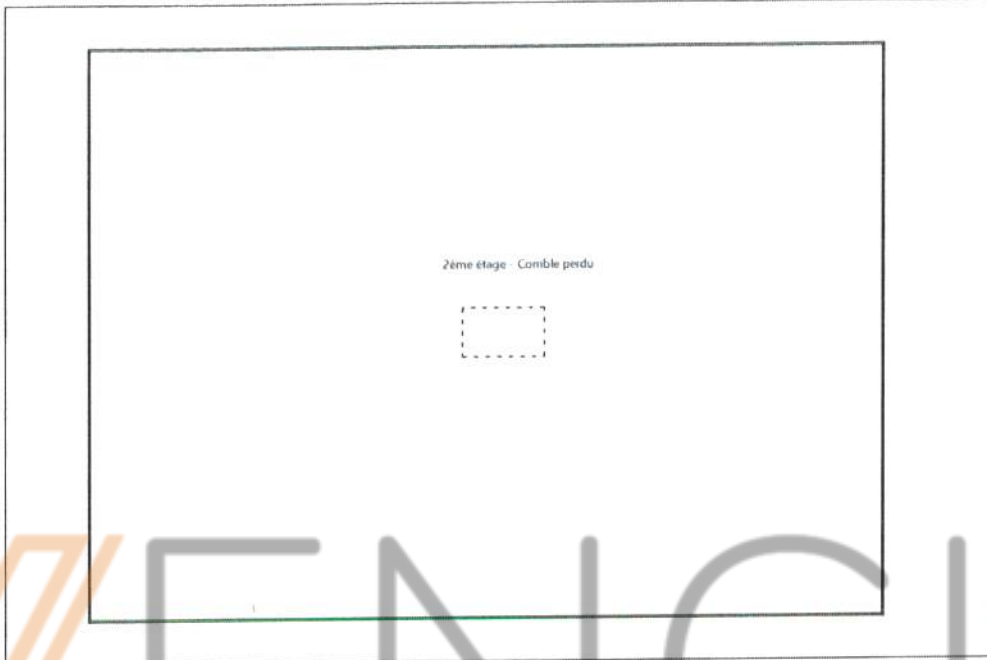


Aucun document n'a été mis en annexe









WENCH